



Représentations identitaires dans le discours

Représentations identitaires dans le discours

Représentations identitaires dans le discours

**sous la rédaction de
Jolanta Dyoniziak**



Poznań 2025

Projekt okładki:
Wydawnictwo Rys

Recenzja:
prof. dr hab. Alicja Kacprzak UŁ
prof. dr hab. Katarzyna Kwapisz-Osadnik UŚ

Copyright by:
Autorzy

Copyright by:
Wydawnictwo Rys

Wydanie I
Poznań 2025

ISBN 978-83-68006-57-5

DOI 10.48226/978-83-68006-57-5

Wydanie:



Wydawnictwo Rys
ul. Kolejowa 41
62-070 Dąbrówka
tel. 600 44 55 80

e-mail : tomasz.paluszynski@wydawnictworys.com
www.wydawnictworys.com

Sommaire

<i>Jolanta Dyoniziak</i>	
Préface.....	7

PREMIÈRE PARTIE RÉFLEXIONS THÉORIQUES

<i>Jolanta Dyoniziak</i>	
Chapitre 1	
Autour de l'identité et des représentations identitaires.....	19

DEUXIÈME PARTIE APPROCHE DISCURSIVE

<i>Ewa Pirogowska</i>	
Chapitre 2	
Le primat du point de vue exogène? Discours de l'identité juive et sur l'identité juive après le 7 octobre dans le contexte français	43
<i>Patrycja Bobowska-Nastarzewska</i>	
Chapitre 3	
La création de l'identité individuelle et collective. Le cas du discours politique d'Emmanuel Macron	69

TROISIÈME PARTIE POLÉMIQUE SUR L'IDENTITÉ

<i>Françoise Collinet</i>	
Chapitre 4	
L'étrange absence de la notion d'identité « discursive » dans le <i>Traité de l'argumentation</i> . Une approche logico-grammaticale	93

QUATRIÈME PARTIE APPROCHE ARGUMENTATIVE. ÉTHOS

<i>Agnieszka Janion</i>	
Chapitre 5	
Trois visages des Gilets jaunes : un regard sur l'éthos collectif du mouvement social	127

Jolanta Dyoniziak

Chapitre 6

Les émotions au service de l'éthos hétéro-attribué. À la croisée des effets énonciatifs et argumentatifs	153
---	-----

Préface

L'ambition de cet ouvrage collectif est de débattre des idées qui se multiplient sur l'identité dans l'analyse française du discours¹ (entre autres : Amossy, 2010 ; Amossy & Orkibi, 2021 ; Charaudeau, 2006, 2023 ; Druetta & Paissa, 2020 ; Dyoniziak & Pirogowska, 2024 ; Kerbrat-Orecchioni, 2016 ; Leff, 2009 ; Maingueneau, 2021a, 2021b, 2022 ; Paissa & Koren, 2020) et de proposer, à partir de la passion des chercheuses linguistes ayant contribué à ce volume, quelques points à discuter et rediscuter afin d'approfondir la réflexion. Nous sommes conscientes que le sujet abordé est vaste et surtout non homogène, étant donné que les sciences humaines constituent un véritable champ de recherche pluridisciplinaire. Force est de constater que les méthodes utilisées pour étudier l'identité varient selon les disciplines et les théories adoptées. En sociologie ou en anthropologie, les méthodes qualitatives sont souvent privilégiées pour saisir les processus complexes de construction de l'identité dans des contextes sociaux, car « [...] il existe une multitude de données que ne sont pas réductibles à une expression numérique. Les rapports entre ces données ne sont significatifs que par rapport à un contexte lui-même construit d'un point de vue rationnel » (Lima Lalanda-Gonçalves, 2016, p. 14). Dans des disciplines comme la psychologie ou les études littéraires, l'analyse narrative est une méthode courante pour comprendre comment les individus construisent leurs identités à travers des récits personnels (Murray, 2017). Les analyses quantitatives (enquêtes, questionnaires, etc.) sont, en revanche, fréquemment utilisées en sociologie et en psychologie sociale pour examiner les relations entre l'identité et des variables sociales telles que la classe sociale, l'appartenance ethnique ou le genre (Maisonneuve & Margot-Duclot, 1966). En linguistique, l'analyse du discours permet, entre autres, par des méthodes qualitatives, de répondre à la question de savoir comment l'identité se construit et se transforme dans les discours.

¹ L'histoire de la discipline, qui émerge progressivement en France dans les années soixante (Tétu, 2002) et se développe considérablement au cours de la décennie suivante, a été décrite par Maingueneau (2021a).

L'identité ne se limite pas à une caractéristique stable, mais constitue un processus dynamique, constamment négocié et reconfiguré, en particulier à travers le langage. L'analyse des discours permet aux chercheurs d'observer comment les individus ou les groupes se définissent, se redéfinissent et interagissent dans leurs contextes sociaux, culturels et politiques.

Face à une diversité de méthodes et de théories, nous proposons en premier lieu un parcours théorique visant à synthétiser les idées proposées et à souligner la place que l'analyse du discours française occupe dans les recherches sur les représentations identitaires. Le texte proposé par Jolanta Dyoniziak, intitulé « Autour de l'identité et des représentations identitaires », vise à initier aux phénomènes identitaires au sein des sciences humaines. L'auteure invite à suivre un parcours théorique organisant l'état actuel des recherches et propose de regrouper différentes approches méthodologiques de l'identité en un système de réflexions cohérent. Compte tenu de l'ampleur de la problématique annoncée dans le titre du livre, l'accent est mis sur une synthèse des approches méthodologiques des phénomènes identitaires propres à l'École française de l'analyse du discours. L'auteure distingue l'approche énonciative qui se concentre sur la construction de l'identité de l'énonciateur, développée à la suite des travaux de Benveniste et enrichie ensuite dans le cadre du paradigme communicationnel (*cf.* les travaux de C. Kerbrat-Orecchioni, de P. Charaudeau). La deuxième approche méthodologique puise dans la tradition argumentative. L'École de Tel Aviv (*cf.* les travaux de R. Amossy, de R. Koren), s'inspirant de la Nouvelle Rhétorique de Perelman (2008/1958), étudie l'identité en la reliant à l'éthos du locuteur. Les perspectives contemporaines ne seraient pas possibles sans se référer aux réflexions anciennes sur la construction de l'identité et le fonctionnement social de l'individu. Cet aperçu, généralisant l'état de la recherche sur l'identité, permet de passer à l'analyse des questions identitaires spécifiques.

Ainsi, deux problèmes sont débattus dans la deuxième partie intitulée « Approche discursive » : le point de vue exogène dans la construction identitaire et la relation réciproque entre l'identité individuelle et l'identité collective.

Le chapitre rédigé par Ewa Pirogowska propose une discussion sur le primat du point de vue exogène dans la construction identitaire. Le problème est abordé à travers l'exemple du discours de l'identité juive et du discours sur l'identité juive paru dans *Le Figaro*, dans les rubriques d'opinion, après le 7 octobre 2023, date des premiers massacres menés par le Hamas contre le peuple juif. Ces actes terroristes ont déclenché la guerre à Gaza et ont fragilisé la situation politique au Proche-Orient. En conséquence, depuis octobre 2023, on assiste à une escalade de violences traumatisant tant les Israéliens que les Palestiniens, et ce ne sont pas les seules nations confrontées aux antagonismes. Le conflit est devenu un catalyseur pour d'autres tensions au Moyen-Orient – en plus de la Cisjordanie, au Liban, au Yémen, en Syrie et en Irak, les hostilités ont connu une intensification brutale². Cette situation suscite des réactions diverses et souvent polarisées à travers le monde. Les commentaires varient en fonction des perspectives géopolitiques, culturelles et idéologiques des observateurs, qu'il s'agisse de gouvernements, d'organisations internationales, de médias ou de citoyens. Comme le souligne l'auteure, l'identité juive est construite, entre autres, à travers les relations entre les Juifs (l'optique endogène qui se concentre sur la construction interne de l'identité) et les non-Juifs (l'optique exogène qui considère les influences extérieures). La thèse proposée constitue un point de départ pour débattre si le primat du point de vue exogène suffit à expliquer la complexité identitaire à laquelle sont confrontés actuellement les Juifs en France. Les réflexions autour de l'identité juive donnent une perspective socioculturelle pour comprendre les dynamiques identitaires actuelles dans le contexte du traumatisme collectif.

Dans le chapitre suivant, Patrycja Bobowska-Nastarzewska examine le phénomène de la mise en relation des dimensions individuelle et collective dans la construction identitaire d'un individu politique. Méthodologiquement distinctes (Paissa & Koren, 2020), ces deux dimensions se croisent et se combinent dans le discours, offrant finalement la possibilité d'exercer des fonctions sociales face au souverain

² <https://www.tygodnikpowszechny.pl/wojna-w-gazie-stala-sie-tlenem-dla-innych-ognisk-zapalnych-na-bliskim-wschodzie-oto-ich-mapa-186385>, consulté le 11.11.2024.

de la nation, le peuple, dans un pays démocratique. Le phénomène est illustré à travers l'analyse des allocutions du Président de la République française, Emmanuel Macron, recueillies entre 2019 et 2022.

L'auteure commence par des réflexions philosophiques sur la nature de l'identité : l'identité est une question de vérité concernant l'homme et le monde. Ce point de départ permet d'explorer la complexité des processus identitaires et, surtout, de mettre en lumière le rôle de l'Autre dans la prise de conscience de soi. Aujourd'hui, à l'époque numérique, la relation Moi-Autre s'établit souvent de manière indirecte, grâce aux médias. Une double nature de l'identité, à la fois individuelle et collective, permet, dans le cadre social général, de cristalliser des enjeux communicationnels et d'initier une dynamique interactionnelle.

Les réflexions théoriques servent de prétexte à l'étude de cas (le cadre social spécifique) que l'auteure propose dans la seconde partie du chapitre. L'objectif de cette étude est de décrire la stratégie discursive responsable de la construction identitaire qu'entreprend le président Emmanuel Macron en tant que chef de la nation et leader politique au sein de l'Union européenne. L'auteure met l'accent sur la dimension persuasive propre à l'allocution qui s'inscrit dans un processus relationnel et dynamique (Kunnen & Bosma, 2006).

La troisième section du livre porte le titre « Polémique sur l'identité ». Françoise Collinet propose de discuter certaines incompatibilités qui se manifestent, lorsque la Nouvelle Rhétorique, fondée par Perelman et Olbrecht-Tyteca (2008/1958), est interprétée à travers l'approche discursive propre à l'analyse française du discours. L'idée issue de l'école de Bruxelles « [...] suit la tradition aristotélicienne en dénommant rhétorique l'étude de l'ensemble des moyens verbaux aptes à persuader [...] » (Amossy & Koren, 2009, p. 2). Selon les remarques formulées par Meyer dans la préface (Perelman & Olbrecht-Tyteca, 2008), la liaison entre la rhétorique et l'argumentation permet de décrire l'art de convaincre par un raisonnement - « l'argumentation, qui raisonne sans contraindre » - dans divers types de discours qui varient en fonction des disciplines et des auditoires.

Intelligible dans sa globalité, l'idée perelmanienne devient parfois obscure dans ses détails. Perelman s'éloigne de la logique formelle pour proposer une théorie de l'argumentation fondée sur des considérations

pragmatiques. Cela peut parfois créer un fossé avec les approches plus rigides de la logique ou de la philosophie du langage, rendant son approche difficile à concilier avec les traditions logiques classiques. Plusieurs ouvrages critiques dans les études linguistiques discutent la relation entre l'argumentation et la rhétorique (parmi lesquels : Amossy, 2006/2000 ; Amossy & Koren, 2009 ; Ducrot, 2017 ; Robrieux, 2021). À la lumière du constat généralement admis qu'il existe un lien entre l'analyse du discours et la rhétorique perelmanienne (Amossy, 2006/2000 ; Amossy & Koren, 2009), Collinet avance une thèse allant à l'encontre des positionnements discursivistes. Selon la chercheuse, le *Traité* est explicitement indifférent à la variété des situations de communication, qui sont pourtant fondamentales dans les approches discursives.

La Nouvelle Rhétorique revisite l'héritage antique et moderne, en mettant l'accent sur l'analyse des structures argumentatives, fondées d'une part sur des associations (lorsque les arguments sont, entre autres, légitimés par la structure du réel) et d'autre part sur des dissociations de notions (lorsqu'on évoque, par exemple, une divergence entre l'apparence et la réalité). Cela met en avant l'aspect logique du *Traité* et permet de l'interpréter en termes de grammaire. Bien que cette idée puisse paraître paradoxale au premier abord, l'auteure la développe en l'illustrant par de nombreux schémas.

Mais, avant tout, l'auteure attire l'attention sur l'élimination de l'identité « discursive » au profit d'un type particulier d'arguments fondés sur le lien entre la personne et ses actes : le lien entre l'orateur et son discours. Ses thèses se révèlent finalement intéressantes à la lumière de l'étude de cas (d'une polémique sur le mariage des personnes de même sexe, qui a éclaté suite à une pétition publiée par le magazine *Têtu* en juillet 2022), surtout pour un lecteur initié aux problématiques de l'argumentation et du discours. La contribution présentée,

Peut-être pourra-t-elle, [constate Collinet] malgré tout, être utile au lecteur en ce qu'elle rappelle le surprenant décalage qui apparaît selon qu'on envisage l'identité du point de vue des sciences humaines contemporaines ou d'une réflexion philosophique d'inspiration aristotélicienne (p. 94).

Les chapitres suivants sont consacrés à la discussion des représentations identitaires en termes d'éthos et constituent la dernière section du livre qui introduit l'approche argumentative dans l'analyse de l'identité. La notion d'éthos permet à Agnieszka Janion, l'auteure du cinquième chapitre, de réfléchir sur le processus de l'adhésion des sujets à un positionnement idéologique. Janion décrit la construction discursive de l'éthos collectif à travers l'exemple des slogans affichés lors des manifestations du mouvement des Gilets jaunes, apparu en France en octobre 2018. L'essentiel du texte intitulé « Trois visages des Gilets jaunes : un regard sur l'éthos collectif du mouvement social » consiste à dégager et décrire les actes qui permettent à un orateur collectif de créer l'identité d'un mouvement social spontané et non-structuré. L'auteure met en lumière un paradoxe en analysant, d'une part, la complexité de l'identité collective des Gilets jaunes, marquée par ses multiples visages, et, d'autre part, en se référant aux principes théoriques relatifs à la construction de l'éthos collectif (Amossy & Orkibi, 2021). Alors que l'éthos collectif repose généralement sur un processus d'homogénéisation, l'uniformisation donnant à l'identité un caractère collectif, le mouvement des Gilets jaunes se structure autour d'une identité collective non homogène. Puisque la construction de l'identité s'opère dans un contexte social de protestation, suite à la hausse de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE), l'éthos se construit sur le *pathos*, une émotion de désaccord commune. L'augmentation du prix des carburants, issue de la TICPE, a provoqué une situation de crise dans toute la France. Finalement, l'étude démontre que certains phénomènes discursifs sont efficaces dans la construction d'une identité revendicative, consolidant en un mouvement social une masse de citoyens dépourvue de structures formelles, et surtout non-homogène.

Jolanta Dyoniziak, dans le chapitre intitulé « Les émotions au service de l'éthos hétéro-attribué. À la croisée des effets énonciatifs et argumentatifs », propose d'étudier la question de l'éthos sous une perspective rarement abordée dans les ouvrages récents. Si cette approche n'est pas totalement novatrice – quelques propositions d'inclusion du point de vue exogène dans l'analyse de l'éthos existent déjà (surtout dans le

champ littéraire, cf. Herman, 2009 ; Amossy, 2009) – et si la réflexion sur l'élargissement du champ définitionnel, qui n'accepte traditionnellement que le point de vue endogène (Amossy, 1999, 2008, 2010 ; Maingueneau, 2007), est déjà présente (Kerbrat-Orecchioni, 2016 ; Maingueneau, 2022 ; Rabatel, 2020), l'idée proposée rompt avec les schémas traditionnels et permet de les déployer conformément à la diversité des situations d'énonciation.

En politique, le processus d'auto-attribution de l'éthos est saillant pour plusieurs raisons liées à la nature même de la communication politique et aux enjeux de crédibilité, d'identité et de pouvoir. Afin de contribuer à une discussion démocratique, les instances journalistiques proposent, entre autres, un éthos d'un homme politique construit en hétéro-attribution (c'est-à-dire attribué par des tiers). L'image identitaire ainsi créée constitue donc une interprétation, ce que souligne Maingueneau : « le destinataire construit une représentation évaluée du locuteur en s'appuyant sur les catégories et les normes de la communauté concernée » (2022, p. 11). L'auteure du chapitre illustre cette dynamique par une analyse argumentative de l'éthos de Donald Trump, tel qu'il est construit par un collectif d'énonciateurs dans un reportage réalisé par la chaîne de télévision *Arte*, intitulé « Les décisions de Trump », diffusé en tant que premier épisode dans le cadre d'une série documentaire de Norma Percy : *America First, le bilan* (France, 2019). L'étude met en avant le rôle de l'émotion collective, légitimant, via le discours journalistique, l'éthos attribué à Donald Trump par les acteurs politiques au moment où il était le 45^e président des États-Unis.

Les Auteurs espèrent que le lecteur sera incité à porter un regard sur les perspectives présentées, fruit d'un travail collectif qu'elles ont eu la chance de mettre au point à la suite de rencontres vivement animées par des débats longs mais inspirants.

Jolanta Dyoniziak

Bibliographie

- Amossy, Ruth (éd.) (1999). *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos*. Lausanne : Delachaux et Niestlé, p. 75-100.
- Amossy, Ruth (2006/2000). *L'argumentation dans le discours*. Paris : Armand Colin.
- Amossy, Ruth (2008). « Dimension rationnelle et dimension affective de l'ethos ». In M. Rinn (éds.), *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 113-125. <https://books.openedition.org/pur/30428>, consulté le 25.05.2021.
- Amossy, Ruth (2009). « La double nature de l'image d'auteur ». *Argumentation et Analyse du Discours*, n°3. <https://doi.org/10.4000/aad.662>
- Amossy, Ruth & Koren, Roselyne (2009). « Rhétorique et argumentation : approches croisées ». *Argumentation et Analyse du discours*, n°2. <https://doi.org/10.4000/aad.561>
- Amossy, Ruth (2010). *La Présentation de soi. Éthos et identité verbale*. Paris : Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.amoss.2010.01>
- Amossy, Ruth & Orkibi, Eithan (éds.) (2021). *Ethos collectif et identités sociales*. Paris : Garnier.
- Charaudeau, Patrick (2006). « Identité sociale et identité discursive, le fondement de la compétence communicationnelle ». *Niterói*, n°21, p. 339-354.
- Charaudeau, Patrick (2023). *Le Sujet parlant en sciences du langage. Contraintes et libertés. Une perspective interdisciplinaire*. Limoges : Éd. Lambert-Lucas.
- Druetta, Ruggero & Paissa, Paola (2020). « Éthos discursif, éthos préalable et postures énonciatives ». *Corela. Cognition, Représentation, Langage*, HS-32. <https://journals.openedition.org/corela/12457>, consulté le 23.06.2023.
- Ducrot, Oswald (2017). *Argumentation rhétorique et argumentation linguistique*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, p. 17-34.
- Dyoniziak, Jolanta & Pirogowska, Ewa (dir.) (2024). « Identité dans la langue et dans le discours », *Studia Romanica Posnaniensia*, n°51(1).
- Herman, Jan (2009). « Image de l'auteur et création d'un ethos fictif à l'Âge classique ». *Argumentation et Analyse du Discours*, n°3. <https://doi.org/10.4000/aad.672>
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (2016). « Les débats présidentiels comme lieu de confrontation d'éthos : une approche interactionnelle du discours politique ». In M. Degani, P. Frassi, M. I. Lorenzetti (éds.), *The languages*

- of Politics. La politique et ses langages*, Volume 2, Cambridge Scholars Publishing, p. 9-32.
- Kunnen, Saskia E. & Bosma, Harke A. (2006). « Le développement de l'identité : un processus relationnel et dynamique » (trad. F. Bariaud). *O.S.P. L'orientation scolaire et professionnelle*, n°35/2. <https://doi.org/10.4000/osp.1061>
- Leff, Michael (2009). « Perelman, argument ad hominem et ethos rhétorique ». *Argumentation et Analyse du Discours*, n°2. <https://doi.org/10.4000/aad.213>
- Lima Lalanda-Gonçalves, Rolando (2016). « Liens et sens de l'action : perspectives méthodologiques ». *Recherches qualitatives* (Hors-Série), n°18, p. 10-16. <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/>, consulté le 26.11.2024.
- Maingueneau, Dominique (2007). *Analyser les textes de communication*. Paris : Armand Colin.
- Maingueneau, Dominique (2021a). *L'analyse du discours : Approches et outils*. Paris : Armand Colin.
- Maingueneau, Dominique (2021b). *Discours et analyse du discours : une introduction* (2e éd.). Armand Colin.
- Maingueneau, Dominique (2022). *L'ethos en analyse du discours*. Louvain-la-Neuve : Éditions Académia (collection « Au cœur des textes »).
- Maisonnette, Jean & Margot-Duclot, Jean (1966). « Méthodes et techniques en psychologie sociale ». *Bulletin de psychologie*, vol. 19, n°249, p. 1096-1113.
- Murray, Michael (2017). « La recherche narrative ». In M. Santiago Delefosse & M. del Rio Carral (dir.), *Les méthodes qualitatives en psychologie et sciences humaines de la santé*. Dunod, p. 107-130.
- Paissa, Paola & Koren, Roselyne (dir.) (2020). *Du singulier au collectif : construction(s) discursive(s) de l'identité collective dans les débats publics*. Limoges : Lambert-Lucas.
- Perelman, Chaïm & Olbrecht-Tyteca, Lucie (2008/1958). *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Rabatel, Alain (2020). « Une analyse de la démultiplication des éthos dit et montré dans le discours du Bourget de François Hollande raconté par Laurent Binet ». *e-Rea*, n°17(2). <https://doi.org/10.4000/erea.9292>
- Robrieux, Jean-Jacques (2021). *Rhétorique et argumentation* (4e édition). Paris : Armand Colin.

Tétu, Jean-François (2002). L'analyse française de discours. Kommunikation – Medien - Gesellschaft. Eine Bestandsaufnahme deutscher und französischer Wissenschaftler, AVINUS, Berlin, p. 205-217.

PREMIÈRE PARTIE

RÉFLEXIONS THÉORIQUES

Jolanta Dyoniziak

Université Adam Mickiewicz de Poznań

joladyo@amu.edu.pl

Chapitre 1

Autour de l'identité et des représentations identitaires

« Pour être confirmé dans mon identité,
je dépends entièrement des autres. »

Hannah Arendt¹

Abstract

The aim of this chapter, the first in the sequence, is to reflect on the concept of identity and the ways it can be described within contemporary humanities. It serves as an introduction to the more detailed discussions presented later in the book. Given the scope of reflection outlined in the title, the focus is on a synthesis of methodological approaches to the description of identity phenomena within the framework of the French school of discourse analysis. The author distinguishes the enunciative approach, developed in the wake of Benveniste's work, which concentrates on the construction of the enunciator's identity in discourse, and which is further developed within the communicative paradigm (Charaudeau). The second methodological approach represents the argumentative tradition. The Tel Aviv school, drawing on Perelman's New Rhetoric, analyzes identity by relating it to the ethos of the speaker. Contemporary perspectives would not be possible without referring

¹ Arendt Hannah (1906-1975) LE SYSTÈME TOTALITAIRE [1951] Chapitre IV. IDÉOLOGIE ET TERREUR : UN NOUVEAU TYPE DE RÉGIME, http://pa-limpsestes.fr/textes_philo/arendt/isolement.html, consulté le 25.11.2024.

to ancient reflections on the construction of identity in relation to the functioning of the individual within a community.

Keywords: identity, discourse analysis, new rhetoric, ethos

1. La notion d'identité et ses manifestations au sein des sciences humaines

Dès que les différences entre les individus sont négociées dans des interactions, des identités ou des représentations identitaires se construisent à travers le discours, lesquelles contribuent ensuite à structurer le corps social (Amossy & Koren, 2009, §15). L'identité devient ainsi un fondement essentiel du fonctionnement collectif. Compte tenu de la complexité des mécanismes sociaux, l'identité se définit à travers divers paradigmes, chacun correspondant à des contextes et des caractéristiques fonctionnelles distincts. En dehors des usages courants qui tendent à simplifier le phénomène en le considérant « [...] comme une donnée existant en elle-même, essentielle » (Baudry & Juchs, 2007, p. 157), les sciences sociales l'utilisent comme un outil d'analyse pour aborder différentes problématiques liées aux relations sociales (*ibid.*). Loin d'être une donnée innée, comme pourrait le suggérer le sens commun, l'identité est alors perçue comme sujette à une construction continue dans la vie sociale. Il s'agit d'un processus dynamique où l'identité ne se fixe pas de manière définitive, mais se façonne sous l'influence de facteurs à la fois internes et externes (Fischer, 2020). Marc souligne que « [...] la quête de l'identité apparaît bien comme un processus toujours inachevé et toujours repris, marqué par des ruptures et des crises » (2005, p. 52). C'est la raison pour laquelle, dans l'espace public, on parle aujourd'hui de *crise des identités*, de *recomposition des identités*, de *réplique identitaire*, etc. Le recours à la forme nominale plurielle (identités) met en évidence l'individualisme contemporain et signale l'omniprésence de cette doctrine dans les pays occidentaux, conçue d'ailleurs sur plusieurs plans : philosophique, politique, morale

et social. Pour un homme moderne, l'identité est liée à sa conscience ; dans le monde qui l'entoure, elle prend les formes d'une définition indépendante, consciente et permanente de soi-même (Charaudeau, 2006, p. 340). Elle est construite par l'individu dans son rapport continu à l'Autre, en fonction de ses besoins de subjectivation (on parle de sociétés « individualistes », voir *supra*) et peut constituer un facteur d'inclusion (intégration au corps social suivie d'un mode d'affirmation valorisé de l'individu, cf. Messu, 2011), soit d'exclusion sociale (cas d'altérité). Un éloignement de l'individu dans ses rapports avec autrui peut être provoqué par son aliénation, définie aujourd'hui comme l'identité négative². L'aliénation a été décrite au XIX^e siècle, tant dans le domaine de la psychiatrie que dans l'idéologie marxiste, comme un processus de sortie ou d'exclusion sociale, qui atteint l'individu privé de normalité psychique ou toute une classe sociale, le prolétariat, placé par le régime capitaliste dans une dépendance sociale³. Les deux situations décrites résultent de l'interaction entre l'identité et l'altérité (Vulbeau, 2006) et ne constituent qu'une réflexion scientifique parmi d'autres sur la complexité des phénomènes identitaires.

Impossible de tracer l'histoire de la notion, nous sommes contrainte plutôt de confirmer qu'elle remonte aux origines de la pensée (Halpern, 2016). La question du Moi et de l'Autre frappait déjà les Anciens : leurs

² Parmi les théoriciens influents ayant abordé le concept d'*identité négative*, il convient de mentionner, entre autres, le sociologue François Dubet (né en 1946) et le psychanalyste Daniel Sibony (né en 1942). En sociologie et en psychologie, l'identité négative se construit sur la base de la non-appartenance, du rejet, de l'opposition ou de la distanciation par rapport aux attentes et aux valeurs sociales, étant souvent liée à des expériences d'aliénation (voir, entre autres : Le Blanc, 2001 ; Malewska-Peyre, 1993).

³ L'aliénation, en tant que processus de sortie et d'exclusion sociale affectant l'individu dépourvu de normalité psychique, a été largement décrite par Philippe Pinel (1745-1826), un psychiatre français. Pinel est souvent considéré comme l'un des pionniers de la psychiatrie moderne. Il a introduit la notion d'*aliénation mentale* pour désigner les troubles psychiques, en particulier dans le cadre de l'isolement social des patients dans des institutions psychiatriques (<https://pinel.qc.ca/les-fondateurs/>, consulté le 19.11.2024).

Plus tard, d'autres théoriciens, comme Karl Marx (1818-1883), ont également utilisé le concept d'aliénation, mais dans un contexte social et économique.

discussions témoignent de l'intérêt de l'humanité pour l'essence de sa nature sociale. La notion a suivi des transformations importantes au cours des siècles, depuis l'Antiquité (grecque et romaine) jusqu'à la Modernité. À chaque moment de l'histoire de l'humanité, à travers différentes civilisations, au sein de nombreux domaines : anthropologique, artistique, biologique, littéraire, historique, philosophique, psychologique, religieux, sociologique (pour ne citer que les principaux), elle devient emblématique pour ceux qui recherchent l'essence du genre humain. Si l'on dit que cela consiste en une capacité à se définir, on ne garantira pas la clarté de la notion, tant celle-ci est énigmatique. Selon Jung,

l'identité est probablement la chose la plus fragile et la plus énigmatique qui soit. Il apparaît dès lors très difficile d'en donner une définition tant cette notion semble en réalité concerner ce qu'il y a de plus intime en nous et peut-être de plus mystérieux. L'identité renvoie à un ensemble de significations plus ou moins éloignées entre elles, en fonction des approches, des modèles, du champ épistémologique auxquels elle se réfère. (Jung, 2015, p. 11)

Selon le dictionnaire *Larousse*⁴, le mot trouve son origine dans la langue latine, on y note deux formes qui s'opposent par le registre : en bas latin, *identitas*, *-atis* ; en latin classique, *idem*, signifiant « le même ». Le sens courant indique le caractère définitionnel/représentatif du phénomène : « caractère permanent et fondamental de quelqu'un, d'un groupe, qui fait son individualité, sa singularité ». Le dictionnaire propose trois acceptions du mot en fonction de la discipline qui le place au centre de ses intérêts. Dans le champ de la philosophie, l'identité est définie par le recours à *identique*, sens premier du mot :

Identité et *identique* semblent s'opposer : est identique ce qui est semblable à autre chose ; or, le mot *identité*, dans son emploi politique et social, signifie ce par quoi l'on différencie une communauté d'une autre ou un individu d'un autre. Par ailleurs,

⁴ <https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/identit%C3%A9/59715>, consulté le 21.08.2024.

identité et *identifié* relèvent de la même logique : la différence, qui constitue l'identité, repose toujours sur ce qui est propre et exclusif à un être ; il faut donc que celui-ci soit *identifié* par un caractère qui le singularise. La relation entre similitude et différence s'éclaire : un être est différent d'un autre si ses caractères propres sont stables et connaissables ; il est donc différent s'il est semblable à lui-même : son identité avec lui-même lui permet d'être identifié par différence d'avec les êtres dont il est distinct ; il est identifié parce qu'il est identique à lui-même et non pas identique aux autres.

En sciences politiques, l'identité est liée à l'exercice du pouvoir et constitue un facteur primordial permettant la lutte sociale :

La question de l'identité s'est posée chaque fois qu'un individu ou un groupe a eu besoin de faire valoir ses droits propres contre une puissance hégémonique.

Cette dynamique identitaire est activée sous l'influence de plusieurs facteurs, qu'ils soient endogènes (liés à des contextes socio-culturels ou historiques internes) ou exogènes (découlant de pressions extérieures, comme l'influence d'autres puissances ou d'autres forces économiques). Ces facteurs agissent de manière variable, selon les contextes politiques, économiques et sociaux. Malgré cette variabilité, certains paradigmes ont été identifiés comme régissant la scène politique. À titre d'exemple, le pouvoir centralisateur met en doute l'identité régionale (Dargent, 2001), tandis que le pouvoir libéral contribue à l'apparition de sociétés multiculturelles (Goedel, 2018). Quant au modèle républicain⁵, il privilégie la liberté individuelle à condition que les manifestations des diverses identités ne dépassent en rien le cadre de la loi établie.

En psychologie, l'identité, note le dictionnaire, est construite dans les relations sociales par le recours à des mécanismes cognitifs qui se manifestent, d'un côté, entre l'individu et son groupe et, de l'autre, entre l'individu et un autre groupe/d'autres groupes (*processus in-*

⁵ Sur le modèle républicain polonais et ses différences par rapport au modèle républicain français cf. Dyoniziak & Pirogowska, 2023.

group, out-group), ce que les psychologues appellent l'identification (Chagnon, 2017). Les deux relations se distinguent par un mécanisme identitaire majeur :

De façon générale, le sentiment d'appartenir à un groupe conduit l'individu à exagérer les différences par rapport à des individus d'autres groupes et à minimiser les différences entre individus d'un même groupe.

Ainsi, parmi les synonymes du mot « identité » le dictionnaire *Le Robert*⁶ énumère des mots qui impliquent le sème [+ identique] : égalité, équivalence, homologie, ressemblance, similarité, similitude, communauté, accord, coïncidence, mais également ceux qui mettent en avant la différence, à savoir : consubstantialité et unité.

2. La notion d'identité en AD

Dans l'analyse du discours française, deux voies méthodologiques peuvent être envisagées dès que l'on parle de l'identité et de la langue. L'approche énonciative, développée à la suite des travaux de Benveniste (1966, 1974), se concentre sur l'identité de l'énonciateur et le place au centre de l'analyse de la parole devenue subjective à chaque étape de la réalisation discursive. Cela ne signifie pas que les récepteurs se perdent dans un chaos de réalisations discursives infiniment diversifiées (idiolectales), non-systémiques et, dès lors, inaccessibles. Bien au contraire, les énonciations sont à chaque fois « localisées » par des paramètres formels. Le nombre fini des genres discursifs (formes génériques des pratiques discursives) inhérents à la pratique sociale de la parole, et surtout issus de cette pratique, permet d'assurer une transparence dans le processus de création, puis de déduction du sens. Puisque l'usage de la langue consiste en une application des schèmes⁷,

⁶ <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/identite>, consulté le 21.08.2024.

⁷ En linguistique cognitive, l'usage de la langue repose sur des schèmes ou des structures cognitives (entre autres : Lakoff & Johnson, 1980 ; Langacker, 1987).

et que ces schèmes sont indispensables à la pratique de la parole (la communication), les créations verbales peuvent jouir, sur le plan social, d'une transparence dont l'expérience reste cependant gradable. Soulignons que, conformément au paradigme communicationnel (représenté, entre autres, par Patrick Charaudeau, 2005, 2007 et Dominique Maingueneu, 2000), cette expérience englobe deux instances : celle de la production ainsi que celle de la réception du/des message(s). Dans le processus de la construction identitaire, elles sont mises dans une relation à deux, mais qui n'est pas symétrique. Selon Charaudeau, « la question identitaire est une question complexe [...] parce qu'elle résulte d'un croisement de regards : celui du sujet communiquant qui cherche à la construire et à l'imposer à son partenaire, le sujet interprétant, lequel ne peut s'empêcher, à son tour, d'attribuer une identité à celui-ci en fonction de ses propres a priori » (2006, p. 353). C'est au destinataire qu'appartient l'interprétation des jeux identitaires de son allocataire et, selon les circonstances, le fait d'y ajuster son propre jeu. En poursuivant la discussion sur les processus identitaires dans le cadre communicationnel, un autre phénomène, au moins, mérite d'être souligné. Une combinaison de deux identités, sociale et discursive, en est la base à condition que la première soit cruciale dans la construction identitaire (*ibid.*, p. 348). La première est liée aux rôles que les individus jouent dans la société ; elle a donc une nature institutionnelle (les sujets sont légitimés à agir en fonction d'une position de pouvoir qu'ils occupent dans la vie sociale), tandis que la seconde est construite à travers des actes de discours :

Il s'agit de schémas langagiers qui permettent de produire des énoncés en fonction de règles grammaticales et pragmatiques. Ces schémas permettent à l'énonciateur de structurer sa pensée et son discours de manière cohérente. Cependant, l'énonciateur n'est pas simplement un exécutant de règles ou de schémas ; il les utilise en fonction de son point de vue, de son intention, et de sa situation. Cela signifie qu'il peut les manipuler autant qu'il veut exprimer son identité et son intention. Un texte intéressant sur la linguistique cognitive en France a été proposé par Didier Bottineau lors du 1er séminaire franco-russe en sciences cognitives à Moscou, en septembre 2010. Le texte intitulé *Les linguistiques cognitives en France : problématiques actuelles* est disponible sur le site suivant : <https://shs.hal.science/halshs-00656291/document>.

L'identité sociale a besoin d'être confortée, renforcée, recréée ou, au contraire, occultée par le comportement langagier du sujet parlant, et l'identité discursive, pour se construire, a besoin d'un socle d'identité sociale. (*ibid.*, p. 344)

La construction de l'identité discursive obéit à un double enjeu : celui de la *crédibilité* et celui de la *captation*. Le sujet se mobilise en adoptant différentes attitudes – de *neutralité*, de *distanciation*, d'*engagement* – qu'il manie à sa manière pour être pris au sérieux par ses interlocuteurs. De plus, dès qu'il est en dehors d'une relation d'autorité, il est contraint à choisir un mode de prise de parole, une organisation énonciative du discours ainsi qu'un maniement des imaginaires socio-discursifs approprié, afin que l'autre y croie. Ainsi, l'identité est une construction qui naît de l'interaction et de la reconnaissance mutuelle entre les individus, mais aussi de la différenciation entre soi et l'autre, chaque individu apportant une perspective différente dans le processus de reconnaissance :

[...] chacun des partenaires de l'échange est engagé dans un processus réciproque (mais non symétrique) de reconnaissance de l'autre et de différenciation vis-à-vis de cet autre, chacun se légitimant et légitimant l'autre à travers une sorte de 'regard évaluateur' qui permet de dire que l'identité se construit à travers une croisée des regards : 'il y a l'autre et il y a moi, et c'est de l'autre que je tiens le moi'. (Charaudeau, 2006, p. 341)

Finalement, la conscience identitaire résulte d'un ensemble d'expériences vécues par le sujet en tant qu'être social. Un des grands avantages de l'approche proposée tient au fait qu'elle place la linguistique au centre des disciplines qui s'intéressent aux phénomènes identitaires, telles que la sociologie ou la psychologie. Selon Charaudeau, c'est la linguistique qui tisse un lien entre toutes ces disciplines : « [...] pas de sociologie, pas de psychologie sociale, pas d'anthropologie sans prise en compte des mécanismes langagiers » (*ibid.*, p. 340). Toutefois, l'avantage majeur de cette approche réside dans la proposition d'un cadre méthodologique permettant d'étudier l'identité comme une construction sociale modelée par des pratiques discursives (*ibid.*).

La seconde voie méthodologique du traitement de l'identité et de la langue est proposée par le courant argumentatif, qui se développe parallèlement au précédent au sein de l'analyse du discours. En admettant que le fait d'argumenter consiste en une prise de position (Amossy, 2000 ; Amossy & Koren, 2004), nous sommes contraints d'y reconnaître une création identitaire du sujet. Soulignons que le fait de parler de « sujet » ne nous oblige guère à nous référer à un individu unique. Dès que l'on évoque un collectif, qui se veut un lieu d'échange et de parole, le sujet devient une instance plurielle (Amossy & Orkibi, 2021).

Le paradigme psychologique dans l'argumentation a été remis à l'honneur (depuis l'époque ancienne) grâce aux travaux de Perelman (2008 /1958). Depuis le siècle des Lumières, on le considère comme nuisible à la clarté du raisonnement et gênant la logique des preuves. Leff évoque à ce propos les facteurs liés aux personnes engagées dans le débat qui détournent la délibération objective (2009, § 3). Ce point est également souligné par les auteurs du *Traité* qui, un peu avant, ont noté : « [...] les raisonnements étrangers au domaine purement formel échappent à la logique, et par là même à la raison » (Perelman & Olbrechts-Tyteca, 2008, p. 3). Parmi les représentants du courant rationaliste dans les études argumentatives en France, une place importante a été attribuée à Oswald Ducrot. Son idée a consisté principalement en un détachement de l'argumentation linguistique de l'argumentation rhétorique, cette dernière ayant acquis une mauvaise renommée, étant le plus souvent associée au style du discours et limitée à l'utilisation de figures (Amossy & Koren, 2009). En somme, la rhétorique a fait l'objet de critiques en raison de son formalisme, dont certains cherchaient à se défaire, notamment dans le domaine de l'enseignement (Compagnon, 1999⁸). L'argumentation, envisagée comme un fait de la langue et non de la parole, c'est-à-dire détachée de l'acte verbal, et par conséquent, dépersonnalisée, est devenue, au siècle précédent, un gage d'objectivité dans le raisonnement. Telle était, selon Amossy et Koren, l'idée que nous ont proposée Anscombe et Ducrot :

⁸ Depuis la seconde moitié du XIXe siècle, la rhétorique a été supplantée en France par l'histoire littéraire devenue un paradigme dominant au niveau de l'enseignement secondaire et supérieur. <https://www.nonfiction.fr/article-6875-eloge-de-la-discipline-et-pas-des-disciples.htm>, consulté le 05.11.2024.

[Ils conçoivent l'argumentation comme] un fait de langue et non de discours, qui intervient dans la construction du sens de l'énoncé – « Signifier, pour un énoncé, c'est orienter » (Anscombre & Ducrot 1988) – et qui consiste en un enchaînement d'énoncés. (2009, § 1)

La Nouvelle Rhétorique se positionne de manière critique face à la tradition rationaliste occidentale (Grácio, 1995), dont nous avons précédemment parlé. Perelman déclare lui-même qu'il y a « une rupture avec une conception de la raison et du raisonnement, issue de Descartes » (2008, p.1). Selon Grácio, l'auteur du *Traité* propose « une nouvelle thématization de la raison » à travers « une nouvelle méthodologie » appelée « du raisonnable » (*ibid.*, p. 506). Qui plus est, son approche philosophique se distingue par une dimension nostalgique à l'égard de l'œuvre des Anciens. La Nouvelle Rhétorique se caractérise par le retour au paradigme psychologique défini par Aristote, ainsi que par l'ouverture vers le paradigme pragmatique, qui place l'argumentation dans le cadre communicationnel et la valorise comme un acte verbal en situation. Sur le plan méthodologique, ce courant entraîne l'association de l'argumentation et de la rhétorique, deux techniques discursives qui ont historiquement et institutionnellement été disjointes (Amossy & Koren, 2009, § 2). Mais surtout, la Nouvelle Rhétorique a réorienté l'argumentation vers les dimensions sociales et culturelles, en mettant l'accent sur la relation entre l'orateur et l'auditoire. Dès lors, l'argumentation ne peut être réduite ni à un simple raisonnement logique ni à une technique formelle. Elle devient un processus dialogique et socialement situé, où les valeurs, les croyances et les normes des interlocuteurs jouent un rôle central dans la construction et la réception des arguments. Les procédés argumentatifs sont conçus, dès le départ, dans leur globalité sémiotique, c'est-à-dire au niveau du codage et du décodage (de l'interprétation). Cependant, il convient de souligner que l'orateur et l'auditoire, deux instances engagées dans l'acte de l'argumentation, entrent dans une relation qui échappe, selon la conception perelmanienne, à une organisation symétrique. Si, selon Perelman et Olbrechts-Tyteca, le discours est un acte de l'orateur – ce qu'ils soulignent en affirmant : « [...] le

discours est la manifestation, par excellence, de la personne [...] » (2008, p. 426), la qualité de l'argumentation ainsi que les comportements des orateurs sont, en effet, déterminés par l'auditoire. C'est à l'instance de réception qu'il revient d'assumer un rôle dans la structuration des procédés argumentatifs (*ibid.*, p. 32) : « Chaque orateur pense, d'une façon plus ou moins consciente, à ceux qu'il cherche à persuader et qui constituent l'auditoire auquel s'adressent ses discours » (*ibid.*, p. 25). Une telle prise de position pourrait expliquer la distinction des genres oratoires proposée par les Anciens : « [...] le genre délibératif, judiciaire, épideictique, correspondaient [soulignent les auteurs du *Traité*] respectivement [...] à des auditoires en train de délibérer, de juger ou, simplement, de jouer en spectateur du développement oratoire [...] » (*ibid.*, p. 28). Néanmoins, les discours se construisent en fonction des publics et des cultures différentes ; ainsi, les structures et les contextes argumentatifs semblent beaucoup plus variés.

3. La liaison de l'identité et de l'éthos au sein de l'AD et l'AAD

Même si l'éthos ne constitue pas l'un des thèmes principaux des réflexions perelmaniennes, les contours de cette notion ont néanmoins été clairement tracés, ce qui a donné l'impulsion à des discussions ultérieures, en particulier en explorant les diverses manifestations de l'éthos dans l'acte de communication. Certaines pistes de réflexion ont été explicitement mises en avant par les auteurs de la Nouvelle Rhétorique. Perelman et Olbrechts-Tyteca, fidèles à la conception antique, soulignent que « [...] l'éthos oratoire se résume à l'impression que l'orateur, par ses propos, donne de lui-même » (2008, p. 429). Parmi les Modernes, il existe donc une conviction selon laquelle l'éthos oratoire reproduit et/ou poursuit une conception aristotélicienne. Il se présente ainsi comme un mode de preuve entièrement limité aux paroles prononcées par l'énonciateur (Leff, 2009, § 21). Dans les études postperelmaniennes, il sera désigné sous le terme d'*éthos discursif* ou *dit* qui fait émerger l'énonciateur comme une instance subjective jouant le rôle de garant des propos présentés (Maingueneau, 2000).

Si « [...] Aristote constitue, pour certains, une référence incontournable », cela ne garantit ni l'homogénéité de la notion ni sa stabilisation dans le vocabulaire critique contemporain (Woerther, 2005, p. 82). Il convient de souligner que le terme n'était guère univoque à l'époque ancienne. Woerther note que le mot *éthos* a acquis des valeurs différentes, souvent ambiguës et contradictoires, déjà dans les textes antérieurs à Aristote (2005, p. 87). Contrairement à ce que pensent les Modernes, Aristote, bien qu'il ait enrichi cette notion en la situant dans quatre contextes différents : biologique, éthique (comprenant une extension politique), poétique et rhétorique (*ibid.*, p. 84), ne l'a ni structurée ni affinée de manière à en offrir une définition unique, les contextes d'emploi restant divergents. Il serait donc erroné de définir l'éthos uniquement comme une image discursive de l'orateur, tandis que d'autres valeurs demeurent saillantes. Les études en AD et en AAD⁹ ont démontré que l'éthos peut « [...] s'avérer englobant (suivant Maingueneau, il « enveloppe » l'énonciation, sans besoin d'être explicité, pouvant être *montré* et non *dit* [...]) »¹⁰ (Druetta & Paissa, 2020, p. 2). Par ailleurs, la Nouvelle Rhétorique met l'accent sur l'importance de l'identité de l'orateur dont il jouit en tant qu'instance publique : « La vie de l'orateur, dans la mesure où elle est publique, constitue un long préambule à son discours » (Perelman & Olbrechts-Tyteca, 2008, p. 430). Selon Leff, cette remarque constitue un retour à une conception isocratéenne de l'argumentation « [...] qui prend en compte la réputation du locuteur établie sur des paroles et des faits antérieurs au discours » (2009, § 21). Il s'agit alors d'une donnée préexistante, fondée par l'autorité individuelle et institutionnelle de l'orateur (sa réputation, son statut social, etc.) (Alsafar, 2015, p. 323). Ainsi une discussion est-elle lancée sur l'éthos qu'on nommera préalable et/ou l'éthos prédiscursif. Si, pour certains, les deux termes s'avèrent coréférentiels (Alsafar, 2015 ; Ly, 2021), pour d'autres, ils ne se recouvrent pas totalement (Druetta & Paissa, 2020). Quelle que soit l'étendue définitionnelle de ces deux notions, il serait difficile de ne pas signaler une forme de complémentarité entre les différents éthos en relation avec les procédés argumentatifs et, surtout,

⁹ Analyse du discours (AD), analyse argumentative du discours (AAD)

¹⁰ Cf. Maingueneau, Dominique, 2002.

identitaires. Bien que, comme le souligne Alsafar, « [...] l'éthos relève du *paraître* et non de l'*être* [...] » (2015, p. 322), défini, en principe, comme une image de soi, il remplit des fonctions identitaires dans le discours, puisqu'il est porteur de représentations sociales.

Jusqu'à présent, nous avons discuté deux points essentiels liés à l'éthos. Le premier est que, dans la communication, l'éthos peut prendre des dimensions différentes (éthos dit, éthos montré, éthos préalable). Le second met en lumière un point de contiguïté qui apparaît lorsque l'orateur passe à l'argumentation. En même temps que les arguments sont présentés, les représentations identitaires, selon lesquelles l'individu entre en relation avec une collectivité, sont établies. Somme toute, un point de vue endogène semble commun à toute construction éthotique. À réfléchir donc : est-ce un trait définitionnel nécessaire? Les recherches récentes nous permettent de répondre négativement à cette question et d'aborder immédiatement le point intéressant suivant. L'éthos peut également servir dans l'interdiscours aux phénomènes dialogiques, déjà signalés par Perelman et Olbrechts-Tyteca : « [...] les paroles d'autrui, reproduites par l'orateur, changent de signification, car celui qui les répète prend toujours à leur égard une position, d'une certaine manière, nouvelle [...] » (*ibid.*, p. 427). À la lumière du constat évoqué, le problème peut être traité de deux manières différentes. Soit l'analyse se concentre sur l'énonciateur qui, à travers des postures énonciatives à l'égard des contenus rapportés, construit son identité (*cf.* entre autres : El-Idrissi & Hassala, 2022 ; Rabatel, 2012, 2017) ; soit on se focalise sur l'objet du discours, notamment sur l'image de l'Autre que l'énonciateur crée à travers le discours rapporté. Il existe des études contemporaines qui abordent le phénomène de l'éthos représenté, hétéroattribué, entre autres, dans la communication conflictuelle, réalisée à travers plusieurs occurrences de discours rapporté (*cf.* Kerbrat-Orecchioni, 2016 ; Sandré, 2014). On souligne dans la construction éthotique l'articulation du plan énonciatif au plan rhétorique et pragmatique. On évoque souvent l'interaction avec la scénographie énonciative. Finalement, une discussion s'ouvre sur une nouvelle dimension identitaire de l'énonciateur à décrire, notamment sur le rapport qui s'établit entre les postures énonciatives et l'éthos même (relation

éthos-posture, cf. Druetta & Paissa, 2020, p. 18). Il ne faut pas oublier que ces deux phénomènes ne se recouvrent que partiellement, mais exercent visiblement une fonction identitaire commune :

Il faut aussi distinguer les postures de l'éthos, qui est à l'origine une image de soi argumentant, dont on étend le domaine de validité à tous les phénomènes langagiers (Amossy 2010) : là encore, les postures sont limitées à la co-construction des PDV, et la „présentation de soi” ne concerne la posture que pour autant qu'elle entre dans cette construction. (Rabatel, 2017, p. 78)

Or, l'éthos, qu'il soit individuel (Baider & Constantinou, 2017) ou collectif (Attruia, 2021 ; Sadoun-Kerber, 2021), lorsqu'il est mis en cause dans un mouvement de stigmat, trouve sa réparation dans les phénomènes identitaires inhérents à l'énonciation. Il convient de préciser que l'éthos individuel fait exister dans l'espace social un sujet unique, tandis que l'éthos collectif met en scène un groupe d'individus (Amossy & Orkibi, 2021, p. 9). La représentation identitaire que le collectif se forge de lui-même passe généralement par une opération d'homogénéisation, « [qui est] susceptible de gommer la diversité souvent très grande des individus et des groupes qui se réunissent dans une même image collective, pour élaborer une entité distincte capable de défendre une même opinion ou de se lancer dans une action commune » (*ibid.*, p.10)¹¹. À travers l'éthos collectif, nous pouvons observer ou décrire tout un continuum d'enjeux identitaires permettant aux individus de se lancer dans la vie citoyenne. Par *vie citoyenne*, nous comprenons toute forme de collectif se manifestant sur le plan social et entreprenant des actions collectives. Soulignons, ce que remarque également John Pitseys, philosophe et juriste belge, que « [...] dans un régime démocratique, elle représente donc une dimension importante de la participation politique » (2017, p. 7). Jouant sur le statut juridique, politique et social, le discours de revendication dont un collectif genré est l'auteur en est un bon exemple (Siess, 2021). Parmi les collectifs

¹¹ Une discussion sur l'opération de l'homogénéisation inhérente à la construction de l'identité collective est proposée par Agnieszka Janion dans le cinquième chapitre.

pouvant se constituer, il convient de mentionner les groupes ethniques, religieux, nationaux, professionnels, et bien d'autres. Différents aspects liés à la constitution ou le rassemblement d'un collectif, la polarisation et le positionnement par rapport à l'Autre, la persuasion, la promotion et la réparation (dès que l'image est détériorée ou attaquée, *cf.* Amossy & Orkibi, 2021, p. 11), tous ces éléments contribuent à la compréhension des dynamiques sociopolitiques et des cultures. Les procédés de catégorisation, de stéréotypisation (codes culturels), d'homogénéisation, de prototypisation, avec toute la signification émotionnelle qui les accompagne, caractérisent la logique des comportements et la formation de l'agentivité sociale. Les phénomènes éthotiques sont alors fortement liés aux phénomènes identitaires qui peuvent à leur tour prendre des dimensions individuelles et/ou collectives. La dichotomie indiquée par les conjonctions n'est que méthodologique. Comme l'individu ne cesse de construire son identité par rapport à l'Autre, en appartenant à un ou des collectifs et en se distanciant d'un autre ou des autres, dans la réalité sociale, les deux dimensions sont intrinsèquement liées¹². Au moment où une instance individuelle et/ou collective construit son éthos, elle crée une image de soi et détermine son identité sociale. Dès qu'elle répare ou redéfinit son éthos, elle sanctionne, et cela de façon itérative, le caractère dynamique des procédés identitaires. Il en va de même lorsqu'elle s'engage à discuter l'identité des Autres (dialogisme¹³). Quoi qu'il en soit, les recherches sur le discours et l'argumentation font progresser les questions relatives aux phénomènes identitaires, certes, et permettent de comprendre comment, dans les échanges verbaux, les identités sont construites, négociées, légitimées ou contestées.

¹² Sur la liaison entre la dimension individuelle et collective dans la construction identitaire nous avons consacré le troisième chapitre intitulé « La création de l'identité individuelle et collective. Le cas du discours politique d'Emmanuel Macron ».

¹³ Selon la théorie de Mikhaïl Bakhtine (1934, 1952, 1963), le dialogisme repose sur l'idée que tout discours est une réponse à un autre discours et que le sens du discours se construit dans l'interaction avec d'autres voix, points de vue et contextes. Pour étudier les trois dimensions (interdiscursive, interlocutive, intralocutive) du dialogisme, les niveaux et les modes de sa réalisation, sa pertinence pour l'étude des discours en situations didactiques, *cf.* Bres, 2017.

4. Conclusion

Notre objectif a consisté à proposer une sorte de synthèse des idées sur la relation entre l'identité et la langue. Le phénomène, discuté depuis l'Antiquité, a pris plusieurs « facettes » au fil des siècles, ce qui ne facilite guère son intelligibilité. Autrement dit, il est dynamique en diachronie, et également en synchronie. Il convient de noter, entre autres, le problème contemporain de l'identité numérique¹⁴ et les nouveaux paramètres de sa construction : technologiques et sociaux. Selon Perea (2010), dans l'espace du web social, les sujets post-modernes disposent d'une liberté identitaire jamais vue auparavant, allant jusqu'à constater un décrochage avec l'identité civile et sociale, qui relève pourtant du réel :

De nouvelles figures de la subjectivité et des échanges caractérisés tout autant par la proximité que par l'abstraction, par la personnalisation que par l'anonymat, se dessinent des comportements d'inscription identitaire de soi variés mais aux soubassements communs. (*ibid.*, p. 5)

Le sujet est donc loin d'être épuisé, bien au contraire, de nouvelles formes d'identité émergent, dont des praxis appellent de nouveaux questionnements et nécessitent des analyses approfondies (*cf.* entre autres : Merzeau, 2009 ; Oprea, 2019 ; Paveau, 2017).

Il est également important de souligner, ce qui est d'ailleurs évident, que l'existence de différentes approches méthodologiques au sein même de la linguistique n'aide pas à la compréhension des phénomènes identitaires. En effet, chaque approche les analyse selon ses propres « cadres », ce qui enrichit le domaine d'étude tout en provoquant en même temps des divergences d'interprétation.

Selon Charaudeau, l'étude de l'identité et de la langue contribue à centraliser la linguistique par rapport à d'autres sciences humaines

¹⁴ « Par *identité numérique*, nous désignons l'ensemble des manifestations de l'identité (civile et écran) observable dans ses manifestations sur le net » (Perea, 2010, p. 6).

(2006). Or, l'analyse du discours s'intéresse à la manière dont les identités sont construites, négociées et représentées à travers le langage. Nombreux théoriciens mettent en lumière les liens complexes entre le langage et les phénomènes sociaux, culturels et idéologiques (nous ne citons que quelques philosophes éminents : Paul Ricoeur¹⁵, Michel Foucault¹⁶, Erik Erikson¹⁷, Pierre Bourdieu¹⁸, Erving Goffman¹⁹). En se concentrant sur la manière dont les sujets se définissent, se positionnent et interagissent dans des contextes discursifs, la linguistique se rapproche de domaines comme la sociologie, la psychologie ou la philosophie. Cette centralisation postulée par Charaudeau peut être légitimée par la manière dont la linguistique, à travers l'analyse du discours, devient un outil pertinent pour comprendre les dynamiques sociales et les rapports de pouvoir. Cependant, il serait illégitime de minimiser l'apport des autres sciences humaines, notamment la psy-

¹⁵ Paul Ricoeur a étudié l'identité en lien avec la narration dans *Soi-même comme un autre* (1990). Il a soutenu que l'identité se construit à travers des récits personnels et sociaux, et que le langage narratif permet aux individus de structurer leur propre identité à travers le temps. Selon lui, l'identité est à la fois un processus continu de narration personnelle et une construction qui s'inscrit dans des discours sociaux et culturels. Cela montre l'importance du langage dans la construction de l'identité personnelle et sociale. Les thèses proposées par Ricoeur sur la construction de l'identité sont débattues par Patrycja Bobowska-Nastarzewska dans le troisième chapitre du présent ouvrage.

¹⁶ Selon Michel Foucault, l'identité est une construction sociale et historique, régulée par des discours et des pratiques de pouvoir. Dans *L'Histoire de la sexualité* (1976-1984), il montre comment les discours sur le sexe, la normalité, et la moralité contribuent à définir les identités sociales.

¹⁷ Erik Erikson a développé la théorie du développement de l'identité (entre autres : 1982), soulignant l'importance des interactions sociales et des dialogues internes dans la formation de l'identité au cours de la vie. Bien que ses travaux soient centrés sur la psychologie, il a ouvert la voie à des réflexions sur la façon dont le langage est impliqué dans le développement de l'identité au fil des interactions sociales.

¹⁸ Dans son livre intitulé *Ce que parler veut dire* (1982), Pierre Bourdieu a décrit la langue comme un vecteur de pouvoir social. Selon lui, les individus utilisent la langue pour se positionner dans des hiérarchies sociales.

¹⁹ Goffman, avec sa notion de « face » dans *La présentation de soi* (1959) (traduit de l'anglais), a examiné comment les individus manipulent leur image et ajustent leur discours en fonction des attentes sociales.

chologie ou la sociologie, qui abordent les questions identitaires sous d'autres angles. Ainsi, même si la linguistique joue un rôle clé dans l'analyse des constructions identitaires, une approche interdisciplinaire reste essentielle pour appréhender toute la complexité du phénomène.

En somme, les études sur les constructions identitaires dans le discours participent à une mise en valeur de la linguistique, mais dans une perspective qui bénéficie aussi de l'apport d'autres domaines au sein des sciences humaines.

Telle est d'ailleurs l'idée qui accompagne les réflexions réunies dans le présent volume.

Bibliographie

- Alsafar, Ali (2015). « L'influence de l'ethos préalable sur l'ethos discursif dans le discours politique médiatique ». *Algerian Scientific Journal Platform*, n°2, vol. 4, p. 321-333.
- Amossy, Ruth (2000). *L'argumentation dans le discours. Discours Politique, Littérature d'idées, Fiction. Comment peut-on agir sur un public en orientant ses façons de voir, de penser?* Paris : Nathan Université.
- Amossy, Ruth & Koren, Roselyne (2004). « Argumentation et prise de position : pratiques discursives ». *Semen*, n°17. <https://journals.openedition.org/semen/557>, consulté le 06.08.2024.
- Amossy, Ruth & Koren, Roselyne (dir.) (2009). « Rhétorique et argumentation ». *Argumentation et Analyse du Discours*, n°2. <https://doi.org/10.4000/aad.206>
- Amossy, Ruth & Orkibi, Eithan (dir.), (2021). *Ethos collectif et identités sociales*. Paris : Éditions Classiques Garnier.
- Attruia, Francesco (2021). « Identité(s) et réparation d'image. De l'ethos institutionnel de la Commission européenne à l'ethos communautaire des Européens ». In Amossy, R., Orkibi, E. (réd.) *Ethos collectif et identités sociales*. Paris : Classiques Garnier, p. 75-96.
- Baider, Fabienne & Constantinou, Maria (2017). « Penelopegate : fake news et retravail d'ethos en ligne lors de la campagne présidentielle de 2017 ». *Studia Romanica Posnaniensia*, n°44/3. <https://doi.org/10.14746/strop.2017.443.001>

- Bakhtine, Mikhaïl (1934/1975/1978). « Du discours romanesque ». In *Esthétique et théorie du roman*. Paris : Gallimard, p. 83-233.
- Bakhtine, Mikhaïl (1952/1979/1984). « Les genres du discours ». In *Esthétique de la création verbale*. Paris : Gallimard, p. 265-308.
- Bakhtine, Mikhaïl (1963/1970). *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*. Lausanne : L'âge d'homme.
- Baudry, Robinson & Juchs, Jean-Philippe (2007). « Définir l'identité ». *Hypothèses*, n°1(10), p. 155-167.
- Benveniste, Émile (1966). *Problèmes de linguistique générale*, 1. Paris : Gallimard.
- Benveniste, Émile (1974). *Problèmes de linguistique générale*, 2. Paris : Gallimard.
- Bourdieu, Pierre (1982). *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Éd. Fayard.
- Bres, Jacques (2017). « Dialogisme, éléments pour l'analyse ». *Recherches en didactique des langues et des cultures*, n°14-2. <https://doi.org/10.4000/rdlc.1842>
- Chagnon, Jean-Yves (2017). « L'identification ». In François Marty (dir.) *Les grands concepts de la psychologie clinique* – 3e éd., Paris : Dunod, p. 73-90.
- Charaudeau, Patrick (2005). *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*. Bruxelles : De Boeck.
- Charaudeau, Patrick (2006). « Identité sociale et identité discursive, le fondement de la compétence communicationnelle ». *Niterói*, n°21, p. 339-354.
- Charaudeau, Patrick (2007). « Analyse du discours et communication. L'un dans l'autre ou l'autre dans l'un? ». *Semen*, n°23. <http://journals.openedition.org/semen/5081>, consulté le 28.12.2024.
- Compagnon, Antoine (1999). « La rhétorique à la fin du XIXe siècle (1875-1900) ». In Marc Fumaroli (dir.) *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne (1450-1950)*. Paris : Presses Universitaires de France, p. 1215-1260.
- Dargent, Claude (2001). « Identités régionales et aspirations politiques : l'exemple de la France d'aujourd'hui ». *Revue française de science politique*, n°51, p. 787-806.
- Druetta, Ruggero & Paissa, Paola (2020). « Éthos discursif, éthos préalable et postures énonciatives ». *Corela*, HS-32. <https://doi.org/10.4000/corela.12457>
- Dyoniziak, Jolanta & Pirogowska, Ewa (2023). « Rzeczpospolita, la *res publica* des valeurs ». *Mots. Les langages du politique*, n°133, p. 99-118.

- El-Idrissi, Mohammed & Hassala, Khadija (2022). « Le discours sur les langues dans la presse marocaine d'expression française : discours rapporté, ethos et postures énonciatives ». *International Journal of Arts, Humanities and Social Studies*, n°4 (Issue 5), p.17-26.
- Erikson, Erik H. & Erikson, Joan M. (1982). *The life cycle completed*. New York: W. W. Norton & Company.
- Fischer, Gustave-Nicolas (2020). « L'identité sociale ». In Fischer, G.-N. *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale* – 6e éd, Dunod, p. 237-266.
- Foucault, Michel (1976-1984). *Histoire de la sexualité* (3 volumes). Paris : Gallimard.
- Goedel, Denis (2018). « La société multiculturelle selon Jürgen Habermas (I) *Die multikulturelle Gesellschaft nach Habermas* Jürgen Habermas's conception of multiculturalism ». *Recherches Germaniques*, n°48, p. 69-94. <https://doi.org/10.4000/rg.409>
- Goffman, Erving (1959). *The presentation of self in everyday life*. New York: Anchor Books.
- Grácio, Rui Alexandre Laland M. (1995). « La Nouvelle Rhétorique devant la tradition rationaliste Occidentale ». *Argumentation*, n°9, p. 503-510.
- Halpern, Catherine (dir.) (2016). *Identité(s). L'individu, le groupe, la société*. Auxerre : Sciences Humaines Éditions.
- Jung, Johann (2015). *Le sujet et son double. La construction transitionnelle de l'identité*. Paris : Dunod.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (2016). « Les débats présidentiels comme lieu de confrontation d'éthos : une approche interactionnelle du discours politique ». In M. Degani, P. Frassi, M. I. Lorenzetti (éds.), *The languages of Politics. La politique et ses langages*. Volume 2, Cambridge Scholars Publishing, p. 9-32.
- Lakoff, George & Johnson, Mark (1980). *Metaphors We Live By*. Chicago: University of Chicago Press.
- Langacker, Ronald W. (1987). *Foundations of cognitive grammar*. Stanford: Stanford University Press.
- Le Blanc, Guillaume (2001). « Les identités incertaines. Le repérage des identités sociales dans les sciences humaines ». *Lignes*, n°6, p. 201-225.
- Leff, Michael (2009). « Perelman, argument ad hominem et ethos rhétorique ». *Argumentation et Analyse du Discours*, n°2. <https://doi.org/10.4000/aad.213>
- Ly, Annelise (2021). « Redéfinir le dirigeant d'entreprise : le retravail de l'éthos collectif dans le discours de remise de diplômes de Faber ». *Argumentation et Analyse du Discours*, n°26. <https://doi.org/10.4000/aad.5204>

- Maingueneau, Dominique (2000). *Analyser les textes de communication*. Paris : Nathan Université.
- Maingueneau, Dominique (2002). « Problèmes d'éthos ». *Pratiques*, n°113-114, p. 55-67.
- Malewska-Peyre, H. (1993). « L'identité négative chez les jeunes immigrés ». *Santé mentale au Québec*, n°18(1), p. 109-123. <https://doi.org/10.7202/032250ar>
- Marc, Edmond (2005). *Psychologie de l'identité. Soi et le groupe*. Paris : Dunod.
- Merzeau, Louise (2009), « Présence numérique : les médiations de l'identité ». *Les enjeux de l'information et de la communication*, n°1, p. 79-91.
- Messu, Michel (2011). « Qu'est-ce qu'avoir une appartenance dans nos sociétés dites individualistes? ». *SociologieS*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.3543>
- Oprea, Delia (2019). « Les médias sociaux : vers un nouveau type d'éthos? ». In Roxin, I., Tajariol, F., Hosu, I., Pélissier, N. (dir.) *Information, Communication et Humanités numérique. Enjeux et défis pour un enrichissement épistémologique*. Cluj-Napoca : Edition Accent, p. 373-386.
- Paveau, Marie-Anne (2017). *L'analyse du discours numérique. Dictionnaire des formes et des pratiques*. Paris : Hermann, collection « Cultures numériques ».
- Perea, François, (2010). « L'identité numérique : de la cité à l'écran. Quelques aspects de la représentation de soi dans l'espace numérique ». *Les Enjeux de l'information et de la communication*, p. 144-159. <https://shs.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2010-1-page-144?lang=fr>, consulté le 8 octobre 2024.
- Perelman, Chaïm & Olbrechts-Tyteca, Lucie (2008/1958). *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Pitseys, John (2017). « Démocratie et citoyenneté ». *Dossiers du CRISP*, n°88, p. 9-113.
- Rabatel, Alain (2012). « Positions, positionnements et postures de l'énonciateur ». *TRANEL. Travaux Neuchâtelois de Linguistique*, n°56, p. 23-42.
- Rabatel, Alain (2017). *Pour une lecture linguistique et critique des médias. Empathie, éthique, point(s) de vue*. Limoges : Lambert-Lucas.
- Ricœur, Paul (1990). *Soi-même comme un autre*. Paris : Seuil.
- Sadoun-Kerber, Keren (2021). « Crise médiatique et réparation d'image. Le cas d'Israël corp. et des frères Ofer ». In Amossy, R., Orkibi, E. (réd.) *Ethos collectif et identités sociales*. Paris : Classiques Garnier, p. 97-119.

- Sandré, Marion (2014). « Éthos et interaction : analyse du débat politique Hollande-Sarkozy ». *Langage & Société*, n°149, p. 69-84.
- Siees, Jürgen (2021). « Analyse d'un ethos collectif 'genré'. Pétitions d'hommes, pétitions de femmes (1788-1789) ». In Amossy, R., Orkibi, E. (réd.) *Ethos collectif et identités sociales*. Paris : Classiques Garnier, p. 123-144.
- Vulbeau, Alain (2006). « Alternation, altération et métissage : les jeux de l'altérité et de l'identité ». *Le Télémaque*, n°29, p. 57-68.
- Woerther, Frédérique (2005). « Aux origines de la notion rhétorique d'*èthos* ». *Revue des Études Grecques*, n°118/1, p. 79-116.

DEUXIÈME PARTIE

APPROCHE DISCURSIVE

Ewa Pirogowska
Université Adam Mickiewicz de Poznań
pirogov@amu.edu.pl

Chapitre 2

Le primat du point de vue exogène? Discours de l'identité juive et sur l'identité juive après *le 7 octobre* dans le contexte français

« Depuis *le 7 octobre* je suis Moshé,
moi et beaucoup d'autres amochés. »

Delphine Horvilleur,
Comment ça va pas? (février 2024)

Abstract

The author articulates some identity postures related to the Jews of France that can be observed in support of the enunciation in French, generated by the massacres of October 7, 2023, in Israel and during the Israel-Hamas war. She examines the discussions that are revived in the commentary space of *Le Figaro*, in digital version. Two analytical perspectives are invoked when the observable is Jewish identity : the endogenous and the exogenous optics. In the essay, the author submits the question of the researcher's ethical commitment to reflection and recounts different perspectives of identity that can be perceived, through language, in the discursive contributions of Delphine Horvilleur, a writer-rabbi, of Nathan Arofe, a young Jewish surgeon, and of anonymous enunciators. Among the common concepts, we find an omnipresent anxiety, the feeling of a change of scenery and a break in space and time, but also reassurance thanks to the return to Yiddish culture.

Keywords: Jewish identity postures, endogenous and exogenous optic, 7 October Hamas-led attack on Israel, French discourse, Yiddish culture

1. Motivation et liaison à la problématique du volume

Les études de l'identité sont toujours très risquées du point de vue scientifique, car elles peuvent s'avérer incomplètes, sous l'angle des méthodologies employées. En effet, l'identité individuelle ou celle des groupes humains constitue l'objet d'intérêt pour les ethnologues, spécialistes en histoire sociale et en littérature, chercheurs en sémantique énonciative et en analyse critique du discours. Cela devient apparent lorsqu'on aborde, après les attentats du 7 octobre 2023 en Israël, la thématique de l'identité juive décrite sous le prisme de la langue en action, à savoir dans le cadre des études sur le discours contemporain.

Déjà Koren (2013, §1) a remarqué que parfois certaines parties de corpus sur lesquelles les analystes de discours travaillent « n'ont rien d'irénique, d'anodin ni d'altruiste ». On ne renonce pas toutefois à une éthique de neutralité scientifique face à l'objet d'analyse :

Tout discours aussi polémique soit-il pourrait [...] donner lieu à un recensement d'observables qualifié de critique, mais se vouloir simultanément neutre et distancié. L'analyste du discours et/ou de l'argumentation pourrait arborer de ce fait, quel que soit le texte, un *éthos* d'« ethnographe » (Amossy 2012 : § 41) : le savoir scientifique serait à ce prix. (Koren, *ibid.*)

Les auteures du présent recueil ont trouvé justifié de se concentrer sur des aspects choisis de l'identité discursive, à savoir : le présupposé logico-grammatical sur la conception de l'identité et de l'éthos (Françoise Collinet), l'éthos collectif du mouvement social (Agnieszka Janion) ou encore les émotions au service de l'éthos (Jolanta Dyoniziak). Dans ce texte, nous présentons quelques remarques sur l'identité juive, dont le noyau conceptuel est le *peuple* juif, plutôt en tant qu'ethnie ou communau-

té de croyants. Notre étude se veut en effet un coup d'œil épistémologique sur la perception de l'identité discursive des sujets parlants en général.

Il convient donc de signaler d'emblée que deux optiques analytiques entrent en jeu, quand l'observable est l'identité juive : l'optique endogène et l'optique exogène. Effectivement, dans le discours, on n'est jamais solitaire. Plusieurs composants d'une identité, qu'elle soit commune ou individuelle, influencent l'interprétation de l'énonciation et la production des réponses (suites énonciatives), lorsqu'elle se manifeste à travers le langage. Certes, ce n'est pas un phénomène nouveau, toutefois, à un moment de l'histoire de la civilisation aussi marquant que ces dernières années¹, la langue est plus que jamais affectée et intéressante à étudier. Par suite de l'impact des canaux électroniques de communication, on déjoue des significations et on renverse des pratiques langagières (cf. Motoï, 2017).

À côté des discours sur l'identité juive, produits au sein de la communauté juive au XXe siècle où (d'après Schnapper, 1980, repris par Bordes-Benayoun & Raphael, 2006), les Juifs sont sociologues de leur propre judéité et du judaïsme, il apparaît un discours sur l'identité juive qui prend naissance dans une perspective exogène, extérieure, disons même « non innée ». Ce primat du point de vue exogène assure un regard objectivant, ce qui est pertinent surtout dans le cadre des discours non-fictionnels. Et c'est le chemin que nous avons envisagé d'entreprendre dans cette étude qui consiste en l'analyse de l'interaction écrite. Toutefois, comme le souligne Jonathan Sitbon, historien analyste du discours de l'identité juive, l'exemplification (en tant que démarche systémique de recherche d'exemples dans tous les contextes possibles) « permet de se prémunir de ses propres biais de perception ou de son *coefficient idéologique personnel* mais inféode les sciences du langage à l'histoire »² et à la politique là, où on soumet des discours contempo-

¹ À part la guerre Israël-Hamas, nous pensons ici à la guerre en Ukraine, envahie par la Russie en 2022, ce qui a rompu une période relativement calme en Europe depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale ; il est question aussi de l'afflux incessant des migrants vers l'Europe depuis 2015.

² La communication intitulée « Une perspective discursive sur l'histoire : l'énoncé 'je suis Juif' dans l'espace public français, 1894-1945 », proposée lors du Séminaire ADARR à Tel Aviv, le 2 mai 2023.

rains à l'analyse. C'est exactement notre cas – le défi est de rationaliser le regard analytique tourné vers l'identité juive après les massacres du 7 octobre 2023, aux temps où la guerre au Proche Orient est loin de s'apaiser. On veut aborder les facteurs qui influencent actuellement l'identité juive qui, on le sait bien, se construit à travers les relations entre les Juifs et les non-Juifs. Nous nous posons la question à savoir si le primat du point de vue exogène – le nôtre – suffit à expliquer la complexité identitaire qu'affrontent les Juifs en France plus d'une année après les massacres du 7 octobre.

2. Contexte politique et discursif de l'étude

Le Shabbat du 7 octobre 2023, marquant le dernier jour des fêtes juives de Souccot, des centaines d'hommes armés du groupe terroriste palestinien du Hamas s'infiltrèrent au petit matin dans le sud d'Israël à partir de la bande de Gaza. Ils tuent à l'aveugle dans la rue, dans les maisons de plusieurs villes, dans les kibboutz (communautés rurales) et en pleine rave-party. L'armée israélienne ne reprend le contrôle des zones attaquées qu'après trois jours de combats. Le pays est frappé d'effroi par cette attaque contre des civils d'une ampleur et d'une violence jamais connues depuis la création de l'État d'Israël en 1948, et accompagnée de violences sexuelles. Les premiers jours ont débouché sur un total de 1 139 morts, dont environ 700 civils israéliens, parmi lesquels 36 enfants, et environ 70 étrangers.³

Le bilan des victimes, après une année de guerre, atteint près de 47 milliers de morts dont 41 milliers de Gazaouis⁴.

Notre étude a pour l'objectif de rapprocher quelques actualisations identitaires apparues après le 7 octobre que les Juifs français ont mis en évidence. Actuellement, la France est déchirée entre tolérance et préjugés. Même si les analyses récentes (Mosbah-Natanson, 2024)⁵

³ Source : [Massacres du 7 octobre en Israël par le Hamas et des civils : un bilan quasi définitif - The Times of Israël \(timesofisrael.com\)](https://www.timesofisrael.com/massacres-of-october-7-in-israel-by-hamas-and-civilians-a-nearly-final-tally/), consulté le 30.10.2024.

⁴ Source : [Guerre Israël / Hamas : nombre de morts et blessés 2023-2024 | Statista](https://www.statista.com/chart/1234567/Guerre-Isra%C3%AEl-Hamas-nombre-de-morts-et-bless%C3%A9s-2023-2024/), consulté le 30.10.2024.

⁵ Source : Mosbah-Natanson, Sébastien (2024). *La société française et l'antisémitisme depuis le 7 octobre*, analyse publiée sur <https://theconversation.com/la-societe-fran->

montrent que l'opinion rejette massivement l'antisémitisme : « La minorité juive est considérée comme la minorité la mieux intégrée dans la société française selon les résultats de l'enquête de la CNCDH⁶, après la minorité noire », les actes antisémites ont décuplé depuis le 7 octobre 2023. Qui plus est, comme le constate Mosbah-Natanson (2024), le fait remarquable est que :

[...] cet accroissement des actes antisémites débute dès le lendemain du 7, et n'attend pas le déclenchement de la réplique, très meurtrière et destructrice, de l'armée israélienne à Gaza. Ce phénomène a d'ailleurs aussi été constaté dans d'autres pays occidentaux abritant de fortes communautés juives, comme les États-Unis ou le Royaume-Uni qui ont vu, ces derniers mois, une augmentation sans précédent des violences antisémites de tout type. (Mosbah-Natanson, *supra*)

L'antisémitisme, tel qu'il s'est exprimé ces derniers temps⁷, s'inscrit dans une longue histoire avec des références au nazisme, avec un ancrage à l'extrême droite, et repose sur des mythes et des préjugés séculaires. Les enquêtes scientifiques montrent (Mayer *et al.*, 2016, p. 315-330) que ce sont toujours en partie les mêmes mythes issus de l'Europe chrétienne qui sont mobilisés dans les discours antisémites. En effet, de nombreux préjugés antisémites sont hérités de l'antijudaïsme chrétien. Or, en France, on assiste à des discours sur ce qui est présenté comme « un nouvel antisémitisme » ou même une « nouvelle judéophobie », thèse avancée depuis le début des années 2000 par Taguieff (2009). Un tel type d'antisémitisme serait le fait des populations

[caise-et-lantisemitisme-depuis-le-7-octobre-237889](#), consulté le 10.10.2024. C'est une synthèse récente (publiée le 6 octobre 2024) par rapport au moment où nous écrivons ce texte.

⁶ Source : CNCDH – Commission nationale consultative des droits de l'homme. <https://www.cncdh.fr/publications/rapport-2023-lutte-contre-racisme-antisemitisme-xenophobie>, consulté le 30.10.2024.

⁷ Nous parlons de l'antisémitisme issu des milieux islamistes, de la « judéophobie islamiste » expliquée par Taguieff (2009), qui a pris son essor au début du XXI^e siècle, avec Dieudonné, symbole du regain antisémite et antisioniste en France (depuis 2009).

musulmanes ou assimilées et aurait des spécificités liées à l'islam : « l'antisionisme radical ou la haine d'Israël portée par une fraction des milieux sociaux d'origine immigrée ou musulmane et soutenue par une extrême gauche historiquement antisioniste » (Mosbah-Natanson, *ibid*). Tel est donc, en résumé, le contexte anti-juif du premier quart du XXI^e siècle en France.

3. Méthodologie de l'étude et corpus discursif

Le corpus de notre étude est constitué de propos recueillis qui, dans leur majorité, proviennent du journal *Le Figaro*, version numérique pour les abonnés. Les contenus sont apparus après le 7 octobre 2023 jusqu'à l'été 2024. Il s'agit surtout de textes d'opinion : deux conversations-interviews avec une Juive française – Delphine Horvilleur, femme-rabbin ; ensuite on a puisé dans l'auto-témoignage d'un Juif français – Nathan Arofe, chirurgien ; pour en finir avec quelques 60 commentaires au total qui ont donné suite à ces discours.

Dans les interviews, on fait notamment référence à deux essais littéraires de Horvilleur, publiés chez Grasset à Paris. Le premier, sorti en 2022 et intitulé *Il n'y a pas de Ajar*, est qualifié par Marion Ruggieri (magazine *Elle*) de « roman lumineux contre l'état identitaire ». L'autre, sorti en mars 2024, intitulé *Comment ça va pas?*, est une sorte de témoignage intime parsemé de réflexions identitaires engendrées après les massacres perpétrés le 7 octobre et pendant la guerre Israël-Hamas.

Les contenus discursifs ont été sélectionnés par nos soins selon le critère 'perception de l'identité juive', aussi s'agit-il d'une étude qualitative⁸. On a respecté les paroles citées, pour se protéger contre des manipulations quelconques ou suspicions de favoritisme.

La lecture des contenus proposés nous a permis de dégager quelques mots-emblèmes (paroles-clés) dont la liste non exhaustive compose une sorte de compte-rendu du discours identitaire juif-français observé. Certaines de ces paroles identitaires ('paroles' puisqu'elles fonctionnent

⁸ Une série d'analyses quantitatives est en cours, à l'appui de <https://clarin-pl.eu>.

dans un temps et espace bien définis) sont évidentes et remarquables, car elles relèvent de la perspective endogène. En effet, ce qui est caractéristique actuellement de l'expression identitaire de certains Juifs français et ce que nous essaierons de démontrer à travers des exemples, c'est un certain penchant vers le monde des valeurs de la génération précédente, celle des grands-parents – vers le judaïsme aschkenaze, celui des ancêtres nés en Europe centrale et en Europe de l'Est, vers un judaïsme en yiddish. D'où les emprunts idiomatiques comme *yids*, *mensch*, *brokh* et le néologisme français sémantique *amoché*, si sciemment employé par Delphine Horvilleur dans ses conversations intimes *Comment ça va pas?*, mentionnées auparavant.

Nous adoptons les explications de Druetta et Paissa, selon lesquels « la notion d'éthos appartient à la rhétorique argumentative et la notion de posture énonciative concerne la linguistique de l'énonciation » (2020, § 5-6). Aussi, le concept d'éthos ne nous paraît-il pas suffisamment justifié sur le point où les réflexions portent sur le comportement verbal d'un groupe dont nous arrivons à capter à peine quelques signaux discursifs, à savoir un jeune médecin juif français, une journaliste-rabbine française et des internautes qui ont réagi à leurs propos. Par ailleurs, d'après nous, il est impossible, le cas échéant, de parler d'un éthos de groupe. Sur ce point, on admet la définition de l'*éthos collectif médiatisé* (cf. Orkibi, 2008), employée par Agnieszka Janion (chapitre 5), car les milieux qui se prononcent contre l'antisémitisme des derniers mois en France ne sont pas homogènes.

En outre, comme nous l'avons mentionné plus haut (Druetta & Paissa, *ibid.*), l'éthos peut préexister à l'énonciation (éthos préalable) et s'avérer englobant (suivant Maingueneau, 2002, p. 57, cité par Druetta & Paissa, *ibid.*), il « enveloppe l'énonciation, sans besoin d'être explicité, pouvant être montré et non-dit, la posture énonciative ne peut qu'être saisie dans *hic et nunc* du discours proféré : elle représente donc une entité segmentable, discréditable du dit ». Dans la situation énonciative que nous observons, à savoir les réactions aux massacres commis *le 7 octobre*⁹,

⁹ Nous traitons la date du 7 octobre comme une dénomination événementielle, en tant que terme discursif qui renvoie aux événements concrets et, en ce sens, devient un emblème. Dans de tels cas, l'italique est employé.

plusieurs éthos collectifs préexistants se sont vus redéfinir. Il y a autant de groupes identitaires juifs que d'éthos collectifs, par exemple le *sabra*, « un nouveau Juif israélien », descendant des pionniers, contrairement au Juif de la diaspora ; il y a des ashkénazes, des *sefardim*, des *haredim*, des laïques. Il aurait été souhaitable d'expliciter ces éthos ; il n'en reste pas moins que les définitions de ces groupes juifs identitaires, dans l'ensemble, sont censées être implicitement admises. Dans la situation énonciative des interactions observées dans *Le Figaro*, l'observateur est censé fonder l'image de l'identité juive sur les signaux apparus dans l'espace numérique de la presse écrite en question et sur des interventions qu'elle a suscitées.

C'est dans ce sens-là que l'on devrait parler plutôt de postures identitaires qui, autant que l'éthos, articulent le verbal et le co-verbal – cela veut dire qu'à côté des mots, elles jouent et déjouent d'autres éléments sémiotiques (cf. Pirogowska, 2019, 2024).

4. Tabou linguistique de l'identité juive et contraintes éthiques de l'étude

La question de l'identité juive a toujours été sujette à des études approfondies, sinon contradictoires, du moins entreprises de la perspective endogène (p. ex. Sarfati, 1997 ; Schnapper, 1980 ; Scholem, Bollack, Bourdieu, 1980 ; Scholem, 2006)¹⁰. Sitbon (2023), de son côté, souligne que « dans le discours français, les exigences de la laïcité empêchent l'expression des particularismes dans l'espace public, d'autant qu'à certaines époques se dire ouvertement Juif n'était pas sans risque. » (*ibid.*). Or, aujourd'hui, par rapport à la question de l'identité juive, nous nous positionnons en tant que chercheuse en discours, ayant adopté une attitude exogène. Nous sommes ainsi légitimisée à rassembler les observables qui relèvent de la juiveté. En effet, comme le dit Maingueneau (2012, p. 57), « l'analyse du discours possède par nature une dimension

¹⁰ À tout ce répertoire infini des études sur l'identité, s'ajoutent également des voix nationales, propres aux communautés particulières, p. ex. en Pologne les publications du périodique *Midrasz*, de Konstanty Gebert.

critique, même quand les chercheurs ne se réclament pas explicitement d'une visée critique ». Nous reprenons les paroles du linguiste, en soulignant que tout acte de positionnement implique l'affirmation d'une importance. Ni nous ni les lecteurs, semble-t-il, ne saurions être ni neutres ni juges dans les observations des postures identitaires après le 7 octobre, et ceci conformément aux réflexions de Koren : « c'est en fait la neutralité et non pas la prise de position axiologique qui constitue alors un obstacle à la construction du savoir. Il ne s'agit pas [...] de contester la légitimité du choix de la neutralité en général, mais de tenter d'en problématiser la sacralisation » (*op. cit.*, p. 4). Ayant affronté les événements dans le contexte de la guerre Israël-Hamas par le biais des médias, personne ne devrait rester ignorant, puisque « refuser en permanence, quel que soit le cas, de juger ou d'évaluer peut conduire à renoncer à savoir et à faire savoir. [...] Il s'agit en fait essentiellement de s'opposer à tout positionnement préalable d'ordre idéologique ou normatif » (*ibid.*). Or, la question de l'identité dérange fort à l'éthos de perspective exogène du chercheur ; en effet, il n'est pas évident de se priver de valorisations personnelles ou de prises de parti. Delphine Horvilleur a déjà tiré la sonnette d'alarme :

- (1) L'état des obsessions identitaires, des tribalismes d'exclusion et des compétitions victimaires se resserre autour de nous. Il est vissé chaque jour par tous ceux qui défendent l'idée d'un *purement soi*, et d'une affiliation *authentique* à la nation, l'ethnie ou la religion. (Horvilleur, 2022)

Tout compte fait, les analystes en discours n'ont pas le choix. La neutralité est certes la posture souhaitable dans la majorité des cas, mais elle cesse d'être adéquate, lorsqu'il y a une « atteinte flagrante à des valeurs ou à des droits fondamentaux » (Amossy, 2012, § 43, note 8). Les événements cruels observés ont causé la mort de milliers de victimes et ont brisé à jamais les définitions identitaires. En guise d'exemple, le fait d'« être juif » exclut, selon les antisémites, la citoyenneté française.

5. Postures identitaires

Anscombe et Ducrot constatent qu'« on a toujours considéré les mouvements rhétoriques de la parole comme surajoutés à une valeur informative vue comme fondamentale » (1976, p. 14). Différents et très émouvants jeux de mots, tournures, dénominations et métaphores sont employés par les acteurs-énonciateurs sur la scène médiatique du *Figaro* pour exprimer au mieux ce qui est essentiel – il s'agit ici de la grande inquiétude et la déchirure intérieure qui ont troublé l'intégralité identitaire des Juifs au dehors d'Israël.

On peut se demander s'il n'est pas question d'une multiplication d'éthos (cf. Rabatel, 2012). Les énoncés recueillis, qui relèvent du genre du discours direct médié par ordinateur, constituent l'expression des sentiments et des croyances de deux acteurs énonciatifs concrets, à savoir l'écrivaine-rabbine D. Horvilleur et le chirurgien N. Arofe ; en outre, on découvre les apports discursifs produits par des inconnus cachés sous des pseudonymes. Puisque le discours direct est la forme la plus autonome du rapport de paroles, seuls le contexte et le cotexte influencent leur interprétation énonciative. D'après ce que nous avons observé, les deux énonciateurs principaux redéfinissent leurs éthos de Juifs ouverts, modernes et conciliants (ex. 3 et 4). On ne saurait donc parler d'une multiplication de l'éthos, mais de son renversement. Amossy l'appelle « crise éthotique » ou « retravail de l'éthos » (2010, p. 89-93), c'est-à-dire « des conjonctures dans lesquelles l'image de l'énonciateur est mise en cause, celui-ci s'évertuant à la défendre, voire à la rehausser » (Druetta & Paissa, 2020, p. 10).

Nous énumérons comme suit les postures identitaires juives observées dans les apports discursifs analysés, selon les catégories discernées et définies de nos soins.

5.1. Identité amalgamée et réinterprétée

Face à l'antisémitisme exacerbé, les énonciateurs se sentent implicitement associés à des Israéliens « à dénominateur commun : ultra-na-

tionalistes et anti-arabes »¹¹, même s'ils ne parlent même pas l'hébreu et vivent dans un autre système socio-politique :

- (2) **Le Juif est recouvert par l'Israélien, et il est perçu de façon univoque comme le Blanc dominateur et colonialiste.** Je dois dire que depuis le 7 octobre et les massacres perpétrés contre des civils par le Hamas, puis depuis les bombardements de Gaza par l'armée israélienne avec des milliers de morts civils gazaouis, nous devons lutter pour ne pas laisser s'accroître la faille empathique des deux côtés, celle qui nous déshumaniserait. [Horvilleur_2]
- (3) Depuis je suis la juive **israélisée, la juive « tellement juive »**, je l'ai lu sur les réseaux avant de les quitter. Dans mon métier de rabbin, j'ai toujours dirigé une communauté ouverte sur la cité et animée par une religiosité d'ouverture. **Je déplore un retour au ghetto, à la défiance.** [Horvilleur_2]

L'identité juive est alors conçue comme indigène à la démocratie ethnique israélienne comme si l'histoire de la nation n'avait commencé qu'en 1948. On peut discuter avec cette constatation, d'autant plus qu'en décembre 2024, le Figaro a publié le dossier intégral intitulé « Israël, naissance d'une nation »¹². D'après nous, pour bien comprendre, il est nécessaire de différencier la notion de *nation-peuple juif* et la définition moderne de la *nation israélienne*.

5.2. Identité forcée

On pourrait dire que l'image du Juif est contrainte ; inversement aux moments héroïques (la Shoah), quand approuver sa juiveté faisait

¹¹ Gil, Inès. 2021. « Israël – l'éveil des extrêmes droites », site de la Fondation Jean-Jaures <https://www.jean-jaures.org/publication/israel-leveil-des-extremes-droites/>, consulté le 2.10.2024.

¹² Le Figaro Histoire, n°77 (décembre 2024) <https://kiosque.lefigaro.fr/catalog/le-figaro-histoire>

recevoir l’empreinte mortelle, actuellement l’identité juive est exclue sur le plan social et, souvent, moral :

- (4) Des gens se sont réveillés **plus juifs qu’ils ne l’étaient**, juste parce qu’on les assigne. Je le vis à mon niveau. Je me fais insulter sur les réseaux sociaux. Le fait d’évoquer l’histoire juive et l’histoire de l’antisémitisme a modifié le regard de certains sur moi. **Mon quota de sympathie s’est effondré**. Avant *le 7 octobre*, j’étais la juive libérale, féministe, sioniste et propalestinienne, critique de l’orthodoxie religieuse, du gouvernement de Bibi Netanyahou et de ses alliés d’extrême-droite. [Horvilleur_2]

L’exemple suivant est particulièrement frappant :

- (5) Depuis *le 7 octobre* je suis **Moshé**, moi et beaucoup d’autres **amochés**. [Horvilleur_2]

Le jeu de mots français qu’on observe, jamais employé jusqu’à maintenant, se fonde sur ‘Moshé’, la forme yiddish du prénom Moïse. Peu de prénoms et surnoms « à tel point juifs » existent dans les langues humaines. *Nota bene*, il y avait plusieurs petits Moshe¹³ dans les shtetls polonais ; le prénom a donné naissance au surnom polonais « Mosiek », plutôt dépréciatif et méprisant. L’exemple, d’après nous, s’avère extrêmement intéressant dans le discours identitaire – le symbole de Moshe, juif ashkénaze, pauvre commerçant des shtetls, « un grand perdu de l’histoire » se voit accolé au signifié ‘moche, vilain, méprisable’, ce qui renvoie au Juif l’image d’« un vrai paria mondial »¹⁴. On verra dans la suite (paragraphe 5.10.) que cette posture, si humble et empreinte de résignation, évolue vers une nouvelle posture identitaire – vers un éthos repris, retravaillé.

¹³ Prononcé [moiʃɛ].

¹⁴ Trigano, Schmuël, « Le juif, ce paria Mondial », publié le 22.05.2024 sur Le Figaro. <https://www.lefigaro.fr/vox/monde/shmuël-trigano-le-juif-ce-paria-mondial-20240522>, consulté le 30.10.2024.

5.3. Identité qui dépend de la politique

Les Juifs en France se voient attaqués surtout par les voix de gauche ; ceci est très caractéristique, car, comme nous l'avons mentionné (paragraphe 2), l'antisémitisme pendant des siècles relevait plutôt de l'axiologie chrétienne, de droite. Sous le dessein des droits de l'homme et étant donnée la situation dramatique à Gaza, certains politiciens de gauche¹⁵ ôtent à la communauté juive mondiale leurs valeurs morales humaines. Ainsi, la juiveté française est mise en cause et sanctionnée de non-civilisée, étrangère et hostile aux valeurs démocratiques, européennes.

- (6) Les lfi¹⁶ et autres gauchos sont la honte de notre pays avec leur antisémitisme totalement décomplexé et encouragé par l'intelligentsia médiatique [Horvilleur_2, commentaire_4]
- (7) Courage et respect à vous Madame pour votre combat, mais j'ai bien peur que nous ayons basculé dans une période d'intolérance et d'obscurantisme avec la complicité coupable et décomplexée d'une grande partie de l'intelligentsia de gauche, hégémonique dans les médias et la fabrique intellectuelle des jeunes cerveaux. [Horvilleur_2, commentaire_5]

5.4. Identité brisée

Différents signes, métaphores même, de rupture, aussi dans l'acception spatio-temporelle, convergent dans l'énonciation analysée (cela veut dire : ensemble d'interactions et d'apports discursifs rassemblés) vers le concept de l'identité juive. On observe la conviction que le monde sûr, celui d'autrefois, est anéanti :

¹⁵ En guise d'exemple : La France insoumise (LFI) refuse de qualifier le Hamas d'organisation « terroriste ». Son leader, Jean-Luc Mélenchon, s'attaque verbalement à des députées d'origine juive.

¹⁶ La France Insoumise de Jean-Luc Mélenchon.

- (8) L'erreur attachée à la notion de résilience est de croire que tout revient à l'identique après le traumatisme, lorsqu'il est derrière soi. **Au contraire, quelque chose est pour toujours cabossé, brisé, amoché.** [Horvilleur_2]

L'énonciateur ressent une sorte de schizophrénie perceptive : les événements du 7 octobre font « revivre », dans le sens métaphorique et spirituel, l'horreur de la Shoah :

- (9) Il y a eu, pour moi, une sorte de **rupture dans l'espace-temps.** [Horvilleur_1]

Cette posture identitaire débouche sur le rejet et le conflit dans son milieu :

- (10) Je compris à la fin d'un repas avec des amis de longue date **qu'un fossé nous séparait dans les idées** et que je ne pouvais pas accepter leurs points de vue faussement humanistes. **Le conflit** qu'on le veuille ou non était importé et **installé dans mon quotidien.** [Arofe]

5.5. Identité retournée, déjouée

À tout ce qui vient d'être suggéré s'ajoute également la non-cohésion identitaire citoyenne :

- (11) Ainsi, en quelques semaines, l'omniprésence du conflit dans les médias, les discours vicieux des extrêmes m'ont amené à une nouvelle réalité : **je ne suis pas un Français de religion juive, je suis un Juif en France.** [Arofe]

L'image de l'énonciateur est mise en cause, l'éthos du Juif citoyen français n'est plus légitimé aux yeux de lui-même.

5.6. Identité qui se détache du monde actuel, liée à la souffrance et à l'inquiétude

- (12) Beau. Merci. Car moi aussi je me sens seul. **Malade quatre mois, épuisé et embrumé** par toute cette guerre et ses cortèges de mots injustes, de raisonnements parti pris aveugles et aveuglants jusqu'à l'insulte, penser la déformation de l'histoire, la déformation du présent, la formulation du faux en toute face de l'apparence innocente, craché dans les écrans. Mes doutes de mon monde autrefois si vrai si prometteur et qui redouble de doutes aujourd'hui. [Horvilleur_2, commentaire_1]
- (13) Très beau. Moi aussi, moi qui suis chrétien, **je me sens aussi comme un pèlerin, un Yiddish, un étranger à ce monde** qui s'éloigne tant de l'amour du prochain, de la grâce divine... [Horvilleur_2, commentaire_2]

Une telle image – l'identité qui manque de sûreté – se répète à travers les interactions observées dans *Le Figaro*, notamment dans les témoignages d'Arofe et de Horvilleur. Dans l'exemple (13) on emploie à tort la dénomination qui désigne la langue yiddish pour qualifier « un Yiddish », celui doit se tourner en arrière pour se réassurer, cela veut dire – vers le passé aschkenaze. Ainsi n'est-il jamais chez soi, car il incarne le concept de l'*Autre*, étranger et étrange pour toujours.

5.7. Identité partielle, incohérente

On observe encore une posture identitaire : les Juifs de la diaspora française se sentent détachés plus que jamais des Israéliens et seule la confession judaïque, croyances et traditions juives semblent toujours les y « ficeler ». De plus, une forte incompréhension de la réalité politique israélienne émerge de plusieurs commentaires. Ci-dessous, un apport discursif typique et assez souvent rencontré¹⁷ :

¹⁷ D'après nos estimations, dans 14 commentaires sur 63 on observe de tels propos. Toutefois, l'examen quantitatif n'est pas encore prêt à être publié.

- (14) **Le fossé se creuse depuis longtemps entre les Juifs d'Israël et la diaspora.** Cela s'aggrave bien sûr avec le comportement du gouvernement d'extrême droite israélien. Dans un moment ce sera un gouffre. Aux USA les jeunes juifs sont outrés. Ne pas oublier, même si cela semble un détail, que le vote israélien à la proportionnelle intégrale rend difficile la formation d'un gouvernement stable et « raisonnable ». [Horvilleur_2, commentaire_3]

5.8. Identité concurrencée

On a fait couler beaucoup d'encre sur les efforts définitionnels pour examiner le phénomène de l'identité par opposition (cf. Bobako, 2017 ; Gebert, 2010). Les constatations argumentatives suivantes émergent de notre corpus : « on est Juif par opposition à l'Arabe » ; « nous, les Juifs, on est *amochés*, avilis car l'armée israélienne a commis des atrocités », « on n'a pas le droit de pleurer ses victimes parce que les autres ont souffert beaucoup plus. ». L'identité juive est donc perçue comme insignifiante, concurrencée, méprisée, qui enferme et qui limite, ce qui est attesté par le témoignage de la rabbine :

- (15) J'ai peur d'un enfermement dans **un entre-soi**, avec **une concurrence victimaire**. [Horvilleur_2]
- (16) Je souhaite plus que jamais désenclaver les identités et fissurer le « judéo-juif », **cette tentation de la forteresse** que les temps actuels suscitent. [Horvilleur_2]

Les énonciations suivantes, cette fois-ci les témoignages de Nathan Arofe, le confirment :

- (17) Avec la complicité des journalistes friands du buzz, les extrêmes viennent d'étouffer les voix raisonnables. Deux parties de la population ne sont plus réconciliables et **on voudrait me faire choisir un camp**. [Arofe]

- (18) Y a personne, mais je vais pas pouvoir te coiffer, parce que je soutiens la Palestine, et **que tu es juive !** [Arofe]
- (19) **Je m'éloigne de plus en plus de mon nom et de ma religion.**
J'avoue que j'ai honte, mais j'ai trop peur. Autant avant j'étais fière de m'appeler comme ça, maintenant, je souffre dans ma chair. [Arofe]
- (20) Quand on s'appelle Lévy ou Cohen, en ce moment, **il vaut mieux prendre un pseudo...** [Arofe]

L'opposition juif-arabe, dans son acception anéantissante, est plus que jamais évidente :

- (21) Et dans ce « diamètre de la bombe », une expression que j'emprunte au poète Yehuda Amichai¹⁸, tous **les traumatismes de l'histoire sont réveillés. Ceux de l'histoire juive, ceux du monde arabe**, tous ceux de l'Occident. [Horvilleur_3]

Les énoncés présentés ont été choisis pour démontrer que l'évocation de l'identité juive est accompagnée, chez les énonciateurs, de sentiments négatifs tels que la honte (19), la peur (15 et 19), le dépaysement (20) jusqu'à l'inconfort causé par l'attitude forcée de se déclarer un partisan ferme d'une seule ligne politique (16-18, 21).

On observe des voix qui avertissent du danger résultant de la confusion des responsabilités. Cela veut dire que la distinction nette entre ceux qui sont victimes et ceux qui sont agresseurs est trop généralisée et semble être injuste ; en effet, un tel procédé aboutit à ladite concurrence victimaire :

- (22) Je ne crois pas à un Dieu distributeur foncier qui attribue et promet des terres ! Ça c'est de la co...rie ! Ce n'est pas pour autant qu'il faut oublier l'holocauste pas plus qu'édulcorer ce que le Hamas terroriste a fait le 7 octobre ! Mais les juifs ne me feront pas instrumentaliser le martyr de leurs ancêtres ; Je

¹⁸ Yehuda Amichai, poète israélien de langue hébraïque (1924-2000).

condamne leur viol de la Cisjordanie qui n'est pas à eux et leurs massacres immondes des civils palestiniens. **Faut arrêter de tout mélanger !** [Horvilleur_2]

Dans le contexte du 7 octobre, les victimes concurrents des deux côtés se haïssent, il n'en reste pas moins qu'on peut entendre des voix qui, tout en confirmant une disparate identitaire, incitent aux contre-réactions apaisantes :

- (23) Nous devons lutter pour **ne pas laisser s'accroître la faille empathique des deux côtés**, celle qui nous déshumaniserait. [Horvilleur_2]

Pour parler de l'identité concurrencée, il faut changer d'optique Juifs/non-Juifs pour voir une scission endogène. L'identité qui se construit sur une opposition intérieure est, rappelons-le, celle des milliers des Juifs. Une telle concurrence victimaire implicite ressurgit des paroles symboliques du témoignage de la rabbine. On a les survivants de l'Holocauste, déportés, « Juifs errants » et on a les Juifs intégrés, dont la mémoire ne fut pas brisée. L'exemple (24) dénonce une hétérogénéité des identités juives par rapport au passé historique :

- (24) **Dans la famille de mon père, les Israelites laïcs et républicains**, je demande les grands-parents. Bonne pioche : ils sont tous là. Pas déportés, bien intégrés et fiers de leur histoire. Sauvés par des Justes et ultra-redevables aux non-juifs qui ont risqué leur vie pour eux. Je garde la main et je rejoue. **Dans la famille de ma mère**, immigrée des Carpates, débarquée en France par pur hasard et pour cause de génocide, sans parents ni enfants, **tous partis en cendre dans les cheminées d'Auschwitz**, je demande les grands-parents. Oh hé ... y a quelqu'un? Je demande les grands-parents. Silence. Ah oui, c'est vrai, c'est comme ça qu'ils se manifestent toujours. [Horvilleur_2]

5.9. Identité qui doit se fonder sur une précarité, identité sans abri

On observe des énonciateurs se focaliser sur la dimension spatiale de l'identité. Il résulte de leur propos que le rapport des individus à leur(s) identité(s) se définit à travers leurs pratiques sociales qui s'inscrivent elles-mêmes dans des rapports de force (cf. Blais *et al.*, 2017, p. 41). Les énonciateurs définissent ainsi les déclencheurs d'agression : (ex. 25) « narratif sioniste messianique et suprémaciste » ou (ex. 28) « extrêmes [...] les seuls actuellement pour diriger la France ». L'un des composants de l'identité juive est donc l'instabilité, « le statut de locataire » :

- (25) Aujourd'hui, j'ai l'impression que la diaspora juive pourrait regagner en puissance de réflexion, et faire des propositions alternatives au narratif sioniste messianique et suprémaciste. À cause de ce narratif, beaucoup de gens là-bas ont développé un discours de sédentarisation, de propriétaire bien à sa place qui est antinomique avec l'héritage de la diaspora. Je ne veux pas idéaliser le judaïsme de diaspora, qui a mené à la Shoah et à 6 millions de morts. Mais le gros défi qui se présente à nous, juifs de la diaspora, c'est de réfléchir à ce que cette notion de **non-propriété, ce statut de « locataires »** nous a apporté sur un plan éthique, philosophique, politique. [Horvilleur_2]

Or, paradoxalement, on traite la France en domicile (ex. 26), en deçà des suggestions et impératifs antisémites. On est toutefois douloureusement en attente et disposé à quitter le pays (ex. 27), (ex. 28), sachant qu'on n'est nulle part en sécurité :

- (26) Mon carnet servirait donc de garde-fou. S'il se remplissait trop, c'est qu'il serait temps de **quitter mon pays avant qu'il ne soit trop tard**. [Arofe]
- (27) Les valises....**pour aller où?** C'est partout pareil en Europe ! Et Israël n'a plus rien d'un refuge... [Arofe, commentaire_1]
- (28) Ce monsieur a clairement exposé sa situation et a trouvé la solution tout seul. Il n'aime pas ceux qu'il qualifie d'extrêmes

et qui sont les seuls actuellement pour diriger la France. Les musulmans font la loi en France. **Reste donc la porte de sortie, à savoir la valise. Bonne alyah**¹⁹ tout de même. [Arofe, commentaire_2]

5.10. Identité réassurée par le passé aschkenaze

L'idée de l'identité en danger qui se voit assurée par le retour aux valeurs des ancêtres dans le contexte des Juifs polonais (aschkenazes), survivants de la Shoah, a été décrite par Włodarczyk (2013). Autant il y a peu de ressemblances directes entre les deux situations socio-historiques²⁰, autant le retour aux valeurs, à l'histoire et aux traditions dans une quête d'identité a le même poids affectif et est aussi observable dans le discours.

Une certaine garantie de l'identité juive est retrouvée dans la célébration des traditions, coutumes des ancêtres juifs aschkenazes qui étaient venus de l'Europe centrale (Pologne, Hongrie, Roumanie) et de l'Europe de l'Est (anciennes républiques soviétiques) (ex. 29, 30). Horvilleur en parle largement dans ses deux essais ; le concept est repris et remployé par les co-scripteurs dans les commentaires (ex. 31).

(29) Le chapitre *La Conversation avec ma douleur*, hilarant et désabusé, **ouvre sur une célébration du yiddish**, de l'accent yiddish, de l'humour yiddish, transgressif, sans tabous, et de votre grand-mère, qui ne parlait que yiddish... [Horvilleur_2]

(30) **la voix du yiddish, la voix du perdant de l'Histoire, de l'homme errant**. Cette voix a repris de la vigueur en moi, et j'ai su que j'allais vivre désormais avec le yiddish. C'est la

¹⁹ *Alya, alyah* ou *aliyah* en hébreu (עלייה ou עלייה, signifiant littéralement 'ascension', 'élévation spirituelle') – le terme désigne l'acte d'immigration en Terre d'Israël, puis en Israël par un Juif.

²⁰ Włodarczyk parle des Juifs laïques qui ne se retrouvaient pas dans la judéité, mais pour s'être émancipés, assimilés, laïcisés ou tournés vers le communisme, ont rompu les liens culturels avec leurs communautés.

langue des gens qui sont écrasés au sol mais qui, par la seule force des mots, d'un jeu de mots, se relèvent. Ils n'ont ni puissance, ni armes, ni souveraineté, mais, d'un rire ou d'un trait d'esprit, ils terrassent leur ennemi. Momentanément. Jusqu'à la prochaine attaque. [Horvilleur_2]

(31) Merci madame **vous êtes ein Mensch!** [Horvilleur_2, commentaire_3]

Ce qui est absolument fascinant pour l'analyste du discours symbolique, c'est que cette posture du Juif perdu dans l'actualité après *le 7 octobre*, une posture si blessante, ou la posture d'un Juif déchiré entre ce qu'il regarde et lit (sur la guerre et sur les réactions d'un côté, et de l'autre – une quotidienneté ordinaire, relativement tranquille à laquelle il était habitué), se voit renforcée dans « la voix du perdant de l'Histoire » (ex. 30). Ainsi, le trope du Juif errant revient d'une certaine façon, mais cette fois-ci, l'identité juive se voit rassurée par l'ajout d'éléments culturels ashkénazes, véhiculés par la langue yiddish. Un internaute pointe « vous êtes *ein Mensch* » (ex. 31), en yiddish 'brave, courageuse, honnête', 'homme bien'. Il se peut donc que l'inclusion des éléments culturels d'autrefois constitue une caution identitaire. On observe une nouvelle posture identitaire qui s'est bâtie sur l'éthos repris, retravaillé.

Notre étude n'est pas exhaustive. Nous n'avons sûrement pas énuméré toutes les postures identitaires que l'on peut déchiffrer dans le discours qui s'est créé autour de Delphine Horvilleur et de Nathan Arofe. Il y a des postures qui s'opposent et celles qui se complètent. Le Juif, est-il plus fort et plus fier qu'avant ou plutôt affaibli? Est-ce que l'image du Juif au cœur ashkénaze, ce grand perdu de l'Histoire qui renaît, explique suffisamment ce que ressentent les Juifs aujourd'hui? En guise de réponse, nous proposons la citation des paroles anonymisées (de nos soins) d'un Juif Français, citoyen d'Israël : « On vit comme tout le monde au jour le jour, en puisant notre force dans les valeurs et la solidarité incroyables de ce beau peuple. » Quelles que soient les interprétations ou les évaluations, la notion de *peuple* prévaut dans la construction identitaire discursive des Juifs après *le 7 octobre*.

6. Remarques finales

Quand nous nous apprêtons à l'étude présentée, notre dessein était d'encadrer clairement les observations du discours d'une perspective neutre, objectivante, de rationaliser l'étude sur l'identité juive. En tant que chercheuse romanisante, nous aurions voulu nous positionner dans l'éthique scientifique si tant est que dans l'analyse discursive elle fonctionne sans difficultés.

Nous sommes d'avis que parler de l'identité discursive des Juifs signifie parler d'une partie percevable et interprétable des signaux discursifs de cette identité à un moment discursif donné. C'est à la fois un discours de l'identité juive – racontée par les Juifs et Juives, et un discours sur l'identité juive, perçue et interprétée par les non-Juifs. En effet, nul ne saurait interdire de se sentir Juif *amoché*, « un Yiddish » 80 ans après la Shoah, au moment de l'histoire où personne ne s'attendait à la mort de tant d'êtres humains à Gaza et en Israël. Le point de vue exogène se confond ainsi avec le point de vue endogène. Leurs frontières dans le discours de même que dans leurs interprétations s'effacent.

Bibliographie

- Amossy, Ruth (2010). *La Présentation de soi. Éthos et identité verbale*. Paris : PUF.
- Amossy, Ruth (2012). « Faut-il intégrer l'argumentation dans l'analyse du discours? Problématiques et enjeux ». *Argumentation et Analyse du Discours*, n°9. <https://doi.org/10.4000/aad.1346>
- Blais, René, Yves de Champlain, Danielle Nolin, D. (2017). « La dimension spatiale de la construction identitaire chez les jeunes francophones du Nouveau-Brunswick : du rapport à soi, aux communautés et aux institutions ». *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, n°8, p. 40-58.
- Bobako, Monika (2017). „Żyd i Arab/muzułmanin w europejskich geometriach tożsamości i różnicy”. *Teksty Drugie*, n°2, p. 255-279.
- Bordes-Benayoun, Chantal & Freddy, Raphael (2006). « Dominique Schnapper, sociologue de l'interrogation juive ». *Revue européenne des sciences sociales*, n°XLIV-135, p. 145-156. DOI : 10.4000/ress.265

- Druetta, Ruggero & Paissa, Paola (2020). « Éthos discursif, éthos préalable et postures énonciatives ». *Corela. Cognition, Représentation, Language*, HS-32. <https://journals.openedition.org/corela/12457>, consulté le 12.09.2024.
- Gebert, Konstanty (2010). „Żałosny koniec marzeń”. Introduction au livre d'Alain Fienkielkraut (*Au nom de l'Autre. Réflexions sur l'antisémitisme qui vient*. Éditions Gallimard. Paris 2003) traduit du français *W imię Innego. Antysemita twarz lewicy*. Warszawa: Ed. Sic.
- Koren, Roselyne (2013). « Ni normatif ni militant : le cas de l'engagement éthique du chercheur ». *Argumentation et analyse du discours*, n°11. <https://doi.org/10.4000/aad.1572>
- Maingueneau, Dominique (2002). « Problèmes d'éthos ». *Pratiques*, n°113-114, p. 55-67.
- Maingueneau, Dominique (2012). « Que cherchent les analystes du discours? ». *Argumentation et Analyse du Discours*, n°9. <https://doi.org/10.4000/aad.1354>
- Mayer, Nonna, Guy Michelat, Vincent Tiberj, Tomasso Vitale (2016). « Le regard des chercheurs : Un recul des préjugés antisémites. La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie ». *La Documentation française*, p. 315-330.
- Motoi, Ina (2017). « Désinscription du mot « propagande » des démarches de sensibilisation de masse dans le champ social ». *Acta Universitatis Lodziensis. Folia Litteraria Romanica*, n°12, p. 123-134.
- Orkibi, Eithan (2008). « Ethos collectif et Rhétorique de polarisation : le discours des étudiants en France pendant la guerre d'Algérie ». *Argumentation et Analyse du Discours*, n°1. <https://doi.org/10.4000/aad.438>
- Pirogowska, Ewa (2019). « L'image discursive de Juif en tant qu'ensemble sémiotique ». *Studia Romanistica*, n°19/2, p. 29-40.
- Pirogowska, Ewa (2024). « Les facteurs prosodiques dans le discours antisémite français et polonais. Sont-ils de simples expressions d'émotions ou constituent-ils de vrais arguments? » *Acta Universitatis Lodziensis. Folia Litteraria Romanica*, n°18, 55-66.
- Rabatel, Alain (2012). « Positions, positionnements et postures de l'énonciateur ». *TRANEL. Travaux Neuchâtelois de Linguistique*, n°56, p. 23-42.
- Sarfati, Georges-Elia (1997). « L'étymologie sociale du mot juif ». *Mots*, n°50, « Israël – Palestine. Mots d'accord et de désaccord », p. 138-142.
- Schnapper, Dominique (1980). « L'identité juive est-elle ineffable? ». *Les Nouveaux Cahiers*, n°62, p. 1-5.

- Scholem, Gershom, Jean Bollack, Pierre Bourdieu (1980). « L'identité juive ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°35, p. 3-19. <https://doi.org/10.3406/arss.1980.2095>
- Scholem, Gershom (2006). „Kto jest Żydem?” (allocution du mars 1970, Jérusalem). *Midrasz*, n°10, p. 9. Accès à la publication via <https://polona.pl/press/a0b33d72-b4af-49bc-84c2-b9740f7d29f8/structure>, consulté le 20.12.2024.
- Taguieff, Pierre-André (2009). *La Judéophobie des Modernes. Des Lumières au Jihad mondial*. Paris : Odile Jacob.
- Włodarczyk, Tamara (2013). „Świecka tożsamość polskich Żydów jako żydowska tożsamość alternatywna”. *Studia Europaea Gnesnensia*, n°8, p. 71-95. <https://pressto.amu.edu.pl/index.php/seg/article/view/2468>, consulté le 20.12.2024.

Source du corpus

Belles lettres

Horvilleur, Delphine (2022). *Il n'y a pas de Ajar : Monologue contre l'Identité*. Paris : Grasset.

Horvilleur, Delphine (2024). *Comment ça va pas?* Paris : Grasset, coll. Essais français.

Textes d'actualité – espaces numériques

1. [Arofe] Nathan Arofe. « Chronique d'une déchirure : le témoignage d'un citoyen de confession juive face à la montée de l'antisémitisme », publié le 02.07.2024 + commentaires <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/chronique-d-une-dechirure-le-temoignage-d-un-citoyen-de-confession-juive-face-a-la-montee-de-l-antisemitisme-20240702>
2. [Horvilleur_1] Delphine Horvilleur. « Il y a eu, pour moi, une sorte de rupture dans l'espace-temps » : la rabbin Delphine Horvilleur s'exprime sur l'attaque du Hamas, interview par Chloé Friedmann, mis à jour le 13.10.2023 + commentaires <https://madame.lefigaro.fr/societe/enfants-egorges-femmes-et-bebes-kidnappes-tous-ces-mots-il-faut-les-dire-la-rabbin-delphine-horvilleur-s-exprime-sur-l-attaque-du-hamas-20231010>
3. [Horvilleur_2] Delphine Horvilleur. « Je souhaite plus que jamais désenclaver les identités », interview par Elisabeth Quin, mis à jour le 26.02.2024 + commentaires
4. [Horvilleur_3] Delphine Horvilleur : « Tous les traumatismes de l'histoire sont réveillés », interview par Viviane Chocas, mis à jour le 07.10.2024

<https://madame.lefigaro.fr/celebrities/culture/delphine-horvilleur-tous-les-traumatismes-de-l-histoire-sont-reveilles-20241007>

Les articles et apports discursifs (anonymisés) ont été déposés sur <https://clarin-pl.eu/dspace/>

Patrycja Bobowska-Nastarzewska
Université Nicolas Copernic de Toruń
bobowska@umk.pl

Chapitre 3

La création de l'identité individuelle et collective. Le cas du discours politique d'Emmanuel Macron

Abstract

This paper examines the construction of individual and collective identity within the political discourse of Emmanuel Macron, focusing on speeches delivered between 2019 and 2022. In the first part, the study draws on philosophical conceptions of identity, with particular attention given to the formation of individual identity through social relations with the Other. By analyzing Macron's discourse strategies, the paper highlights key linguistic elements that reveal efforts to shape both individual and collective identities in the context of political communication.

Keywords: individual identity, collective identity, political discourse, Emmanuel Macron

1. Introduction

La présente analyse portera sur l'idiolecte d'Emmanuel Macron, Président de la République française, étudié sous l'angle de la construction discursive de l'identité individuelle et collective. Pour ce faire, nous indiquerons les traits identitaires caractéristiques au discours politique,

en nous appuyant sur les points de contiguïté entre les phénomènes évoqués, c'est-à-dire sur les marqueurs de l'identité individuelle et ceux de l'identité collective. Cela veut dire que méthodologiquement séparées, les dimensions individuelle et collective dans la construction identitaire se croisent et se combinent (Paissa & Koren, 2020). Notre intérêt portera sur cette relation réciproque qui conduit à la création de l'identité d'un individu politique.

Le corpus d'étude contient des allocutions sélectionnées d'Emmanuel Macron des années 2019-2022, disponibles sur <https://www.vie-publique.fr/discours/268712-emmanuel-macron-08072019-outre-mer>.

Plusieurs questions se poseront, notamment : comment Emmanuel Macron crée-t-il les identités individuelle et collective dans son discours? Le genre discursif (allocution) et le sujet traité influencent-ils, d'une certaine manière, l'aspect identitaire de l'énonciation? Quels sont les facteurs discursifs de l'identité individuelle réalisée par le Président de la République française dans l'usage du pronom personnel *je*? Et quels sont les facteurs discursifs de l'identité collective réalisée par le Président de la République française dans l'usage inclusif du pronom personnel *nous*?

2. La conception de l'identité en philosophie

2.1. Approche générale

Dans ce paragraphe, nous nous concentrerons sur l'identité conçue d'un point de vue philosophique. En effet, l'identité peut être perçue en tant qu'« [...] ensemble de caractéristiques permettant d'identifier une entité » (Juskenaitė et autres, 2016, p. 261). L'identification d'une entité s'effectue grâce aux caractéristiques qui lui sont propres et grâce aux caractéristiques qu'elle a en commun avec d'autres entités.

Il est à noter que l'identité peut avoir trois faces : substantielle, relationnelle et processuelle/dynamique. L'identité substantielle, objective, est composée de données telles que : « les caractéristiques physiques,

le nom, la date de naissance, les descriptions biographiques, le Q.I., les attitudes, les besoins, les traits de personnalité, etc. » (Kunnen & Bosma, 2006, p. 2). L'identité substantielle s'oppose à l'identité personnelle, et ces deux types d'identité ne sont pas nécessairement liés. L'identité substantielle est associée à la persistance d'une substance, c'est dans ce sens qu'elle est objective, tandis que l'identité personnelle se réfère à la continuité de la conscience de soi. Pour Locke, par exemple, l'identité d'une personne repose exclusivement sur la conscience ou la mémoire qu'elle a d'elle-même, c'est-à-dire sur un critère psychologique, et non sur un critère physique (Engel, 1994, p. 161). L'identité substantielle est dite « numérique », car elle concerne la persistance d'une substance en tant qu'entité distincte.

L'identité numérique d'une personne renvoie à l'espace occupé par son corps physique dont il est possible de suivre les déplacements et ainsi avoir la certitude que la personne se trouvant ici et aujourd'hui est identique à celle qui se trouvait ailleurs il y a dix ans, et ce malgré le changement de ses caractéristiques qualitatives. (Juskenaitė et autres, 2016, p. 262)

L'identité relationnelle se développe dans les relations avec les autres : l'individu prend conscience de sa singularité à travers ses relations sociales. La troisième face de l'identité est celle processuelle, c'est-à-dire dynamique, puisqu'en vivant dans la société, on se différencie des autres tout en s'adaptant aux autres. En conséquence, l'identité se forme de manière consciente, créative et émotionnelle. Il convient de souligner que les émotions sont essentielles dans la formation de l'identité, puisque sans elles il n'y aurait pas de conflit d'identité et l'identité ne changerait pas (*ibid.*).

En psychologie, les caractéristiques quantitatives et les caractéristiques psychologiques composent l'identité personnelle d'un individu. Soulignons qu'en psychologie, « le terme d'identité personnelle est habituellement utilisé pour désigner l'ensemble des caractéristiques propres à une personne et qui la distingue des autres sur le plan individuel » (Juskenaitė et autres, 2016, p. 262). En sociologie, l'identité

renvoie aux caractéristiques concernant la place, le rôle et la fonction que l'individu a au sein de la société (*ibid.*)

Dans la conception philosophique de l'identité, essentiel est le sentiment « d'être la même personne à travers le temps » (la permanence du soi)¹. Ce sentiment est construit grâce à la « réitération permanente des états perceptifs minimaux » (Juskenaitė et autres, 2016, p. 263). L'identité est alors conçue comme :

La sensation d'être à l'origine de l'exécution d'une action (*sense of agency*) et par la sensation de posséder son propre corps, ses émotions, ses pensées (*sense of ownership*). Ces sensations correspondent à ce que les philosophes appellent le « je », autrement dit le soi-sujet, ou encore le soi minimal (*minimal self*) ou le soi ontologique (*ontological self*). (*ibid.*)

L'identité a une longue tradition en tant que catégorie philosophique. L'intuition des philosophes sur l'identité remonte à l'Antiquité. Les sophistes s'occupaient principalement de l'homme, surtout de ses compétences et de sa formation en matière de stylistique et de rhétorique. En remontant à une période encore plus ancienne, Héraclite d'Éphèse a déclaré que nous n'entrons pas deux fois dans le même fleuve – non seulement parce que le fleuve a déjà changé, mais aussi parce que nous avons également changé. Socrate a mis en lumière la vérité sur le potentiel cognitif de l'homme à travers sa célèbre déclaration : « Je sais seulement que je ne sais rien ». Ce serait un abus de dire que Socrate a réussi à donner une définition exhaustive de l'identité humaine, d'au-

¹ Parmi les penseurs éminents partisans de cette conception, nous pouvons énumérer, entre autres, Locke, Hume, Sartre et Hegel. Selon Locke, l'identité d'une personne se maintient grâce à la continuité de sa conscience et de sa mémoire, même si son corps et ses caractéristiques changent au fil du temps (Peetz, 2018). Hume a soutenu que l'identité est une construction psychologique basée sur une succession de perceptions (Brahmi, 2001). Sartre conçoit l'identité comme une construction personnelle à laquelle seul l'homme libre peut accéder. L'idée de continuité personnelle est donc un projet que chaque individu poursuit à travers ses choix (Boyer, 2015). En revanche, pour Hegel, l'identité personnelle se construit dans le processus dialectique. L'individu se reconnaît et se définit à travers ses relations avec les autres (Soual, 2017).

tant plus que, depuis l'Antiquité, cette question n'a cessé de susciter des débats et d'entamer des recherches scientifiques. Toutefois, ses réflexions philosophiques peuvent être perçues comme des intuitions premières, inscrivant la philosophie elle-même dans un processus continu d'évolution de la pensée humaine. Il convient également de souligner que le retour aux énoncés du passé est aussi saillant dans cette évolution d'idée, par exemple St. Augustin, dans la tradition philosophique, était considéré comme le précurseur de la célèbre maxime de Descartes, « Cogito ergo sum ». L'évolution de l'idée se manifeste aussi à travers des interprétations parfois contradictoires : Kant et Husserl accentuent l'importance de la subjectivité dans la formation de l'individu, tandis que Nietzsche, Freud, Lévi-Strauss et Heidegger la critiquent. Néanmoins, il est important de souligner que leurs idées ne sont pas définitives. Paul Ricœur a proposé ce que l'on appelle « la voie médiane » (Karpiński, 2013, p. 38), une approche de l'identité qui se situe entre deux pôles : d'une part l'identité substantielle, perçue comme une essence stable et immuable, et d'autre part l'identité narrative, qui met l'accent sur la fluidité et le changement constant de l'individu. Cette approche reconnaît à la fois la continuité et la transformation dans l'identité humaine (Ricœur, 1990 ; Jervolino, 2002). Le philosophe rejette l'idée d'un *Cogito* qui est totalement transparent à lui-même, c'est-à-dire ayant un accès direct et immédiat à sa propre pensée. Selon Ricœur, le *Cogito* n'est ni totalement clair ni transparent. Au contraire, il est marqué par l'histoire, la culture ainsi que par l'Autre, et ce rapport à soi-même n'est jamais immédiat ni pur. Le *Cogito* n'est donc pas un sujet exalté, tout-puissant et clairvoyant, comme le postule la vision cartésienne du « Cogito ergo sum » (*Je pense, donc je suis*). Ricœur décrit plutôt le *Cogito* comme étant « brisé » ou « blessé ». Cela signifie que, bien que le sujet de la pensée ait une conscience de soi, cette conscience est fragmentée et construite à travers des narrations, des interprétations et des interactions sociales. Le *Cogito* blessé devient ainsi un *Cogito* qui n'est pas entièrement souverain, mais qui doit se comprendre à travers un processus narratif et dialogique avec les autres. L'identité se construit à travers le récit de soi, et ce récit, bien que continu, est toujours influencé par les ruptures et les transformations inhérentes à l'existence humaine (Karpiński, 2020).

En résumé, la « voie médiane » de Ricœur permet de concilier la continuité de l'identité, tout en tenant compte de ses ruptures et de ses blessures. Ce modèle, plutôt que d'accepter l'illusion d'un *Cogito* clair et transparent, propose une réflexion sur l'identité qui est toujours en devenir, marquée par les tensions entre permanence et changement. Pour conclure cette partie, nous constatons qu'en philosophie, la question de l'identité se révèle complexe et multifacette. De l'Antiquité à nos jours, les réflexions sur l'identité ont évolué, oscillant entre la recherche de continuité et l'acceptation de la transformation constante de l'individu. Les grandes figures philosophiques, de Socrate à Ricœur, en passant par Kant et Nietzsche, ont toutes apporté des éclairages différents, parfois contradictoires, sur cette notion essentielle. Ainsi, deux courants principaux se distinguent dans la philosophie de l'identité : d'une part, un courant développé par Hegel, Schelling et Fichte, qui défendent la conception de l'identité absolue ; d'autre part, des courants représentant la psychanalyse, la philosophie existentielle et le postmodernisme, qui prônent la dispersion de l'identité. Par ailleurs, Hume inaugure ce que l'on pourrait appeler « l'ère du soupçon », en remettant en question l'idée que nous serions capables de définir de manière satisfaisante l'identité de l'individu (Salaün, 2015). Enfin, à travers la « voie médiane » de Ricœur, nous comprenons que l'identité humaine se construit dans un processus personnelle et dynamique où coexistent la stabilité et la fluidité.

2.2. *Moi et l'Autre*. Sur l'identité individuelle et collective

L'identité est traditionnellement liée à la catégorie de la subjectivité. Pourtant, il faut souligner qu'il n'y a pas d'identité individuelle sans l'identité collective, car les deux sont en relation réciproque et continue (Ricœur, 1990).

La question de l'identité renvoie à une quête essentielle sur la vérité de l'homme et du monde : *qui suis-je? et qui sommes-nous?* Ainsi, lorsque nous parlons de l'expérience individuelle, nous l'exprimons toujours à travers les termes adoptés par une communauté (Morawiecka, 2018, p. 188). De plus, certaines expériences ne deviennent significa-

tives que dans le contexte d'un groupe de référence et n'acquièrent de valeur que grâce à l'existence de ce groupe (Taylor, 2002b, p. 26-27). L'identité individuelle ne se développe pas de manière isolée, mais à travers des interactions avec les autres, par l'intégration des normes et des valeurs collectives. Ce facteur collectif devient alors essentiel dans la formation et l'évolution des processus identitaires (Taylor, 1995). La redéfinition de soi résulte également d'une évolution dans la manière dont la société perçoit l'individu (*ibid.*, p. 179). En effet, des changements dans la compréhension de l'homme, de ses capacités, de sa place dans la société, de son rapport avec le collectif influencent la dispersion de l'identité. Selon Taylor (1995, cité par Morawiecka, 2018, p. 180), elle se compose de trois niveaux : psychologique, anthropologique (qui renvoie à la compréhension personnelle de soi, au sentiment d'être une personne unique, ainsi qu'aux expériences vécues) et sociologique (qui concerne tout ce qui est lié au groupe). L'expérience appartient à l'individu dans la mesure où il en est conscient, selon la conception lockienne du sujet : « [...] il est impossible que l'homme ne sache pas qu'il pense, ou pense sans penser » (Balibar, 1995, p. 455). L'idée de la conscience comme fondement de l'identité personnelle trouve un écho dans ce que Taylor appelle une « révolution expressiviste » (in Morawiecka, 2018, p. 186). Selon Taylor, cette révolution consiste en une nouvelle compréhension de soi : l'individu se perçoit comme un être unique. En se séparant de son environnement et de son histoire, il émerge en tant qu'individu (Taylor, 1995, p. 11-14). Taylor s'inspire ainsi des travaux de ses prédécesseurs, tels que Rousseau et Herder, tout en mettant l'accent sur la dimension dialogique de l'existence humaine. Selon le chercheur, l'identité d'une personne se construit à partir d'un dialogue avec les identités que lui attribuent les autres, qui sont pour lui importants et « significatifs » (Morawiecka, 2018, p. 186). L'identité se forge donc à travers le dialogue « Je-Tu », en dehors de ce dialogue l'homme est incapable de découvrir son propre *moi*. L'idée résonne avec la conception heideggerienne du *Dasein*, d'un *Je* projeté dans un monde qui existe déjà². Le *Dasein* y apprend à connaître la réalité qui l'entoure,

² L'homme, en tant que *Dasein*, se caractérise par sa capacité à réfléchir sur sa propre existence, à projeter son avenir et à se situer dans le temps.

bien qu'il ne se connaisse pas encore lui-même. Pour Heidegger, le *Je* est insaisissable tant qu'il n'a pas d'interaction avec l'Autre. En effet, l'*Autre* joue un rôle essentiel dans la construction identitaire au point qu'il n'y a pas de *moi* sans un *Autre* (cf. Karpiński, 2013, p. 39).

Aujourd'hui, à l'ère numérique, l'identité individuelle se construit grâce aux médias par référence à une/des identité(s) collective(s). Dans cette création de *soi*, le langage joue un rôle essentiel. Ce n'est pas seulement un moyen de communication, de transfert d'informations, mais c'est surtout un moyen d'expression du sujet parlant. C'est une compétence grâce à laquelle il peut exprimer sa perception du monde et la confronter avec celle de l'Autre. Paul Ricœur postulait que le *soi* se connaît de manière détournée, c'est-à-dire médiatisée par les œuvres de culture et par tout ce qui est autre. Cette autocréation est un processus compliqué, car contrairement à ce que pensaient Descartes et Kant, *je* n'est ni autonome ni transcendant envers lui-même : nous n'avons pas directement accès à nous-mêmes (*ibid.*, p. 37).

D'après Paul Ricœur, il y a deux pôles de l'identité : l'identité *mêmeté* et l'identité *ipséité*. Sous l'expression de l'identité *mêmeté* (ou l'identité *idem*), nous comprenons le fait de rester le même dans le temps et de se distinguer ainsi des autres. Cependant, l'identité *ipséité* (ou l'identité *ipse*) est le fait de rester soi-même (Abel & Porée, 2007, p. 38-40). L'ipséité permet à la personne de se dire « je suis moi », avec une certaine singularité et individualité qui ne sont pas réductibles à des caractéristiques objectives ou sociales. L'identité *ipse* est liée au fait de tenir parole ou d'être fidèle à sa parole (Drwięga, 1998, p. 135). Tenir parole signifie rester soi-même (*ibid.*) ; tenir une promesse est un défi face au temps et aux changements des points de vue ainsi que des inclinations (*ibid.*, p. 136). Ainsi l'activité humaine elle-même s'inscrit dans un horizon éthique dans lequel apparaît une autre personne, quelqu'un à qui je suis fidèle.

Les deux identités, identité *ipse* et identité *idem*, se rejoignent dans l'identité narrative (*ibid.*, p. 141) : la personne est « quelqu'un » qui crée l'action, qui agit dans l'histoire. Ainsi, l'identité du sujet agissant se réalise dans l'histoire et le récit. L'auteur de l'action est le sujet qui se crée comme le narrateur de sa manière d'être : il est à la fois le narrateur

et le héros de l'histoire dans l'univers de la culture. Dans le récit, tous les « je » se relient : le *je* ressentant, le *je* souffrant, le *je* agissant, le *je* pensant et le *je* corporel. Ainsi, l'être humain n'a pas d'accès direct à soi-même : l'identité ne peut être saisie directement, mais à travers ses propres créations et actions.

Dans la création de l'identité, l'altérité peut avoir une nature endogène : « Entre l'ipséité et l'altérité il y a une relation dialectique qui est plus fondamentale que la relation entre la réflexion et l'analyse ou la différence entre l'ipséité et la mêmeté » (*ibid.*, p. 192). Cette relation dialectique signifie que « l'altérité n'arrive pas de l'extérieur à l'identité, mais elle appartient au sens et à la constitution ontologique de l'identité » (*ibid.*). S'il n'y a pas de moi sans l'Autre, l'altérité (ou la différence) fait partie intégrante du moi (Lubas-Bartoszyńska, 2003, p. 95).

Soulignons que les deux dimensions sont réalisées discursivement. Dès que le sujet passe à l'énonciation, il crée son image en tant qu'individu, mais aussi en tant que membre d'une communauté culturelle et sociale. La langue est également le reflet du *Moi* devenu un être du monde.

3. La conception de l'identité dans le discours

Dans notre travail, nous comprenons le discours selon Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau, comme une activité verbale en contexte, qui est une source de sens et de lien social (2002). Le discours est étudié sous divers aspects : en tant que phénomène interactif de communication et d'influence (de persuasion ou de séduction), de production et de maintien des systèmes de croyance, ainsi que de construction de l'identité (*ibid.*).

Selon Charaudeau (2015, p. 125-126), dans l'analyse du discours, il faut prendre en compte le sujet parlant, ses stratégies énonciatives, le phénomène d'intertextualité et d'interdiscursivité et la situation d'énonciation (motifs, intentions, contenu thématique à transmettre) (Adam, 2019). Dans l'analyse du discours le langage doit être traité en tant qu'action :

[...] Le langage reflète encore, cela va sans dire, la face positive de la vie, cette aspiration, cette tension, ce besoin perpétuel de réaliser une fin. C'est la raison d'être d'un autre caractère du langage spontané, son caractère actif, c'est-à-dire cette tendance qui pousse la parole à servir l'action. Le langage devient alors une arme de combat : il s'agit d'imposer sa pensée aux autres. (Bally, 1951, p. 17-18)

La notion d'identité joue un rôle important dans la société contemporaine. Les individus se posent fréquemment des questions : « qui suis-je? », « quelle est mon identité? », « qu'est-ce qui forme mon identité? » Faisant partie des groupes différents, ils deviennent membres de diverses communautés : religieuse, culturelle, nationale, sociale, etc. D'un côté, leurs identités individuelles se croisent et créent des identités collectives. De l'autre, par choix ou par nécessité, en fonction de leurs caractéristiques propres, les individus s'approprient ou s'intériorisent des caractéristiques collectives (Paissa & Koren, 2020). Et tout cela à travers le discours qui devient porteur d'identités diverses.

4. Le discours identitaire d'Emmanuel Macron

Suite à l'analyse des allocutions d'Emmanuel Macron, nous essaierons de décrire l'image de soi projetée par l'orateur (Amossy, 2008). Puisque dans la communication politique, le sujet parlant vise à agir sur son auditeur, conformément à la théorie des actes du langage de John Austin, le destinataire influence le destinataire : il cherche à le faire croire à ses mots. À cette fin, l'homme politique profite de l'art rhétorique qui s'appuie sur la combinaison de trois éléments clé : *logos*, *ethos* et *pathos*. Le *Logos* désigne la raison (le discours logique) ; l'*ethos* fait référence à l'image de *soi* que le locuteur construit dans son discours (Amossy, 2008). Enfin, le *pathos* concerne l'émotion du public qui se décline en compassion, empathie, regret, etc.

Selon notre étude, Emmanuel Macron s'exprime fréquemment à la première personne du singulier, ce qui contribue à la construction de son

identité personnelle. Il s'identifie avec ses propos, souligne son propre point de vue et partage ses émotions avec le public. C'est visible, entre autres, dans les énoncés suivants : ***je** le crois profondément/je crois très profondément ; je suis profondément convaincu ; je suis résolument optimiste ; Cette ambition, je la partage ; Je n'accepte pas la pression et l'insulte.*

Par les actes élocutifs Macron crée l'image d'une personne responsable et consciente de sa fonction de chef d'État. Il assume de manière explicite la responsabilité de ses propos, ainsi que celle de la fonction qui lui a été confiée par le peuple français : *Je ne serai pas là non plus exhaustif mais je voulais ici **en tant que chef d'État partager** quelques réflexions inachevées, et je l'assume pleinement, avec vous, sur la situation collective que nous vivons aujourd'hui et qui je crois profondément inédite ; ce n'est d'ailleurs pas ma place ou mon rôle ; Je crois pouvoir dire en votre nom.*

De plus, Emmanuel Macron a recours aux noms ainsi qu'aux paroles de personnes connues. Ainsi légitime-t-il ses propos, il veut être reconnu en tant que personne compétente et érudite. Citons-en quelques-uns : *comme le disait la philosophe **Simone Weil** ; le disait **René Cassin** ; comme le disait **Montaigne** ; citant **Umberto Eco** ; pour paraphraser **Ricœur** ; je vole le mot de **Charlotte Perriand** ; **Husserl** l'écrivait il y a presque 100 ans.*

Emmanuel Macron cherche à susciter la sympathie et/ou l'émotion chez l'auditoire de manière à ce que le public souhaite « sentir avec » lui (Amossy, 2008). En effet, son objectif est de créer une situation où l'auditoire cherche à établir un lien avec le président, à le percevoir comme l'un des siens, à lui accorder sa confiance. Ainsi, l'argument de pathos devient dominant dans la construction de l'identité collective. À titre d'exemple, nous pouvons citer les discours macroniens prononcés lors de la commémoration des soldats français morts pendant la Première Guerre mondiale, de la pandémie Covid-19 et de la guerre en Ukraine. Ces discours se distinguent, d'une part, par l'utilisation de mots à valeurs connotatives telles que : *vie, destinée, corps et âme, famille, responsabilité, nation, résistance, confiance, liberté*. D'autre part, on note l'usage marqué de la modalité assertive (parmi les modalisateurs

d'assertion, on peut citer, entre autres, l'emploi du présent de l'indicatif, ainsi que des verbes comme *croire* et *savoir* (Borillo, 1982) et de la modalité déontique). À chaque occasion, Emmanuel Macron appelle la France à un devoir commun, à l'union en action ou en émotion :

- [...] *En me recueillant devant ce mur à l'instant, j'ai vu au travers de ces noms défiler tant de vies, tant de destinées. Plus de 500. 549 exactement [...] Il y a un engagement individuel et collectif de chaque instant, corps et âme. Il y a des familles, des enfants qui vivent avec l'absence et les exigences de la vie militaire [...]* [le discours prononcé le 11 novembre 2019 lors de la commémoration des soldats français] ;
- *Nos sociétés sont fatiguées par l'épidémie ; la responsabilité individuelle et collective, sont notre première force [...] Nous avons tous ensemble tenu et, je le crois, fait à chaque étape les choix collectifs indispensables pour protéger chacun d'entre nous et nous protéger comme Nation* [le discours sur la pandémie Covid-19 prononcé le 9 novembre 2021] ; *Devant nous, je disais on a 2 étapes : cette résistance/résilience, je ne sais pas combien de temps elle durera et la refondation. Et moi j'ai bien aimé ce que plusieurs d'entre vous ont dit en disant moi je ne sais pas s'il faut un monde d'après, parce que le monde que je connais qu'on a quand même contribué à créer il n'est pas si mal. Je suis assez d'accord avec vous mais il y a des tas de choses qu'on a envie de changer aussi et c'est une opportunité ce temps suspendu. Mais soyons clair, cette refondation elle a commencé dès maintenant. [...] pour moi [...] c'est protéger pour redonner de la confiance et se projeter. C'est un peu un pacte de confiance que j'ai envie de faire avec le monde de la création, mais je crois avec toute la nation [...] la France est un pays qui a tout fait, et on doit s'en féliciter, pour justement dans cette phase d'urgence, réussir.* [le discours sur la pandémie Covid-19 prononcé le 6 mai 2020]
- *Dans cette épreuve, la France se tient aux côtés de l'Ukraine. Je veux saluer le courage et la détermination du Président ukrainien, des autorités et du peuple. Leur liberté est la nôtre. [...] Il a décidé de porter l'atteinte la plus grave à la paix, à la stabilité dans notre Europe depuis des décennies ; Et aux côtés des alliés, des*

partenaires européens, nous avons tout fait pour l'éviter. Elle est là. Et nous sommes prêts. À cet acte de guerre, nous répondrons sans faiblesse avec sang-froid, détermination et unité. [...] Nous appuierons l'Ukraine, sans hésiter, et nous prendrons toutes nos responsabilités pour protéger la souveraineté et la sécurité de nos alliés européens. [...] Les événements de cette nuit sont un tournant dans l'Histoire de l'Europe et de notre pays. Ils auront des conséquences durables, profondes sur nos vies. Ils auront des conséquences sur la géopolitique de notre continent et nous saurons ensemble y répondre. Je veux vous dire ma détermination à vous protéger, sans relâche. Protéger nos compatriotes exposés en Ukraine, protéger tous les Français [...] ne cédon rien de notre unité. Unité autour de nos principes de liberté, de souveraineté et de démocratie. Ces principes nous ont fait et continuent de nous tenir ensemble ; le choix de la Russie, du Président Poutine, a été de faire revenir la guerre en Europe. [le discours prononcé le 24 février 2022] ; Face à celle-ci et à cette violence inouïe déployée par la Russie contre l'Ukraine et son peuple, et un tournant tragique pour notre histoire, nous avons tous, je crois, pleinement conscience que c'est aussi un tournant pour nos sociétés, nos peuples et notre projet européen. [le discours sur la guerre en Ukraine prononcé le 11 mars 2022]

En conséquence, Emmanuel Macron crée son image identitaire surtout en liaison avec l'image de la France et de l'Europe. Son identité individuelle se construit donc à travers l'identité collective : « je suis Français et Européen ». La collectivité est véhiculée par l'utilisation du pronom personnel *nous* et des adjectifs possessifs à la première personne du pluriel *notre/nos*, comme dans les citations suivantes : *Plus que jamais nous avons besoin d'Europe* ; *Face à la crise aux États-Unis, pour défendre nos intérêts, nous avons besoin de plus d'Europe* ; *notre continent* (répété plusieurs fois) ; *notre organisation* ; *nos valeurs communes, nos démocraties/notre démocratie* (répété à plusieurs reprises) ; *les principes et les valeurs qui nous réunissent au sein du Conseil de l'Europe* ; *notre propre organisation* ; *pour l'unité de tout notre continent* autour de ces valeurs et pour leur don-

*ner leur pleine effectivité ; **notre tâche collective ; nos peuples**. Plus encore, Macron souligne, en suivant d'ailleurs l'idée de Ricœur, que l'identité européenne constitue « une identité narrative », c'est-à-dire qu'elle a un caractère dynamique. Si elle change en diachronie, cela ne signifie pas qu'elle est stable en synchronie, plusieurs interprétations peuvent se valider : *Beaucoup voudraient nous faire croire qu'il y a une identité européenne figée. Parfois même, on dit un mode de vie européen figé. Je crois très profondément qu'il y a, en Europe, pour paraphraser Ricœur, ce que j'appellerais une identité narrative. Il y a une histoire commune qu'on s'est racontée ensemble. Parfois, on a des versions différentes. Mais on se la dit, on l'écrit. [...] Il n'y a pas une liberté absolue, qui s'exprimerait dans le déni de la liberté de tous les autres. Cela n'existe pas.**

L'image de l'Européen/des Européens, consciemment créée par Emmanuel Macron, se manifeste également dans les énoncés impliquant l'union autour des valeurs : *parce qu'être Européen, fondamentalement, c'est ne jamais se résigner dans le combat pour la liberté et pour la dignité ; L'enjeu, c'est de rendre nos démocraties plus solides en retrouvant le sens même de ce qui fait de nous des Européens.*

Parmi d'autres mécanismes contribuant à la construction de l'identité collective européenne le principe de la dichotomie joue un rôle important : le monde qui nous appartient est différent de celui des Autres. Ainsi, à l'intérieur de l'Union Européenne, il existe *ceux qui* (expression répétée dix fois dans la même allocution) « contestent » *nos principes et nos valeurs*. Emmanuel Macron souligne une opposition entre « nous », partisans de l'Union Européenne et un « Autre » collectif, ses adversaires : *ceux qui s'opposent à nos droits et à nos libertés ; ceux qui* [sont caractérisés par] *le repli sur soi, le refus de l'autre. On ne peut pas être à la fois dedans et dehors [de l'UE] ; deux voies radicalement opposées s'affirment aujourd'hui.* Le pronom *nous* est en emploi inclusif : *Cette voie a triomphé dans certains pays d'Europe : qui nous sommes, nous, Européens.* Les opposants à l'UE sont désignés comme un *délitement* ou comme une *illusion*. Il y a une seule solution : *de ne céder à aucune de ces deux voies mais d'essayer d'en construire une autre.* Emmanuel Macron insiste sur la nécessité de maintenir la démocratie et l'État de

droit tout en étant attentif aux réalités vécues par les individus : *Qui voudrait dire : « le peuple a tort, ses peurs sont illégitimes » et n'y répondre que par un discours de raison, parfois d'exclusion ou de sermon, ne saurait oublier que l'Etat de droit est une construction fragile qui doit faire l'objet chaque jour de soin, d'intelligence, de persévérance, qui s'éprouve dans les contradictions. Ce serait condamner la pensée des droits fondamentaux à une forme de pensée magique, incapable de s'incarner dans l'histoire. Au service des femmes et des hommes de notre temps. Ce serait oublier que les droits de l'Homme, au fond, sont un combat toujours inachevé.*

Pour la construction de l'identité européenne, Emmanuel Macron mise sur l'argument de la paix. Il insiste sur la nécessité d'apprendre à « pardonner », autrement dit, d'oublier ce qui divise la communauté : *Il faut savoir pardonner pour découvrir « ce que nous sommes » ; Il [Ricoeur] disait enfin c'est un modèle de pardon. Parce que quand on a eu tant de guerres, quand on s'est tant divisé, il y a un moment où le décret de Sparte doit s'appliquer. Il est interdit de rappeler les maux du passé. [...] Ce modèle de pardon est constitutif de ce que nous sommes ; Nous devons nous rappeler que nous sommes.*

Parmi les éléments de la culture qui contribuent de façon intense à la construction identitaire de la collectivité à la fois française et européenne, Emmanuel Macron souligne le rôle prépondérant de la langue. Un aspect fondamental de l'Union européenne consiste en sa diversité linguistique et culturelle, qui est en même temps une force et un défi. Macron va à l'encontre d'une vision réductrice de l'unité, en rejetant l'idée d'un espéranto ou d'une langue universelle qui gommerait les différences culturelles. Ce qu'il défend, c'est un modèle où la diversité est non seulement acceptée, mais intégrée dans le fonctionnement quotidien des échanges européens : [...] *la langue européenne est celle de la traduction. C'est vrai que, ce qui caractérise notre grande Europe, cette assemblée l'illustre merveilleusement. C'est au fond, cette forme d'hospitalité linguistique qui consiste à accepter tous les langages de l'Europe, et aucun continent n'a une telle concentration de langages, de cultures, et n'a accepté ainsi la traduction. La traduction, c'est accepter l'autre dans sa différence et l'accueillir dans ma langue. Ce*

n'est pas le rêve d'un espéranto qui réduirait toutes les différences. C'est la capacité d'hospitalité et donc d'accepter nos dissonances, nos différences, même si elles sont et surtout si elles sont momentanées. [le discours prononcé à Strasbourg, au Conseil de l'Europe, le 1er octobre 2019]

En voulant créer l'identité collective, Emmanuel Macron se sert souvent de questions pour inviter les allocutaires au dialogue. Les questions posées servent plusieurs objectifs stratégiques et rhétoriques, chacun visant à provoquer une réflexion profonde sur les défis contemporains tout en orientant la discussion vers des solutions collectives : *Comment protéger nos concitoyens du terrorisme en préservant leurs droits et leurs libertés individuelles? Comment défendre la liberté d'expression, face à la prolifération des discours de haine? Comment répondre à la violence qui s'exprime de plus en plus dans nos sociétés en rendant nos démocraties plus fortes? Comment protéger le droit d'asile en répondant à l'exigence légitime de maîtrise des flux migratoires? Quel droit nouveau devons-nous bâtir à l'ère du numérique, de l'intelligence artificielle, dans un monde où la vie humaine est de plus en plus dématérialisée?*

Outre l'identité européenne, Macron construit, dans son discours, l'image de l'identité nationale, celle des Français et des Françaises, basée sur la fierté de sa/leur patrie et sa/leur singularité : *Nous sommes un peuple qui n'a pas peur de parler, d'échanger, de débattre ; La France n'est pas un pays comme les autres ; La France est, de toutes les nations une des plus fraternelles et des plus égalitaires ; Chacune partage le destin des autres et chacun est appelé à décider au destin de tous : c'est tout cela, la Nation française ; le sens d'injustes y [en France] est plus vif qu'ailleurs. L'exigence d'entraide et de solidarité plus forte ; Nos enfants : nous avons été l'un du pays du monde qui a le plus ouvert ses écoles [pendant la pandémie Covid-19] ; Comment ne pas éprouver la fierté d'être Français? ; Soyons fiers. Fiers d'être « nous », les Français, la France.* En essayant d'esquisser l'unicité de la France, le Président met en évidence deux traits caractéristiques à sa nation : l'effort collectif (*le fruit de l'effort collectif ; l'effort partagé par tous*) et l'esprit français (*Ce formidable esprit français qui rayonne au*

*monde ; C'est même précisément ce qui fait cet **esprit français** ; C'est cet **esprit** que nous avons développé, renforcé, systématisé).*

Emmanuel Macron évoque également les noms de grands Français afin de susciter la fierté nationale. Un exemple en est l'éloge adressé à René Descartes, l'un des philosophes français les plus célèbres dans le monde. Il présente Descartes comme un symbole de « l'esprit méthodique », incarnant à la fois « l'exigence de précision et la créativité », des valeurs profondément caractéristiques de la France. La liste des mérites des Français que le président crée est longue. Il apprécie, entre autres, la contribution des créateurs français de la mode à la construction de l'image de la France dans le monde. Dans son discours prononcé lors de la remise des prix aux lauréats du French Design 100, le président souligne l'importance d'une France qui, tout en étant fière de son héritage et de ses valeurs, sait s'impliquer sur la scène internationale et valoriser ses talents et ses réussites à l'échelle mondiale. C'est une manière de mettre en valeur l'idée d'une France moderne, dynamique et influente : [...] *c'est que dans des temps où parfois **la France se cherche**, et où on nous sommerait de choisir entre **aimer la France** et vouloir **se fermer au monde**, et **aimer le monde** et donc vouloir **dis-soudre la France**, on a le droit de revendiquer haut et fort qu'on peut avoir **des grands talents français qui rayonnent à travers le monde et qui y sont appréciés**. Et devinez quoi? C'est même précisément ce qui fait cet esprit français.*

5. Conclusion

L'objectif de notre étude était d'esquisser l'image identitaire du Président de la République française créée à travers ses discours (notamment ses allocutions). Emmanuel Macron aborde d'ailleurs les questions : *qui suis-je? Qui sommes-nous?* dans un livre intitulé « Révolution ».³ Ces deux questions marquent la contiguïté de l'identité individuelle et de l'identité collective dans la construction de l'identité

³ Macron, Emmanuel (2016). *Révolution*. Paris : XO.

macronienne : *moi* en tant qu'individu et *moi* en tant que membre de la communauté française et européenne.

Étant donné qu'Emmanuel Macron crée consciemment dans les médias son identité individuelle, il s'exprime souvent à la première personne du singulier, ce qui lui permet de mettre en relief ses idées et ses opinions. L'identité collective, dont il profite, s'appuie sur l'image de la France et de l'Europe commune. Son identité individuelle est construite, en partie, par la suite de l'intériorisation/singularisation (Paissa & Koren, 2021) de certaines caractéristiques collectives. Souvent, il utilise une formule inclusive : « je suis Français et Européen ». Macron s'appuie ainsi sur l'idée de la « communauté du savoir et des expériences » des Français/des Européens.

Nous pouvons indiquer, dans la stratégie discursive macronienne, l'objectif consistant à créer l'image identitaire d'un président fort, courageux, responsable de l'État et protégeant le peuple uni dans ses valeurs et ses ambitions.

Son style est souvent simple et direct. Le Président exprime son point de vue par le recours aux structures élocutives. Très souvent, il maintient une apparence de modestie par laquelle il veut se solidariser avec le public : *je crois pouvoir dire en votre nom*. En même temps, il fait semblant de se soucier de l'opinion des autres : *les gens pensaient que j'étais [...]*. Il se présente en tant que « sauveur » : *Je veux vous protéger, vous défendre [...]*. Il souhaite être reconnu comme un homme politique compétent et érudit en s'appuyant sur les paroles de personnalités célèbres.

Quant à l'identité collective, elle est visible dans l'usage du temps futur, ce qui bloque les évaluations négatives et sert à proposer, souvent de façon implicite, une réalité meilleure (Grzmil-Tylutki, 2000, p. 67). C'est le temps visionnaire, positif, doté d'une force illocutoire de persuasion et de manipulation, p.ex. : *Nous appuierons l'Ukraine, sans hésiter; et nous prendrons toutes nos responsabilités pour protéger la souveraineté et la sécurité de nos alliés européens*.

En outre, son discours a un caractère dialogique. Cette stratégie a pour but de suggérer au public d'accepter certains modèles de citoyenneté et de soutenir des idées présentées par le locuteur (*ibid.*). C'est une argumenta-

tion qui se sert des déclarations constituant la réponse exacte aux questions posées implicitement (*ibid.*) : *Comment ne pas éprouver la fierté d'être Français? ; Soyons fiers. Fiers d'être « nous », les Français, la France.*

Le discours macronien est un discours rhétorique (*ibid.*, p. 37), le reflet de l'identité individuelle dans l'identité collective est discursivement marqué par le recours aux tropes stylistiques. Le Président utilise, d'une manière consciente, des hyperboles, des métaphores et des parallélismes afin de souligner, entre autres, son appartenance aux communautés française et européenne : *notre grande Europe* (hyperbole) ; *À bâtir avec plus de détermination encore une Union européenne puissante, efficace ; La traduction, c'est accepter l'autre dans sa différence et l'accueillir dans ma langue* (métaphore) ; *Protéger nos compatriotes exposés en Ukraine, protéger tous les Français* (parallélisme). Notons également l'aspect didactique de son discours : l'usage du superlatif et des phrases apparemment objectives afin de valoriser le bien commun (*ibid.*, p. 76) : *La France est, de toutes les nations une des plus fraternelles et des plus égalitaires.*

Notre analyse nous amène à la conclusion qu'il n'y a pas d'identité individuelle d'Emmanuel Macron sans l'identité collective, à la fois française et européenne. Les sujets abordés dans ses discours sont ancrés dans une situation mondiale actuelle, surtout européenne. De plus, il s'efforce à ce que les formes employées, ainsi que les contenus proposés soient politiquement corrects. Entre autres, il recourt aux euphémismes : « territoires pauvres » sont ainsi nommés « territoires en difficulté »⁴. Éviter les clivages, cela signifie être conscient de son rôle consolidant l'unité française et, en même temps, européenne. L'utilisation de *nous inclusif* est alors fréquente, p. ex. *Soyons fiers. Fiers d'être « nous », les Français, la France.* L'identité individuelle et l'identité collective s'interposent. Ainsi l'image de la résistance ukrainienne contre l'invasion de la Russie devient un argument consolidant la communauté européenne face au danger extérieur.

Grâce à ces deux dimensions, individuelle et collective, le discours d'Emmanuel Macron devient manifestement persuasif ; il utilise des

⁴ <https://www.pscp.tv/w/1LyGBRkZwpaGN>), consulté le 7.12.2024.

méthodes par lesquelles il tente de modeler les attitudes et les comportements du public (*ibid.*, p. 70). La persuasion est renforcée par l'utilisation des concepts peu clairs et ambigus concernant, d'une manière générale et concise, des sujets inconfortables (*ibid.*), notamment l'*Autre* désigné à l'aide de l'expression : *ceux qui* (*ceux qui s'opposent à nos droits et à nos libertés*), ou la structure grammaticale polysémique avec le pronom *nous* : *Plus que jamais nous avons besoin de l'Europe*. Dans ces exemples, la communauté des idées et des valeurs est construite consciemment par Emmanuel Macron par le fait d'accentuer l'opposition entre *nous* et *ceux qui* sont contre nous.

Nous sommes consciente que notre analyse propose une image fragmentaire du soi projeté par Emmanuel Macron. Il convient de se demander si cette image individuelle, profondément ancrée dans l'identité collective, est vraie, authentique, stable ou plutôt artificielle, sophistiquée et dynamique. Toutefois, il est conforme au genre discursif, notamment à l'allocution, permettant au président français de façonner son identité publique en fonction des attentes sociales, culturelles et politiques de son auditoire, tout en influençant la perception de son autorité et de sa légitimité. Emmanuel Macron peut, sans doute, être considéré comme un orateur habile, capable d'enchanter les auditeurs par son discours d'érudit, marqué par une certaine solennité et rigueur, renforçant ainsi l'image d'un leader devant un collectif.

Bibliographie

- Abel, Olivier & Porée, Jérôme (2007). *Le vocabulaire de Paul Ricœur*. Paris : Ellipses, p. 38-40.
- Adam, Jean-Michel (2015). *La linguistique textuelle*. Paris : Armand Colin.
- Adam, Jean-Michel (2019). « La notion de texte ». In *Encyclopédie Grammaticale du Français*. DOI : [10.34847/nkl.c8db7tv9](https://doi.org/10.34847/nkl.c8db7tv9)
- Amossy, Ruth (2008). « Dimension rationnelle et dimension affective de l'ethos ». In M. Rinn (éds.), *Émotions et discours*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, p. 113-125.
- Bally, Charles (1951). *Traité de stylistique française*. vol. 2, Genève-Paris : Georg et Cie-Klincksieck.

- Balibar, Étienne (1995). « Identité et conscience de soi dans l'Essai de Locke ». *Revue de Métaphysique et de Morale*, n°4, p. 455-477.
- Borillo, Andrée (1982). « Deux aspects de la modalité assertive : croire et savoir ». *Langages*, n°67, p. 33-53.
- Boyer, Charles (2015). « Sartre, la mauvaise foi ou le problème de l'authenticité », *L'Enseignement philosophique*, n°1, p. 48-54.
- Brahmi, Frédéric (2001). « La généalogie du moi dans la philosophie de Hume ». *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, vol. 126, p. 169-190.
- Charaudeau, Patrick & Maingueneau, Dominique (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Le Seuil. <http://www.patrick-charaudeau.com/Dictionnaire-d-analyse-du-discours.html>, consulté le 22.03.2023.
- Charaudeau, Patrick (2015). « Le maelstrom de l'interdiscours ». In J.-C. Soulages (dir.), *L'analyse de discours : sa place dans les sciences du langage et de la communication. Hommage à Patrick Charaudeau*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 125-138.
- Drwięga, Marek (1998). *Paul Ricœur daje do myślenia*. Bydgoszcz: Homini.
- Engel, Pascal (1994). « Paradoxes de l'identité personnelle ». In *Introduction à la philosophie de l'esprit*. Paris : Éditions La Découverte.
- Grzmil-Tylutki, Halina (2000). *Francuski i polski dyskurs ekologiczny w perspektywie aksjologicznej*. Kraków: Wydawnictwo Uniwersytetu Jagiellońskiego.
- Juskenaitė, Aurelija, Becquet, Céline, Eustache, Francis, Quinette, Peggy (2016). « L'identité : une représentation de soi qui accommode de la réalité ». *Revue de neuropsychologie*, n°4 (vol. 8), p. 261-268.
- Karpiński, Piotr (2013). « Paul Ricœur : W poszukiwaniu tożsamości człowieka ». *Kwartalnik naukowy*, n°4(16), p. 35-49.
- Karpiński, Piotr (2020). « Polysémie de l'altérité dans la philosophie de Paul Ricœur ». *Kwartalnik Naukowy Fides et Ratio*, n°2(42), p. 406-421.
- Kunnen, Saskia E. & Bosma, Harke A. (2006). *Le développement de l'identité : un processus relationnel et dynamique* (trad. F. Bariaud). <https://doi.org/10.4000/osp.1061>
- Lubas-Bartoszyńska, Regina (2003). « L'identité : esquisse du problème ». *Annales Academiae Paedagogicae Cracoviensis, Studia Romanica II*, p. 93-99.
- Morawiecka, Małgorzata (2018). « W poszukiwaniu istoty tożsamości człowieka » (cz. 1), *Prace Naukowe Uniwersytetu Humanistyczno-Przyrodniczego*

- im. Jana Długosza w Częstochowie*, t. XV, p. 177-192. DOI : 10.16926/fil.2018.15.11.
- Paissa, Paola & Koren, Roselyne (2020) (dir.). *Du singulier au collectif : construction(s) discursive(s) des identités collectives dans les débats publics*. Limoges : Lambert-Lucas.
- Peetz, Chloé (2018). *Le concept d'identité chez J. Locke et chez P. Ricœur : la mémoire au fondement de l'identité?*. Faculté de philosophie, arts et lettres, Université catholique de Louvain. <http://hdl.handle.net/2078.1/thesis:16242>, consulté le 01.01.2025.
- Ricœur, Paul (1990). *Soi-même comme un autre*. Paris : Éditions du Seuil.
- Jervolino, Domenico (2002). *Paul Ricoeur. Une herméneutique de la condition humaine*. Paris : Ellipses.
- Salaün, Franck (2015). *Hume. L'identité personnelle*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Soual, Philippe (2017). *Hegel, une logique de la différence?. La Science de la logique au miroir de l'identité*. <https://cnrs.hal.science/hal-03709358/document>, consulté le 01.01.2025.
- Taylor, Charles (1995). « Źródła współczesnej tożsamości ». In K. Michalski (red.) *Tożsamość w czasach zmiany. Rozmowy w Castel Gandolfo*. Kraków: Znak.
- Taylor, Charles (2002b). *Oblicza religii dzisiaj*. Kraków: Znak.

Le corpus

- <https://www.vie-publique.fr/discours/271775-emmanuel-macron-11112019-intervention-militaire>, consulté le 22.03.2023.
- <https://www.vie-publique.fr/discours/274308-emmanuel-macron-06052020-plan-culture-crise-sanitaire-covid>, consulté le 10.03.2023.
- <https://www.vie-publique.fr/discours/282388-emmanuel-macron-09112021-vaccination-covid-reforme-des-retraite-economie>, consulté le 10.03.2023.
- <https://dicophilo.fr/definition/identite/>, consulté le 10.03.2023.
- <https://www.vie-publique.fr/discours/277927-emmanuel-macron-31122020-covid-19>, consulté le 12.03.2023.
- <https://www.vie-publique.fr/discours/267899-emmanuel-macron-13012019-lettre-grand-debat-national>, consulté le 20.03.2023.
- <https://www.vie-publique.fr/discours/273155-emmanuel-macron-31012020-brexit>, consulté le 12.03.2023.

TROISIÈME PARTIE

POLÉMIQUE SUR L'IDENTITÉ

Françoise Collinet
Université Jagellonne de Cracovie
francoise.collinet@uj.edu.pl

Chapitre 4

L'étrange absence de la notion d'identité « discursive » dans le *Traité de l'argumentation*. Une approche logico-grammaticale

Abstract

The article proposes to discuss certain incompatibilities between the New Rhetoric and some presuppositions of Discourse Analysis. Setting aside Linguist's contempt for a Grammar conceived as an ancillary discipline of Logic, it sketches an answer to an interesting question posed by Michael Leff (2009). In our view, explicitly indifferent to the variety of communication situations, the New Rhetoric revisits Ancient and Modern heritage focusing on the analysis of argumentative structures based on associations and dissociations of malleable notions, which represent *thoughts* or *ideas*. The discussion is illustrated by texts relating to the debate on same-sex marriage.

Keywords: New Rhetoric, neo-Cartesianism, Traditional Grammar, Trivium, Identity

1. Une rhétorique nouvelle mais aussi très ancienne

*Vulpes pilum mutat non mores*¹

La contribution présentée semblera sans doute un peu paradoxale dans un ouvrage consacré à l'identité « discursive » : elle propose en effet de rompre le lien habituellement établi entre analyse du discours et rhétorique perelmanienne (Amossy, 2006/2000, Amossy & Koren, 2009). Peut-être pourra-t-elle, malgré tout, être utile au lecteur en ce qu'elle rappelle le surprenant décalage qui apparaît selon qu'on envisage l'identité du point de vue des sciences humaines contemporaines ou d'une réflexion philosophique d'inspiration aristotélicienne. À nos yeux, la théorie perelmanienne de l'argumentation propose avant tout une reconfiguration du *trivium* (grammaire, rhétorique, dialectique) adaptée aux besoins de l'homme occidental contemporain, notamment celui qui pense et qui s'exprime en français : un des enjeux serait de proposer un nouveau compromis entre les héritages aristotélicien et cartésien. Brunschwig (in: Aristote, 1967, p. IX), dans son introduction aux *Topiques* d'Aristote, reconnaît que, face à un texte deux fois millénaire, un lecteur contemporain ne peut qu'avoir le sentiment d'observer un jeu dont les règles lui échappent quelque peu. Passées au crible de différentes langues et des besoins de nombreuses générations, les idées des anciens Grecs ont été inlassablement ressassées ; elles ont aussi été perdues ou rejetées, puis retrouvées et, à l'occasion, fondamentalement redéfinies : leur interprétation peut, périodiquement, se renouveler, mais le fonds reste en partie le même. Pour l'Antiquité tardive et le Moyen Âge, on retiendra les noms de Porphyre, Boèce, Bède le Vénérable, Isidore de Séville ou Alcuin ; en langue française, Perelman cite volontiers la rupture introduite par Pierre de la Ramée et son disciple Omer Talon, ainsi que la réduction de la rhétorique à des figures décrites notamment par Pierre Fontanier (Perelman, 2012a, p. 7 et 17-21) ; les travaux de Port-Royal participent à notre avis de la même rupture par rapport aux représentations médiévales du *trivium*. Dans cet esprit, notre premier

¹ « Le renard change de pelage, pas de mœurs » (Suétone, *La vie des douze Césars*, VIII, 16).

soin consistera à montrer que la définition de l'argumentation que les discursivistes attribuent à Perelman est plus ambiguë qu'il n'y paraît et qu'il est donc possible d'activer une autre grille de lecture (§ 1.1 à 1.3). Ce changement de perspective sera ensuite illustré par la métamorphose des définitions de l'identité ou de l'éthos rhétorique, selon qu'on envisage ces notions du point de vue de la linguistique du discours ou d'une philosophie néo-aristotélicienne (§2). Avant d'examiner, à travers quelques cas concrets (§4), la manière dont la théorie perelmanienne *place au second plan* le recours à la notion d'éthos rhétorique, tout en semblant accorder une grande attention au lien entre la personne de l'orateur et son discours en tant qu'acte de cet orateur, il nous faudra cependant prendre suffisamment de recul pour replacer ces schèmes argumentatifs particuliers dans l'économie générale du *Traité* (§ 3).

1.1. Une définition de l'argumentation à double entente

Selon toute vraisemblance, le premier contact d'un linguiste contemporain avec la nouvelle rhétorique passera par cette définition : la théorie de l'argumentation est « l'étude des techniques discursives permettant *de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment* » (TA, § I, p. 5 ; voir, par exemple, Amossy 2006, p. 13 ou Plantin, 2016, p. 72).

Cependant, cette définition de l'argumentation est bien plus équivoque qu'il n'y paraît. La formule pourrait être comparée à une image bistable, par exemple celle de la jeune femme de quatre-vingts ans². Face à cette définition, le regard du linguiste contemporain sera, en effet, immanquablement attiré par les mots « étude des techniques discursives ». L'« adhésion des esprits » sera ensuite interprétée comme une volonté de réhabiliter l'auditoire en tant qu'élément constitutif de l'action d'argumenter (Amossy, 2006, p. 41).

² L'illusion produite par le motif « *My wife and mother-in-law* » a été introduite en psychologie par R. W. Leeper et E. G. Boring (1930). Les premières représentations de ce motif remonteraient à 1915 (W.E. Hill), voire à la fin du XIXe siècle.

Mais, à la faveur d'une légère accommodation du regard, le menton de la jeune trentenaire peut devenir le nez crochu de cette vieille grand'mère que, chacune à sa manière, Bélise et Martine craignaient d'offenser : la grammaire³. Dans ce cas, moins que l'adjectif « discursives » entendu au sens contemporain, le mot révélateur sera alors le substantif « techniques ». Et, dans ce cas, ces techniques discursives ne pourraient-elles pas désigner la *tekhne grammatikè*, la *rhètorikè tekhne* et la *dialektikè tekhne*? Une autre interprétation possible serait que, comme l'indique le titre de la troisième partie du *Traité*, ces techniques correspondent à l'inventaire des types d'arguments utilisables par un rhéteur ou un dialecticien. On pourrait également remarquer que, par synecdoque, cette définition réduit les auditeurs à des *esprits* à qui sont présentées des *thèses* ou, autrement dit, « des propositions qu'on soutient pour en démontrer la vérité ». Le terme « assentiment » renforce d'ailleurs cette impression, car il suppose que l'auditeur donne ou non son consentement à l'assertion proposée, non pas toujours uniquement en fonction d'un critère de vérité ou de fausseté, mais aussi en fonction du caractère plus ou moins vraisemblable ou préférable qu'il attribue à l'énoncé. Le terme *adhésion*, quant à lui, pourrait rappeler un désaccord entre les philosophes intellectualistes et volontaristes : les premiers (par exemple, Spinoza) considèrent que l'adhésion est entraînée automatiquement si le contenu du jugement est une idée claire et distincte ; tandis que pour les seconds (par exemple, Descartes), l'adhésion est un acte de liberté pure qui suppose l'intervention de la volonté dans le jugement. Le mot *discours* lui-même peut réserver des surprises. Le *Dictionnaire de l'Académie française* l'a longtemps défini comme une « suite, assemblage de mots, de phrases qu'on emploie pour *exprimer sa pensée*, pour *exposer ses idées* » (nous soulignons) ; ce n'est que dans l'édition actuelle que cette définition est rétrogradée à la quatrième place et qu'apparaît le mot *discours* au sens particulier où l'entendent les linguistes contemporains. Le TLFi, quant à lui, signale que, pour les logiciens, le mot *discours* peut prendre le sens de « mode de pensée qui atteint son objet par une suite d'énoncés organisés. [Et, par métonymie, d'] exposé de la pensée ainsi conduite, raisonnement ».

³ Molière, *Les femmes savantes* (II, 6) : BÉLISE : Veux-tu toute ta vie offenser la grammaire? MARTINE : Qui parle d'offenser grand'mère ni grand-père?

Cette définition fait office d'aiguillage : au cours des dernières décennies, la « voie » discursiviste a offert un cadre de réflexion stimulant et novateur, mais quelques anomalies sont également apparues. Voyons donc si l'exploration de la « voie » grammaticale est praticable.

1.2. De la linguistique du discours à la grammaire traditionnelle?

Actionner l'aiguillage vers une ligne qui semble aussi complètement désaffectée ne va pas de soi. Le poids de l'héritage grammatical a peut-être été plus sensible en France qu'ailleurs (Saussure, 1972, p. 13 ; Wilmet, 1998, p. 21), mais il est alors volontiers présenté comme un carcan, un obstacle épistémologique que l'ancien lycéen doit vaincre pour se muer en linguiste. Cependant, il n'est pas impossible que, pour un homme né en 1912 et qui s'avoue poliment perplexe face à la linguistique de son temps (Perelman, 2012b, p. 116), la grammaire constitue le point de repère le plus solide, notamment si l'on entend s'adresser à cet Honnête Homme du XX^e siècle auquel se réfèrent volontiers les auteurs du *Traité* (Olbrechts-Tyteca, 1963, p. 3 et Perelman, 2012a, p. 7).

Amossy (2002, p. 153) constate d'ailleurs, elle aussi, un lien persistant entre nouvelle rhétorique et « grammaire traditionnelle », mais sa réaction consiste à tenter de rompre ce lien entre la théorie de l'argumentation dans le discours et une discipline aussi archaïque que la grammaire ; la solution consiste à relire Perelman à la lumière des apports ultérieurs de la pragmatique et de la linguistique du discours. Amossy ne donne pas d'indication quant au sens qu'elle accorde au terme polysémique de « grammaire traditionnelle »⁴, mais il est peu probable qu'elle songe uniquement à la grammaire scolaire ou normative. À nos yeux, il s'agit d'une grammaire qui prépare à l'apprentissage de la logique. Leff (2009, § 34) a sans doute raison de penser qu'une résolution de l'énigme du statut de l'éthos rhétorique dans la théorie perelmanienne de l'argumentation passerait par une meilleure compréhension du réaménagement opéré entre les disciplines discursives

⁴ Sur la polysémie de ce terme, son opacité et son utilisation par les linguistes, voir Chevalier (1986) ou Neveu et Lauwers (2007).

héritées des Anciens. Il n'est cependant pas obligatoire de limiter cet examen suggéré par Leff à la rhétorique et à la dialectique : à notre avis, le statut de la grammaire et de la logique font également partie des données du problème ; par ailleurs, les choix de Perelman et Olbrechts-Tyteca deviennent plus lisibles, si on les inscrit dans le temps long.

1.3. La proposition d'un trivium adapté aux besoins de l'Honnête Homme du XX(I)è siècle

Le réaménagement des disciplines antiques proposé par Perelman n'est évidemment pas le premier et la bibliographie du *Traité* indique à suffisance que les auteurs en ont pleinement conscience : Porphyre, Cicéron, Quintilien, Saint Augustin, Brunetto Latini, Ramus et d'autres sont autant de prédécesseurs qui guident la réflexion. Pour les besoins de la présente étude, on limitera le point de vue à quatre points de repère principaux : a) l'héritage antique tel qu'illustré par Aristote ou, pour mieux dire, l'image qu'à mille cinq cents ans de distance, on peut considérer comme la plus largement partagée en Occident ; b) la relecture de l'héritage antique opérée, il y a environ 350 ans, par le cartésianisme au moment où la langue française devient, en France, la langue des savants et où la scolastique s'essouffle ; c) la relecture perelmanienne des deux héritages précédents alors même qu'il n'a pas accès à d) les travaux considérés comme fondateurs pour la pragmatique et de l'analyse du discours et qui, en grande partie, ont été écrits en pensés dans la nouvelle *lingua franca* des savants : l'anglais. Par ailleurs, les linguistes contemporains situent prioritairement leurs réflexions par rapport aux découpages académiques actuels (sociologie, communication, psychologie, etc.) ; les disciplines du *trivium* sont perçues comme un découpage secondaire. La figure 1 permet de visualiser ces effets de perspective :

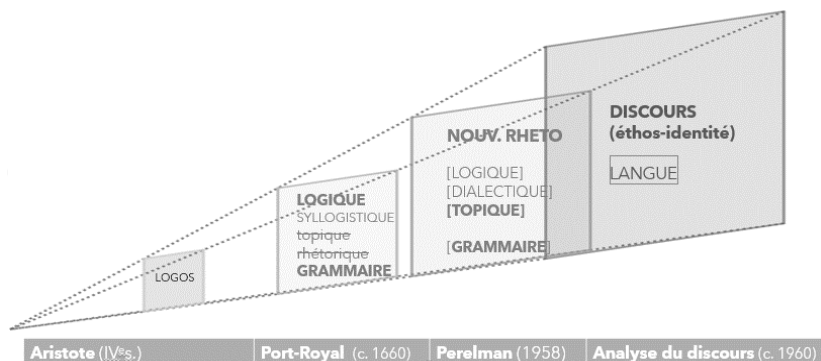


Fig. 1. : Trois exemples de relectures de l'héritage aristotélicien (élaboration personnelle) : Port-Royal (c. 1660), Perelman (1958), Analyse du discours (après 1960). Plus que le mot *éthos* tel que réactivé par la linguistique contemporaine, Port-Royal et Perelman prennent leur repère par rapport au terme *logos*, ici choisi pour « résumer » l'héritage aristotélicien.

À droite de cette ligne du temps apparaissent les termes *éthos* et *identité* tels que les utilisent les discursivistes et qui sont, plus ou moins (in)directement, des réinterprétations du vocabulaire aristotélicien. Un cran plus à gauche, conformément à la proposition de Leff (2009), la nouvelle rhétorique est présentée moins comme une réhabilitation de l'auditoire que comme un nouveau réaménagement des disciplines discursives antiques, une nouvelle prise de position dans un débat séculaire (Perelman, 2012a, p. 22).

Très curieusement, la bibliographie du *Traité* ne mentionne pas la *Logique* de Port-Royal que nous prenons pourtant pour un point de repère solide : dans le sillage de Ramus (Perelman, 2012a, p. 19), cet ouvrage a en effet fortement contribué à la formation des présupposés de cet Honnête Homme du XX^e siècle, « complètement ignoran[t] de la rhétorique » (Olbrechts-Tyteca, 1963, p. 3), à qui le *Traité de l'argumentation* semble adressé. La *Logique* de Port-Royal (1662) figure d'ailleurs à un endroit stratégique du *Cours de Logique* de Perelman

(1952, p. 3) et la présente, sans beaucoup de développements, face à l'œuvre d'Aristote, comme le second volet de la logique classique.

Suivant les présupposés de leur temps, les Jansénistes avaient évidemment disqualifié certains aspects de la rhétorique, mais aussi la topique et la dialectique. En ces matières, il suffirait à leur élève d'apprendre deux arts (autrement dit, deux *artes*, deux *technoi*) : *L'art de parler* (Arnauld et Lancelot, 1660), c'est-à-dire la Grammaire et *L'art de penser* (Arnauld et Nicole, 1662), c'est-à-dire la Logique (réduite à l'apprentissage du syllogisme).

Au-delà de techniques discursives déjà mentionnées (la grammaire, la rhétorique, la dialectique, voire la logique), le propos pourrait être élargi à l'ensemble des Arts libéraux tels que pouvait se les représenter, par exemple, l'homme médiéval. Aisément disponible grâce aux miracles des nouvelles technologies, l'*Hortus deliciarum* d'Herrade de Landsberg (1180) permet de visualiser une représentation caractéristique de l'époque : le *trivium* (grammaire, rhétorique et dialectique) et le *quadrivium* (musique, arithmétique, géométrie et astronomie). Face à cette rosace représentant les Sept Arts libéraux, un observateur contemporain pourrait cependant s'étonner de ne pas trouver cette discipline qui était au cœur des préoccupations de Perelman : la Logique.

1.3.1. Au commencement était le Logos

In principio erat Verbum ; on le sait, cette formule qui inaugure l'évangile de Jean a parfois été interprétée comme une erreur de traduction due à la mauvaise connaissance du grec, le latin *Verbum* ne rend, en effet qu'imparfaitement compte de la polysémie du mot *Logos* (le compte, le mot, la parole, le discours, la raison, le ratio, le rapport, le raisonnement). L'ambiguïté du mot grec se retrouve, quelques siècles plus tôt, dans la définition aristotélicienne de l'homme comme *zôon logon echon*, une définition qui allait passer à la postérité : l'animal doué de parole et/ou de raison, voire de la capacité de calculer. Dans la figuration de l'*Hortus*, le Logos semble moins au commencement (à moins qu'il soit envisagé comme « cause première » ou « cause fi-

nale ») que comme un couronnement : les Sept Arts libéraux convergent en effet vers cette figure féminine révérée par Socrate et Platon qui n'est autre que la Philosophie coiffée d'un diadème représentant trois visages : l'Éthique, la Physique et, au centre, la Logique. L'étude du Logos concernerait donc non seulement les disciplines du *trivium*, liées à l'utilisation des mots, mais aussi celles du *quadrivium* reposant sur l'observation de la nature, manipulation des nombres et des rapports mathématiques. Nous avons défendu ailleurs (Collinet, 2022) l'idée que le propos de la nouvelle rhétorique pourrait inclure en son sein des raisonnements fondés sur des mécanismes mathématiques ou, selon la terminologie du *Traité*, « quasi-logiques » ; elle choisit cependant de donner la prééminence à ces disciplines qui étudient le raisonnement exprimé en langage naturel. Nous reviendrons plus tard sur le rôle fondamental de la grammaire dans le *Traité* (§ 3.2.) ; à ce stade, ce qui compte à nos yeux, c'est que, comme le suggère la Figure 1, la nouvelle rhétorique, tout en mettant l'accent sur l'aspect topique, pourrait englober « tout le champ du discours » (Perelman, 2012a, p. 21) ; elle aurait d'ailleurs tout aussi bien pu s'appeler « nouvelle dialectique » (Perelman, 2012a, p. 21 ; TA, § I, p. 6) ou encore « logique du préférable » (Olbrechts-Tyteca, 1963, p. 3). Au total, Perelman se présente avant tout comme un logicien « désireux de comprendre le mécanisme de la pensée » (TA, § I, p. 7) et indifférent à la diversité des situations de communication, car les raisonnements s'expriment autour d'une table familiale ou dans une assemblée de savants, leur structure reste fondamentalement la même (TA, § I, p. 8 et 10).

1.3.2. Des sciences humaines et sociales contemporaines aux Sept Arts libéraux?

Le changement d'aiguillage que nous avons fait subir à la définition perelmanienne a conduit à un changement de paysage assez inattendu ; aussi bien Olbrechts-Tyteca (1963, p. 3 ; 5-6 et 8-9) que Perelman (2012a, p. 7, 9 et 10) expliquent à quel point le découpage des disciplines académiques de leur temps les préparait peu à redécouvrir les richesses

d'une tradition très ancienne. Mais il est plus que temps d'examiner les conséquences de la bifurcation proposée sur les notions d'*identité* et d'*éthos* dans la nouvelle rhétorique.

2. Conséquences du présupposé logico-grammatical sur la conception de l'identité et de l'éthos

2.1. L'identité : des sciences humaines/sociales à la logique aristotélicienne

Le changement d'aiguillage opéré au § 1 entraîne une nouvelle équivoque quant à l'utilisation du terme *identité*. Pour les disciplines académiques contemporaines, l'*identité* sera conçue comme une représentation socialement, voire socio-discursivement construite. Soucieuse d'échapper aux pièges de l'« essentialisation », la reconstruction de l'identité « discursive » se signalera par le caractère toujours fragmentaire, hypothétique et possiblement illusoire d'une démarche où, de reflet en reflet, les masques semblent succéder aux masques (Charau-deau, 2009, p. 27-28). Mais pour un logicien tel que Perelman, le terme *identité* désignera, par excellence, une relation ontologique d'égalité à soi-même : le principe d'identité (*a est a*), le premier des trois axiomes⁵ de la logique traditionnelle. Étymologiquement, le latin *identitas* (qualité de ce qui est le même⁶) est un calque du grec ταυτότης (*tautotes*) reproductible dans d'autres langues européennes ; par exemple, en polonais, *ten sam* (le même), *taki sam* (le même, exactement le même), *tożsamy* (identique), *tożsamość* (identité), *zasada tożsamości* (principe d'identité). Bien sûr, Perelman s'empresse de préciser qu'en argumentation, l'identité ne sera forcément que partielle (TA, § 52, p. 294-295) comme, par exemple dans le cas de la règle de justice où certaines caractéristiques communes autorisent à placer des délits distincts sous

⁵ Les deux autres axiomes sont : le principe de non-contradiction : il est faux que (*A est -A*) et le principe du tiers-exclu (soit *A*, soit *-A*).

⁶ [Identité | Dictionnaire de l'Académie française | 9e édition \(dictionnaire-academie.fr\)](#), consulté le 25.08.2024.

une même qualification. Les *Topiques* d'Aristote (1967 ; I, 7, p. 10) montrent également la manière dont, au-delà de l'identité numérique (*a est a*, au sens où chaque objet n'est parfaitement identique qu'à lui-même), il peut y avoir une identité d'espèce entre Socrate et Platon (qui appartiennent tous deux à l'espèce humaine) ou de genre entre Socrate et un cheval (qui appartiennent tous deux au genre animal). Il serait fort intéressant de montrer comment cette définition aristotélicienne de l'identité, objectivante et certainement « essentialisante », a été à l'époque moderne remplacée par une interrogation sur la conscience de soi (Descartes, Locke) ; puis, comment, sous l'influence de la psychologie (Erikson) et des sciences sociales, l'identité a été toujours plus perçue comme un processus de co-construction dialectique entre le Soi et l'Autre, processus supposé échapper aux pièges de l'essentialisation. À nouveau, l'identité telle que se la représente un logicien n'entretient qu'un rapport ténu avec l'identité telle que la conçoivent les linguistes contemporains. Ce constat ne peut qu'être confirmé par la mise à distance de l'éthos opérée par les auteurs du *Traité* et sur laquelle nous reviendrons au § 2.3. après avoir observé la restriction de sens que les linguistes contemporains (tout comme Perelman d'ailleurs) font subir à cette antique notion.

2.2. Aux origines de la notion d'éthos

Le titre de ce paragraphe pointe en direction d'un très intéressant article de Woerther (2005), une philologue classique qui replace la notion d'*éthos*, telle que l'utilisent les chercheurs en pragmatique et en analyse du discours, dans un contexte plus large qui tienne à la fois compte de la polysémie de ce terme, de son ancrage dans une culture spécifique et de son inscription dans le temps long. Comme Plantin (2016, p. 539), Woerther (2005, p. 84) rappelle que, dans les attestations les plus anciennes⁷, le terme était employé au pluriel (ἤθη, *Èthè*) pour désigner le séjour habituel des animaux ; aujourd'hui encore, l'éthologie

⁷ Woerther donne les références suivantes : *Illiadé*, VI, 511 et XV, 268 et *Odyssée*, XIV, 411.

se propose d'étudier le comportement, les « mœurs » des différentes espèces animales. Dans les œuvres politiques et éthiques d'Aristote (Woerther, 2005, p. 85 et p. 87-93), voire dans certains passages de sa rhétorique (*ibid.*, p. 115), l'*éthos* pourrait également désigner le comportement moral d'un individu qui n'est pas forcément un orateur.

2.3. Le rôle secondaire de l'éthos rhétorique dans le *Traité de l'argumentation*

À l'échelle du *Traité*, on ne trouve qu'une seule occurrence du mot « éthos » (§ 72, p. 429), signe que ce mot ne joue pas un rôle structurel dans la troisième partie du *Traité*. Tout en rappelant les préceptes de la rhétorique traditionnelle et en reconnaissant que, « pour beaucoup », le discours est la manifestation essentielle de la personne, le terme est employé avec une certaine distance : « Ce que les Anciens appelaient *éthos oratoire* se résume à l'impression que l'orateur donne de lui-même à travers son discours ». L'emploi de l'imparfait suggère que cette conception n'est pas tout à fait actuelle dans l'esprit de Perelman et le verbe « se résume à » laisse entendre que ce dont il parle, le lien de coexistence entre la personne et son discours, devrait recouvrir autre chose. Convenons-en, comme le rappellent les auteurs (§ 72, p. 426), le lien entre la personne et son discours renforce l'opposition entre la démonstration et l'argumentation qui est l'acte fondateur de la théorie perelmanienne ; par ailleurs, il semble indéniable que la personnalité de l'orateur a une influence sur l'efficacité d'un discours sur un auditoire donné (§ 72, p. 426-427). Quelle est dès lors la cause de cette réticence par rapport à la notion d'*éthos oratoire*? Le problème est le suivant : si l'éthos oratoire n'est qu'une « impression » produite sur l'oratoire, il n'est pas un argument grâce auquel l'orateur pourrait exprimer sa pensée en recourant à des notions ; indépendamment de son efficacité sur le plan de la persuasion, pour que l'éthos oratoire devienne une technique argumentative au sens où l'entend Perelman, il faudrait en effet que l'orateur fasse explicitement son éloge dans son propre discours, ce qui aboutit à une relative impossibilité (§ 72, p. 429-430). Il s'agit

donc d'un cas-limite par rapport aux autres arguments fondés sur un lien de coexistence : il ne faut pas perdre de vue que la relation entre l'orateur et son discours apparaît dans la foulée de l'argument fondé sur le lien entre l'acte et la personne qui, lui, est présenté comme le « prototype » de cette famille d'arguments (§ 68, p. 394) et de l'argument d'autorité (§ 70 ; p. 410-417). Le cas des témoins récusés en raison de leur mauvaise réputation (§ 72, p. 429-430) est bien plus conforme à la conception perelmanienne des techniques argumentatives, car, de ce cas, la procédure peut faire l'objet d'une argumentation explicite de la part de l'orateur dans la mesure où l'évaluation présentée à l'auditoire porte sur un tiers. Même si Perelman n'utilise pas cette terminologie, on pourrait dire que ces différents arguments (lien entre la personne et ses actes, argument d'autorité, lien entre la personne et son discours) relèvent d'un éthos entendu au sens plus général de l'étude des caractères des individus (ἦθη, Êthè) et dont l'éthos oratoire n'est qu'un cas particulier. Selon Woerther (2005, p. 106-107), une telle acception est présente dans les textes anciens et elle peut rapidement se transformer en un répertoire de schèmes propres au discours judiciaire. Une telle approche, topique, nous semble bien plus conforme aux intentions de Perelman.

3. L'élimination de l'identité « discursive » au profit d'un type particulier d'arguments fondés sur le lien entre la personne et ses actes : le lien entre l'orateur et son discours

3.1. Une conséquence normale de l'élimination de la diversité des situations de communication

Le relatif désintérêt pour la notion d'éthos rhétorique (et, donc, pour l'identité « discursive ») dont il vient d'être question (§ 2.3.) n'est-il pas, au fond, une conséquence prévisible de l'interférence entre les deux acceptions accordées au mot *discours* : mettons « l'insertion du texte dans un contexte » et « un assemblage de mots qu'on emploie pour exprimer ses idées » (§ 1.1.)? Une telle conception du discours n'est-elle pas en

fin de compte conforme au refus explicite du logicien de s'intéresser à la diversité des situations de communication pour se concentrer sur la structure des arguments (§ 1.3.2.)? La partie III du *Traité* (351, voire 422 pages tout de même) n'a-t-elle pas manifestement l'allure d'une topique? Parmi la cinquantaine⁸ de schèmes argumentatifs répertoriés, revenons sur cette classe particulière qui intéresse plus spécifiquement le présent propos : les arguments fondés sur la personne et ses actes. La structure de ce groupe d'arguments peut être ainsi schématisée :

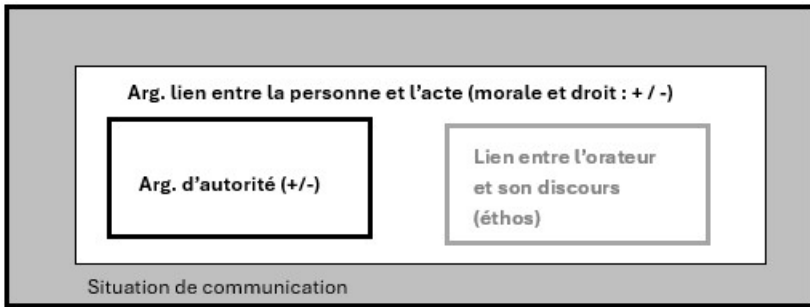


Fig. 2. : La non-prise en compte de la situation de communication conduit à éliminer le rôle de l'éthos rhétorique au sein des arguments fondés sur un lien entre la personne et ses actes.

À notre avis, l'idée selon laquelle le discours serait un acte de l'orateur ne gagne pas à être conçue comme une préfiguration de la théorie anglo-saxonne des *Speech Acts*. Mieux vaudrait comparer la démarche de Perelman à la *Logique* de Port-Royal (1662) : contrairement aux contemporains de Descartes épuisés par des siècles de scolastique, l'Honnête Homme du XXe siècle aspire à renouer avec une rhétorique qui ne le conduirait pas à réduire le mécanisme de la pensée au syllogisme valide (§ 1.3). Comme *L'art de penser*, la nouvelle rhétorique se

⁸ Selon l'inventaire de Conley (cité par Plantin, 2016, p. 585), il est possible d'énumérer plus de 80 techniques distinctes.

fonde sur une grammaire, mais ce point commun ne devient réellement apparent que lorsque, derrière l'inventaire minutieux, on fait apparaître la structure générale du *Traité* (§ 3.2) et qu'ensuite, on appuie sur les deux boutons qui enclenchent la machine : la complémentarité des mécanismes d'association et de dissociation des notions qui reproduit, au niveau rhétorique, ce jeu de l'extension et de la compréhension que les Jansénistes avaient placé à la jointure de leur *Grammaire* et de leur *Logique* (voir *infra* § 3.3.2.), une opposition que Perelman (TA, § 33, p. 174) reprend pour examiner la manière dont l'orateur agit sur les notions en-deçà de l'utilisation des schèmes argumentatifs, c'est-à-dire au niveau grammatical.

3.2. La structure générale du *Traité*

Lorsqu'il découvre la topique proposée par la nouvelle rhétorique, l'attention du lecteur risque de se focaliser sur un riche inventaire de schèmes agrémenté de remarques plus ou moins historiographiques, notamment sur l'efficacité traditionnellement accordée par les commentateurs aux différents arguments. Il s'ensuit que l'originalité de la structure générale du *Traité* risque fort d'échapper aux regards ; cette structure pourrait être schématisée par la colonne de gauche du tableau suivant (à comparer à Plantin, 2016, p. 595-597) :

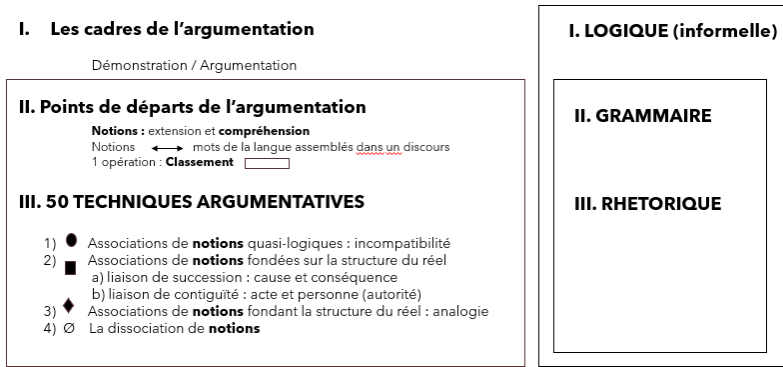


Fig. 3. : La structure générale condensant la table des matières du *Traité* (colonne de gauche) avec en regard la correspondance que nous croyons voir avec les disciplines du *trivium* telles que réaménagées par Perelman (élaboration personnelle). Les symboles □, ●, ■, ♦ et ∅ sont de notre fait. Cette figuration élimine une quatrième partie (« Ordre et Méthode ») qui n'intéresse pas directement notre propos même si elle rappelle la structure de la *Logique* de Port-Royal.

Ce que montre la partie gauche de la Figure 3, c'est que, au-delà de l'introduction, où sont exposés les choix théoriques du logicien, le mot qui sert de fil conducteur est le terme *notion* ; ce terme structure toute la topique de la partie III en deux classes principales : les associations de notions (réparties à leur tour en trois groupes : associations ● quasi-logiques, ■ fondées sur la structure du réel ou ♦ fondant la structure du réel) et les dissociations de notions (∅). La Figure 3 sélectionne, pour chaque type de schèmes, un schème prototypique et les arguments fondés sur l'établissement d'un lien entre la personne de l'orateur et son acte discursif ne sont alors rien de plus qu'un cas particulier au sein du groupe 2b. Si l'on veut à présent que le *Traité de l'argumentation* cesse de ressembler à un établi de bricoleur inactif, si l'on veut qu'il cesse de ressembler à un herbier conservant les fleurs, les feuilles et les fruits d'une rhétorique un peu desséchée, mais qui intriguera toujours

les botanistes, il nous faut à présent enclencher la machine : moyennant un niveau de réduction bien moins drastique que la logique formelle, le *Traité* permet de suivre les déformations et les réaménagements que l'argumentateur fait subir à ses idées.

3.3. L'activation des ressources inventoriées par le *Traité*

3.3.1. La complémentarité des mécanismes associatifs et dissociatifs

Certains auteurs (par exemple : Danblon 2005, p. 83 ; Van Rees, 2009, p. 4) ont eu l'attention attirée par le § 44. Ce paragraphe sert, à notre avis, de pivot entre la partie II et la partie III que, dans la partie de droite de la Figure 3, nous avons respectivement rebaptisées « Grammaire » et « Rhétorique ». Les commentateurs pointent en particulier ce passage :

Les schèmes que nous cherchons à dégager [...] se caractérisent par des procédés de *liaison* et de *dissociation* [de notions]. Psychologiquement et logiquement toute liaison implique une dissociation et inversement : la même forme qui unit des éléments divers en un tout bien structuré les dissocie du fond neutre dont elle les détache. Les deux techniques sont complémentaires et toujours présentes en même temps.

Pour que ce principe général soit valable, il faut que les deux schèmes les plus importants du système soient l'incompatibilité (la première des techniques exposées dans la topique perelmanienne ; cf. le point III.1 de la Figure 3) et la dissociation de notions (cf. le point III. 4 de la Figure 3). En effet, qu'est-ce qui enclenche un mécanisme dissociatif, si ce n'est la perception d'une incompatibilité (TA, § 89, p. 552)?

Le mécanisme général décrit au § 44 pourrait être ainsi schématisé :

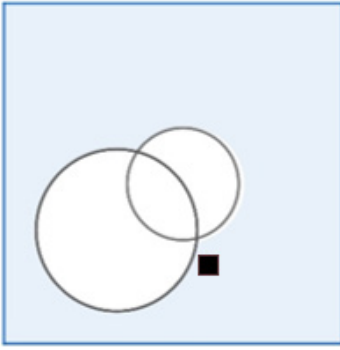


Fig. 4. : Association quelconque de notions (ici, une association fondée sur la structure du réel).

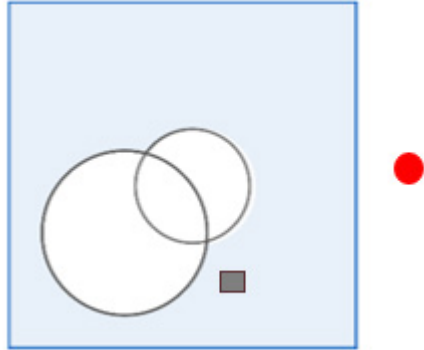


Fig. 5. : Perception d'une incompatibilité (●).

Ensuite,

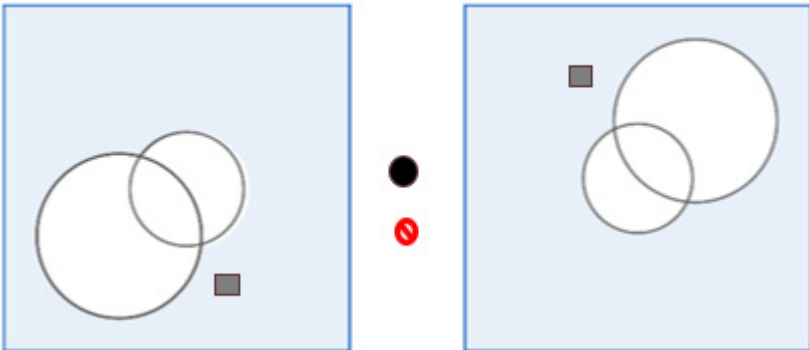


Fig. 6. : L'incompatibilité (●) conduit à dissocier (Ø) deux configurations concurrentes.

Enfin, le cycle se termine avec la résolution de la dissociation :

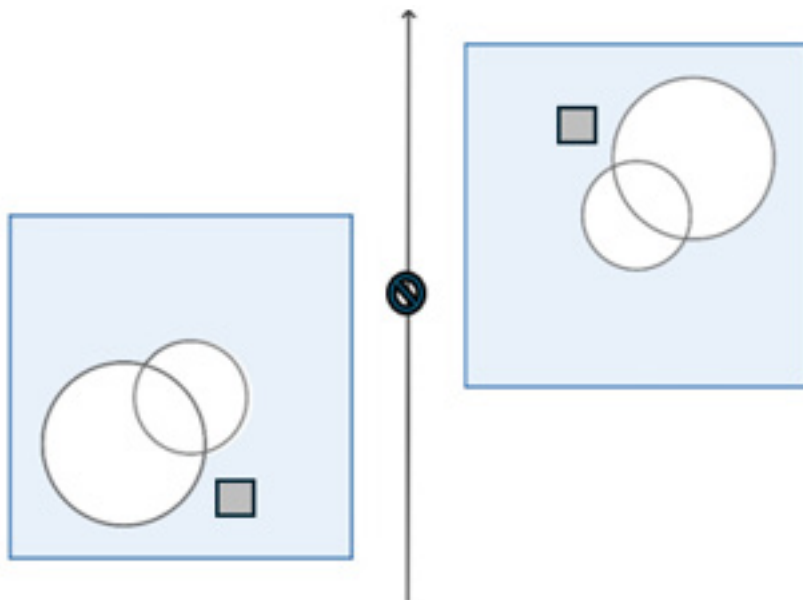


Fig. 7. : L'incompatibilité (●) disparaît à mesure que la dissociation s'accomplit (∅) et que l'argumentateur présente une des deux configurations notionnelles comme préférable (par convention, celle de droite qui est ici surélevée) en fonction d'un lieu explicité ou reconstituable (↑).

Le processus décontextualisé qui mène de la Figure 4 à la Figure 7 sera appliqué à des cas concrets au § 4, mais il nous faut encore activer la grammaire néo-cartésienne encryptée dans la partie II du *Traité*.

3.3.1. Une grammaire fondée sur les concepts d'extension, de compréhension et les opérations de classement

Perelman (TA, § I, p. 10) se dit convaincu que nos croyances les plus solides sont celles que nous avons acceptées sans preuve, sinon

en-deçà du discours, du moins en-deçà de l'argumentation (épidictique, éducation).

Comment expliquer le fonctionnement argumentatif des énoncés 1 à 4?

- 1) Des terroristes ont fait dérailler un train. Il faut les jeter en prison.
- 2) Des résistants ont fait dérailler un train. Ils méritent une médaille.
- 3) Ce dangereux sophiste est parvenu à berner son auditoire. C'est consternant.
- 4) Ce brillant orateur défend une noble cause. Il va faire bouger les choses.

En deçà de l'association de notions établissant un lien entre les personnes et leurs actes, (1) et (2) ou entre l'orateur et son discours (3) et (4), c'est par l'utilisation de techniques grammaticales (choix des épithètes, des qualifications, d'un déterminant, etc.) que l'argumentateur indique en quelle direction il faudra opérer la dissociation qui (lui) convient.

Pour Perelman, les notions se définissent et se transforment en fonction des classements ou qualifications que l'orateur (§ 32, p. 169-174) leur fait subir et donc *in fine* en fonction de leur extension et de leur compréhension (§ 33, p. 174)⁹. Or, deux siècles-et-demi avant le débat sur les notions de *sens* et de *référence*, c'est la *Logique* de Port-Royal qui a établi l'opposition entre *extension* et *compréhension*. Wilmet (1998, p. 51), tout en montrant comment la notion de *compréhension* préfigure l'analyse sémique, n'efface pas immédiatement le lien avec la grammaire philosophique :

L'extension d'un nom correspond à l'ensemble des sujets x auxquels N peut servir d'attribut dans la proposition X est N.
P. ex., l'extension de homme égale « Pierre + Jean + Paul + Luc... » [...].

⁹ Les termes d'extension et de compréhension n'apparaissent pas dans l'index du *Traité* mais seuls ou ensemble, ils apparaissent à deux ou trois reprises (§ 33, p. 174 ; § 135, p. 187 et, de façon plus discutable, § 34, p. 185).

L'intension [autrement dit, la compréhension] d'un nom N correspond à l'ensemble des attributs x auxquels N peut servir de sujet dans la proposition N est X. P. ex. l'intension de homme égale « animal + raisonnable + bipède + biman + à station verticale + capable de langage articulé... » [...].

Pour les logiciens de l'époque classique, un avantage de la distinction est qu'elle permet de supposer un rapport inversement proportionnel entre ses éléments constitutifs : plus l'extension est large, moins la compréhension est précise et inversement (Arnaud et Nicole, 1970, p. 87 et 88). Du point de vue néo-rhétorique, l'avantage de cette distinction est que la compréhension mène naturellement à des opérations de classement explicites ou implicites. Par exemple, dire *Le roi de France est très cruel* ; c'est (faire) présupposer qu'il existe un certain être/objet du monde qui est roi de France (classement implicite) et affirmer que cet être/objet du monde est cruel (classement explicite). On retrouve la structure de la définition aristotélicienne : *X est ...* mais sans plus chercher à distinguer ce qui relève, de manière stabilisée, du genre ou de l'espèce. Or, en argumentation, la notion de « classement » semble capitale, dans la mesure où une argumentation, dont l'efficacité serait maximale, serait celle qui réorganiserait les classements spontanés de l'auditoire et les remplacerait par ceux préférés par l'argumentateur. Les arguments fondés sur le lien entre la personne et ses actes illustrent particulièrement bien ce mécanisme : dans tous les cas, le point de vue restera exogène ; le commentaire « éthique » sera explicite et concernera non l'orateur ou son identité discursive, mais la personne qui fait l'objet du discours.

4. Étude de cas

4.1. Le lien entre la personne et ses actes

Dans le *Traité*, les arguments reposant sur le lien entre l'orateur et son discours ne sont qu'un cas particulier. Le cas général pourrait être illustré

par l'exemple suivant. Supposons que je me représente mon voisin de palier comme « un homme sympathique ». Il y a un certain temps, la notion-maîtresse¹⁰ N (*mon voisin*) a été, plus ou moins consciemment, insérée dans une certaine classe C (*sympathique*). C'est ce qu'indique la Figure 9 ci-dessous :

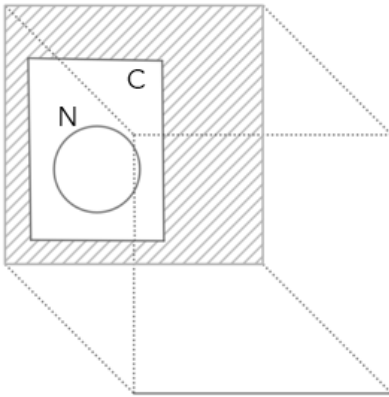


Fig. 9. : La notion vedette N est incluse dans une classe C au moyen de techniques grammaticales.

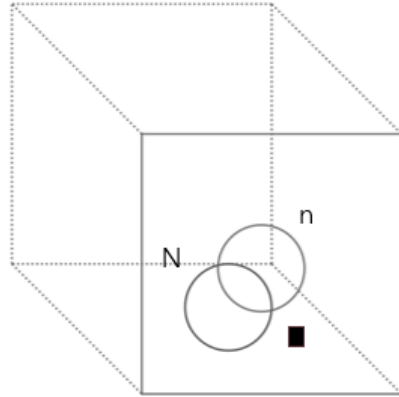


Fig. 10. : La notion vedette N est associée à une notion outil (n) au moyen d'une technique argumentative (association entre la personne et ses actes ■).

Ensuite (Figure 10), des rumeurs, les journaux, le compte-rendu d'un jugement établissent un lien de plus en plus solide entre le personne de mon voisin et un crime (■). Ce qui va entraîner (Figure 11) une nouvelle opération de classement (*Le voisin est un dangereux criminel*) :

¹⁰ Pour nous, la notion-maîtresse est le complémentaire de la notion-béquille (TA § 56, p. 324) ; elle nous semble correspondre à l'idée que certaines notions constitueraient des « pièces maîtresses » (TA, § 44, p. 256).

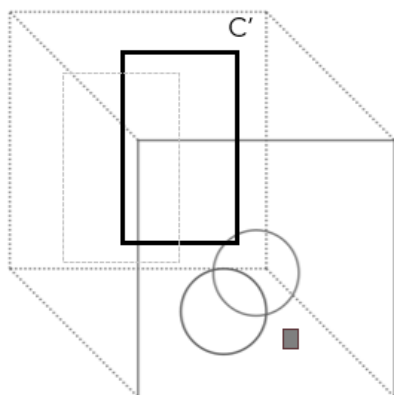


Fig. 11. : L'association de notions opérée sur le plan rhétorique conduit à une nouvelle opération de classement.

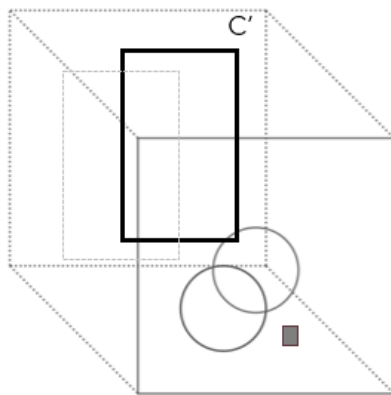


Fig. 12. : Une incompatibilité apparaît entre le classement initial et le second classement opéré dans la Figure 11.

Une incompatibilité apparaît dans la Figure 12 entre les deux opérations de classement successives ($\square C$ et $\square C'$). Éliminer l'incompatibilité (Figure 13) entraîne une dissociation $\emptyset$, afin de comparer les deux opérations de classements concurrentes, découlant chacune d'une autre association fondée sur le réel :

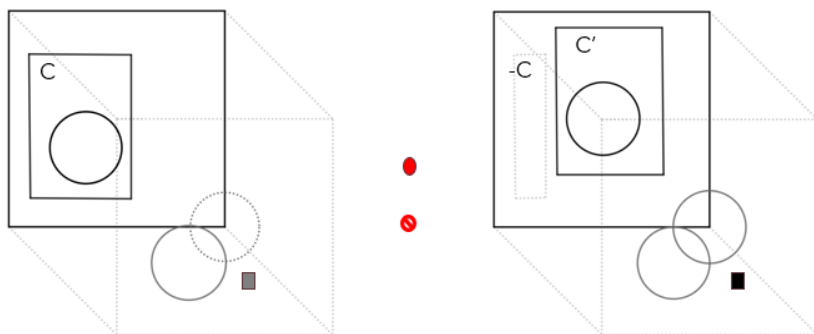


Fig. 13. : Une dissociation de notions s'amorce pour comparer les deux configurations notionnelles en compétition.

À moins que je sois absolument convaincue de l'innocence de mon voisin, la résolution la plus probable sera celle qui est fondée sur le classement $\square$ C' (pression du groupe, force des preuves ou des témoignages, autorité de la chose jugée, etc.). C'est ce que montre la Figure 14 :

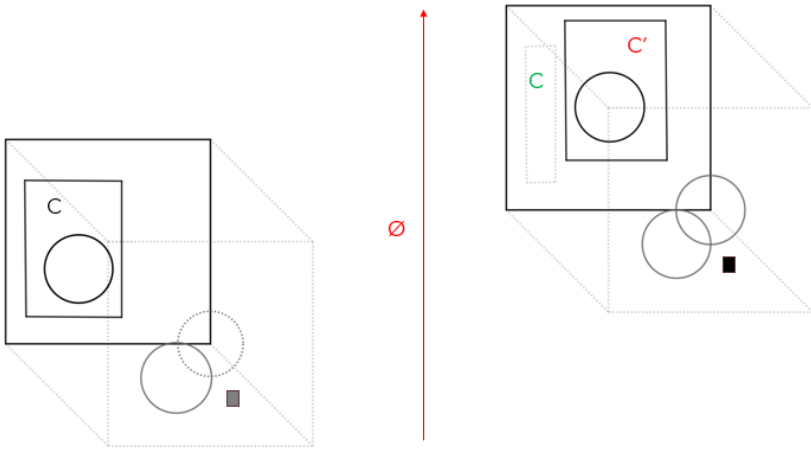


Fig. 14. : Les techniques grammaticales employées par l'argumentateur permettent en principe d'identifier en quel sens l'auditeur est supposé achever la dissociation et en fonction de quel lieu.

Dans cette série des Figures 9 à 14, la séparation des deux plans (celui de la grammaire et celui de la rhétorique) est en partie artificielle, mais elle n'est pas inutile ; l'attention accordée au rôle central de l'opération de classement permet notamment de rétablir des syllogismes implicites et de mettre en perspective les remarques de Bouchard et Valois (1983) sur le peu d'attention accordé au syllogisme dans le *Traité* :

*Les voisins qui ont un comportement C
sont des voisins sympathiques,
M. Dupont a un comportement C,
Donc M. Dupont est un voisin sympathique.*

*Les justiciables qui accomplissent l'acte A
sont de dangereux criminels,
M. Dupont a accompli l'acte A,
Donc M. Dupont est un dangereux criminel.*

Fig. 15. : La correspondance entre les opérations de classement d'arrière-plan et des syllogismes.

Ainsi, il y aurait, d'une part, les syllogismes explicitement construits par l'argumentateur (● argument quasi-logique) et, d'autre part, les syllogismes qui n'apparaissent pas comme tels, mais que l'observateur peut reconstruire en articulant le plan grammatical des accords préalables (classements, qualifications, lieux) et le plan rhétorique de l'argumentation proprement dite.

4.1. Le lien entre l'orateur et son discours

Le lien entre l'orateur et son discours est considéré comme un cas particulier du précédent. Du point de vue discursif, le point de vue restera exogène.

4.2.1. « Pétition : pour un gouvernement sans LGBTQIAphobies »

En juillet 2022, une polémique éclate suite à une pétition publiée par le magazine *Têtu*. Trois membre du gouvernement, dont Caroline Cayeux, sont mis en cause en raison de propos tenus dix ans auparavant

au moment du débat parlementaire relatif au mariage des personnes de même sexe. L'argumentation des signataires¹¹ peut être rapportée au Figures 9 à 14 du § 4.1. Madame Cayeux, qui est classée comme ministre (Figure 9), fait partie des personnes qui ont tenu des discours haineux ou LGBTQIAphobes (Figure 10) et elle-même est, donc, classée comme une personne haineuse (Figure 11). Mais est-il acceptable qu'une personne qui répand des discours de haine, une personne haineuse soit ministre (Figure 12)? Soit Madame Cayeux et ses propos ne sont pas véritablement haineux, soit Madame Cayeux et ses propos sont véritablement haineux et, dans ce cas, elle devrait démissionner (Figure 13)? Les choix lexicaux, l'action grammaticale des argumentateurs favorisent ici la seconde option (Figure 14).

4.2.2. « J'ai beaucoup d'amis parmi tous ces gens-là »

Lors d'une intervention filmée sur *Public Sénat*, Madame Cayeux, interrogée sur le contenu de la pétition, remarque : « J'ai beaucoup d'amis parmi tous ces gens-là ». Madame Cayeux a été présentée comme une personne haineuse (Figure 9) et il est généralement admis qu'elle appartient également à la classe « ministre ». Madame Cayeux établit un nouveau lien fondé sur le réel : elle a des amis qui appartiennent à une minorité sexuelle (Figure 10). Mais, si elle est l'amie de ces personnes, peut-elle véritablement être considérée comme une personne LGBTQIAphobe? Son discours était-il véritablement haineux et représentatif de son caractère (Figure 11)? L'auditoire est invité à résoudre l'alternative en faveur de la seconde option (Figure 14) et, plus indirectement, la question d'une éventuelle démission est éloignée.

¹¹ « Madame Cayeux, sénatrice en 2012, qualifiait le mariage pour tous 'de caprice', 'd'une ouverture de droit irrespectueuse de la nature et insensée', 'le Mariage pour tous et le droit à l'adoption n'est pas simplement un dessein qui va contre nature mais c'est plus grave ».

4.2.3. 'À tous ces gens-là' : des élus de la majorité et des personnalités dénoncent les propos de Caroline Cayeux

Une seconde pétition apparaît alors dans le *Journal du Dimanche*. Le point de départ est la configuration notionnelle qui correspondait à la Figure 10 du § 4.2.2 ; autrement dit, la nouvelle Figure 9 correspondrait à une proposition du type *La ministre Cayeux se présente comme amicale* ($\square$ C) à l'égard des personnes *LGBTQIA*. Mais les signataires activent une autre notion-outil et une autre association fondée sur le réel : *La ministre nomme ses amis « ces gens-là »* (Figure 10). L'expression employée marque un éloignement, mais la personne qui manifeste une distance un peu dédaigneuse lorsqu'elle parle des personnes appartenant à une minorité sexuelle ne devrait-elle pas être classée comme LGBTQIphobe (Figure 11)? L'incompatibilité apparaît aussi, car qui désignerait ses amis par l'expression « ces gens-là »? (Figure 12). Soit Madame Cayeux est véritablement une amie de ces personnes et l'expression qu'elle a employée ne tire pas à conséquence, soit l'infraction commise à l'égard de la technique grammaticale est révélatrice de préjugés critiquables (Figure 13). Les signataires de la pétition invitent à conclure en faveur de la seconde option (Figure 14).

4.3. Juxtaposition de deux conceptions de l'éthos (rhétorique/topique)

Le Traité refuse de prendre en compte la situation de communication, il est donc normal que la notion d'*éthos oratoire* l'indiffère dans la mesure où sa priorité est de décrire le fonctionnement des schèmes argumentatifs ; quelle que soit son importance pour l'efficacité du discours ou même son utilité pour consolider la différence théorique entre démonstration et argumentation, le « visage » de l'orateur, examiné pour lui-même, reste dans l'angle mort. Dans les différents cas étudiés, la méthode perelmanienne se désintéresse du fait que les argumentateurs tendent à apparaître comme les défenseurs ou les amis des minorités sexuelles. On pourrait toutefois s'interroger sur le cas 4.2.2., car dans cette situation la personne

de l'orateur et le personnage dont le comportement est à évaluer sont les mêmes. Cette coïncidence ne modifie en rien la perspective adoptée : il y a, d'une part, la Caroline Cayeux en tant que justiciable ou individu dont on peut évaluer le comportement moral ; cette Caroline Cayeux est désignée par la notion-maîtresse à classer et, d'autre part, la Caroline Cayeux en tant qu'argumentateur qui manipule certaines notions. Parmi les traces qu'un argumentateur laisse dans son énonciation, les seules susceptibles d'intéresser Perelman sont les stigmates de son action sur des concepts et les classements qu'il cherche à opérer. Schématiquement :

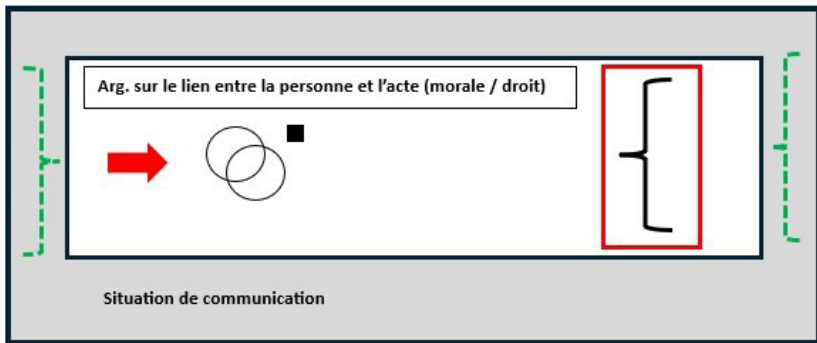


Fig. 16. : Les faces de l'orateur et de l'auditoire sont éliminées du champ d'observation. L'analyse porte prioritairement sur l'action technique de l'argumentateur (→), qu'elle soit rhétorique (■) ou grammaticale (opération de classement (}) d'un individu (I) en se fondant sur une évaluation exogène de son comportement).

5. En guise de conclusion

Au-delà de l'exposition, dans l'Introduction et la première partie du *Traité*, de certains grands choix théoriques destinés à revaloriser le raisonnement non mécanisé (rôle constitutif de l'auditoire, adaptation du discours de l'orateur à l'auditoire), la nouvelle rhétorique se désintéresse

de l'étude de la situation de communication ou de l'éthos oratoire pour restreindre son propos à la marque que l'argumentateur imprime aux notions au moyen de techniques grammaticales (classement/qualification des notions et modification de leur extension/compréhension de notions) ou rhétoriques (liaisons de notions et dissociations de notions). Plus généralement, notre effort a consisté à détacher la réflexion des cadres de la linguistique discursive contemporaine et de sa conception de l'identité « socio-discursive », pour replacer la réflexion perelmanienne dans un débat millénaire sur les relations à établir entre les vieilles disciplines discursives héritées des Grecs (comp. Perelman, 2012a, p. 17). Ce point conduit à revenir sur les réflexions finales de Leff (2009, § 34) : nous acceptons l'essentiel de son propos sans pourtant parvenir à partager sa perplexité face à certains choix perelmaniens, et notamment l'étrange mise à distance du terme *éthos* dans le *Traité*. Leff attribue son malaise à une tension paradoxale que le *Traité*, dès les premières pages, nouerait entre rhétorique et dialectique. Comme Danblon (2004, p. 36), nous considérons que l'insertion de la dialectique se fait de façon harmonieuse et que la tension se résout élégamment ; d'après nous, ce constat ne devrait d'ailleurs pas se limiter aux domaines du préférable ou du vraisemblable, mais vaudrait même pour la démarche scientifique dès qu'elle cesse d'être purement formelle (Collinet, 2022). Même s'il les formulerait sans doute différemment, Leff admettrait peut-être les deux points suivants. Premièrement, pour Perelman, la dialectique n'est qu'une forme particulière de rhétorique en ce que toute argumentation est adressée à un auditoire (TA, § I, p. 5, Perelman, 2012a, p.21). Au-delà du prestige particulier que leur accorde la tradition philosophique, la délibération avec un seul auditeur (§ 8, p. 50-53) ou la délibération avec soi-même (§ 9, p. 54-55) ne sont que des cas particuliers d'une même structure générale commune à tout le champ argumentatif. Considérer la méthode dialectique comme nettement distincte du modèle général, parce qu'elle permettrait de quitter le domaine de l'opinion pour celui de la vérité, est présenté par Perelman (2012b, p. 76) comme une illusion. Deuxièmement, parce qu'il refuse d'adosser son étude de l'argumentation à une ontologie à la manière d'Aristote (TA, § I, p. 5), Perelman renonce aussi, dans le cadre de sa théorie, à établir d'autorité

une distinction stable entre rhétorique et dialectique ; les contours de l'argumentation se confondent alors avec cette étude du mécanisme général de la pensée qu'il ose parfois nommer « logique » au sens le plus large du terme (Perelman, 2012a, p. 21). Pour Perelman, ce serait donc également les auditoires des différentes époques qui déterminent ce qui, au sein de leur culture particulière, relève de la rhétorique, de la dialectique, voire de la logique. Dans quelle discipline les Français contemporains classeraient-ils ce raisonnement que, dans leur *Logique*, les Messieurs de Port-Royal (Arnauld & Nicole, 1970, p. 262-263) considèrent comme un syllogisme complexe mais évidemment valide et indubitablement composé de propositions très certaines? :

La Providence divine commande d'honorer les rois.

Louis XIV est Roi.

Donc la Providence divine commande d'honorer Louis XIV.

Le statut rhétorique, dialectique, voire logique d'une argumentation, qui dépendra en grande partie de la représentation que l'on se fait de la vérité, variera en fonction des auditoires. Parce qu'elle se veut philosophique, la théorie perelmanienne cherche à se déprendre d'une conception stabilisée de la vérité, notamment la vérité telle que la conçoit actuellement l'observateur (§ I, p. 5) ; son intention centrale semble bien plutôt d'observer à travers la manipulation des notions, le fonctionnement d'une pensée vivante et, éventuellement, de saisir les diverses conceptions que les hommes de différents milieux se sont donné du Vrai, du Bien et de l'Utile.

Bibliographie

- Amossy, Ruth (2006/2000). *L'argumentation dans le discours*. Paris : Armand Colin.
- Amossy, Ruth (2002). « Nouvelle Rhétorique et linguistique du discours ». In R. Amossy & R. Koren (dir.), *Après Perelman. Quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques ?*, p. 153-172, Paris : L'Harmattan.

- Amossy, Ruth & Koren, Roselyne (dir.), (2009). « Rhétorique et argumentation ». *Argumentation et Analyse du Discours*, n°2. <https://doi.org/10.4000/aad.206>
- Arnould, Antoine & Nicole, Pierre (1970/1662). *La logique ou l'art de penser*. Paris : Flammarion.
- Aristote (1967 / IV^e s. av. J.-C.). *Topiques*. Tome I. Livres I-IV (texte établi et traduit par J. Brunschwig), Paris : Les Belles Lettres.
- Bouchard, Guy & Valois, Raynald (1983). « (Nouvelle) rhétorique et syllogisme ». *Laval théologique et philosophique*, n°39(2), p. 127-150. <https://doi.org/10.7202/400026a>
- Chevalier, Jean-Claude (1986). « Qu'entendre par 'grammaire traditionnelle'? ». *Revue québécoise de linguistique*, n°15(2), p. 289-296. <https://doi.org/10.7202/602572a>
- Collinet, Françoise (2022). « De la critique de la dichotomie faits/valeurs à la redéfinition de la place des sciences dans la nouvelle rhétorique ». *Romanica Cracoviensia*, n°19(4), p. 217-233. <https://doi.org/10.4467/20843917RC.22.006.15638>
- Charaudeau, Patrick (2009). « Identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière ». In P. Charaudeau (dir.), *Identités sociales et discursives du sujet parlant*, Paris : L'Harmattan, p. 15-28.
- Danblon, Emmanuelle (2004). « La Nouvelle Rhétorique de Perelman et la question de l'auditoire universel ». In M. Meyer (dir.), *Perelman, le renouveau de la rhétorique*, Paris : Presses universitaires de France, p. 21-37.
- Danblon, Emmanuelle (2005). *La fonction argumentative*. Paris : Armand Colin.
- Leff, Michael (2009). « Perelman, argument ad hominem et ethos rhétorique ». *Argumentation et Analyse du Discours*, n°2. <https://doi.org/10.4000/aad.213>
- Neveu, Franck & Lauwers, Peter (2007). « La notion de 'tradition grammaticale' et son usage en linguistique française ». *Langages*, n°167, p. 7-26. <https://doi.org/10.3917/lang.167.0007>
- Olbrechts-Tyteca, Lucie (1963). « Rencontre avec la rhétorique ». *Logique et analyse*, n°6(21/24), p. 3-18.
- Perelman, Chaïm (2012a). *L'empire rhétorique. Rhétorique et argumentation*. Paris : Vrin.
- Perelman, Chaïm (2012b). *Rhétoriques*. Bruxelles : Éd. de l'Université.
- Perelman, Chaïm (1952). *Cours de logique 3. Logique formelle et théorie de l'argumentation*. Liège : Desoer.

- Perelman, Chaïm & Olbrechts-Tyteca, Lucie (2008/1958). *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*. Bruxelles : Éd. de l'Université.
- Plantin, Christian (2016). *Dictionnaire de l'argumentation. Une introduction aux études d'argumentation*. Lyon : ENS Éditions.
- Saussure, Ferdinand de (1972 / 1916). *Cours de linguistique générale* (édition critique préparée par T. de Mauro). Paris : Payot.
- van Rees, Agnes (2009). *Dissociation in Argumentative Discussions. A Pragmatic-Dialectical Perspective*, Dordrecht: Springer.
- Wilmet, Marc (1998). *Grammaire critique du français*. Louvain-la-Neuve : Hachette-Duculot.
- Woerther, Frédérique (2005). « Aux origines de la notion rhétorique d'*èthos* ». *Revue des études grecques*, n°118, p. 79-116.

Sources pour l'étude de cas

- Collectif, (2022 juillet 11). « Pétition : pour un gouvernement sans LGBTQIA-phobies » Retrieved from Pétition pour un gouvernement sans LGBTQIA-phobies (tetu.com) ; téléchargé le 20.10.2022.
- Public Sénat, (2022 juillet 12). « L'invité politique : Caroline Cayeux » Retrieved from Caroline Cayeux : „J'ai beaucoup d'amis parmi tous ces gens-là” (youtube.com) ; consulté le 21.10.2022.
- Rédaction JDD, (2022 juillet 16). « À tous ces gens-là » : des élus de la majorité et des personnalités dénoncent les propos de Caroline Cayeux Retrieved from « À tous ces gens-là » : des élus de la majorité et des personnalités dénoncent les propos de Caroline Cayeux (lejdd.fr) ; téléchargé le 20.10.2022.

QUATRIÈME PARTIE

APPROCHE ARGUMENTATIVE. ÉTHOS

Agnieszka Janion
Université de Varsovie
a.janion@uw.edu.pl

Chapitre 5

Trois visages des Gilets jaunes : un regard sur l'éthos collectif du mouvement social

Abstract

The aim of this paper is to show what is a collective ethos of *Gilets jaunes* (*Yellow Vests*) and how it may be used in expressing the protest ideas of the demonstrators. We argue that this collective ethos comprises three self-images (of the demonstrators), named *faces* : combative face of protest, activist face of solidarity with the nation, auto-descriptive face of justification. Each of them is implemented by a specific speech act (Searle, 1982) and has some linguistic particular characteristics, for example : the *subjectivèmes* (Kerbrat-Orecchioni, 1980). Our observation has been based on written protest slogans displayed on the yellow vests, banners, placards carried by the demonstrators during their protest actions 2019 – 2021.

Keywords: collective ethos, face, speech act, subjectivème, Yellow Vests, slogan ;

1. Introduction

« L'identité marque la différence autant que la ressemblance. Telle est, d'entrée de jeu, son ambiguïté. [...] L'identité est donc ce qui

marque l'unicité, et qui fait que chaque individu est différent des autres. L'identité est aussi ce qui rassemble des identiques, des éléments qui se ressemblent et forment alors un collectif » (Drouin-Hans, 2006, p. 17). Un tel collectif a été formé, entre autres, par les manifestants du mouvement « Gilets jaunes ». Or, l'identité du mouvement des Gilets jaunes ne résulte pas d'un rassemblement d'êtres ou d'idées uniformes – loin de là. Pourtant, un regard, influencé par la *médiatisation inédite* (*Les Échos*, 2019¹) du mouvement crée une impression de masse homogène : contestataire, revendicatrice, rebelle et violente.

Nous essaierons dans le présent chapitre de cerner l'identité hétérogène des Gilets jaunes dans une perspective linguistique, en nous concentrant sur l'image collective, notamment sur les particularités propres à l'identité manifestante des Gilets jaunes (désormais GJ). En vue de dessiner le caractère complexe de cette image collective, nous allons décrire certains points identitaires (visages) qui la composent. Cela peut paraître paradoxal face au concept d'éthos collectif qui repose sur une homogénéisation d'identités personnelles (Amossy & Orkibi, 2021). Selon Boursier, « [si] l'*ethos* collectif produit une polarisation de l'espace public, c'est également un discours de cohésion adressé aux membres du groupe dans le but de leur conférer des prises pour se reconnaître dans le mouvement » (2021, p. 517). Le mouvement des GJ a ainsi proposé de nombreuses « prises », moyens pour permettre à un large éventail de citoyens de se retrouver dans cette dynamique social et de rejoindre la cause. Par conséquent, l'éthos collectif des GJ s'approche de l'éthos associatif des organisations d'accueil (des personnes en situation d'exclusion et de migration) (Padiou, 2022), bien que le statut des GJ ne soit jamais formel (institutionnalisé).

En ce cas, nous avons sondé des textes de slogans *scripturaux* (Grinshpun, 2013, p. 4) affichés sur des gilets, pancartes ou banderoles portés lors des manifestations. La perspective discursive nous implique à saisir des slogans, tout d'abord, comme des actes de langage reflétant des intentions particulières, et ensuite, la perspective argumentative nous oriente à examiner comment la réalisation verbale, témoignant de ces

¹ <https://www.lesechos.fr/economie-france/social/gilets-jaunes-et-medias-le-grand-paradoxe-1147848>, consulté le 27 février 2024.

intentions, influence la diversification de l'homogénéité apparente de l'éthos collectif des GJ.

Une telle démarche nécessite une réflexion sur des marques linguistiques propres à cette intention repérée.

En somme, nous avons tenté d'identifier : des visages de l'éthos manifestant des GJ, des actes de langage présents dans leur réalisation et finalement, des moyens verbaux y présents, tels que : les formes grammaticales, les marques de la personne, les subjectivèmes ou les réinvestissements du texte. Tout cela pour indiquer les spécificités de cet éthos prétendu homogène (Amossy & Orkibi, 2021).

La première partie du texte est orientée vers le contexte théorique (social, linguistique) qui a servi d'ancrage pour notre étude. La seconde partie est constituée d'exemples qui illustreront les visages cachés à l'intérieur de l'éthos collectif médiatisé.

Les résultats de l'analyse sont établis sur l'ensemble de 70 slogans, qui se sont prêtés à un classement selon les intentions majeures exprimées (septembre-octobre 2022)². Le matériel a été trouvé dans : des hebdomadaires (*L'Express*, *Le Nouvel Observateur*), des quotidiens (*Les Échos*, *Le Figaro*, *Ouest France*, *20 minutes*) et sur le site du collectif *Plein le dos* qui recense les slogans inscrits sur les GJ.

2. Le mouvement des Gilets jaunes et ses différents aspects? : le contexte des analyses

Même si actuellement le mouvement des GJ devient de plus en plus insignifiant, voire inexistant, dans les années 2018-2020, il a bousculé la société française en témoignant d'un mal-être du pays : « [...] dans les grandes villes le mouvement recouvre des exaspérations fort diverses telles que le coût de la vie, la désertification des petites villes, la disparition des services publics, le désengagements de l'État [...] » (TV5 monde³).

² Les exemples contenus dans le présent écrit ne représentent qu'un échantillon des slogans recensés.

³ <https://information.tv5monde.com/international/les-gilets-jaunes-et-le-17-novembre-de-qui-et-de-quoi-sagit-il-30524>, consulté le 17 février 2024.

En effet, c'est un mouvement d'une grande ampleur, regroupant dans une action commune des couches sociales hétérogènes : cadres, professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés, ouvriers, retraités, pauvres et riches, diplômés et non diplômés, ruraux et urbains (Slate.fr⁴). En même temps, cette action a réussi à gagner l'approbation d'une grande partie de la société : selon une étude d'opinion, réalisée par Harris Interactive (le 2 décembre 2018), 72 % de la population soutient le mouvement (Slate.fr⁵).

À l'origine, lancé contre la hausse sur le carburant, le mouvement des GJ s'est amplifié de revendications fort diverses :

- économiques (p.ex. : le retour de l'impôt sur la fortune, l'augmentation du SMIC),
- sociales (p.ex. : la démocratie participative (RIC), le référendum d'initiative populaire (RIP), la punition des fraudeurs fiscaux, la solidarité, la protection des plus fragiles, etc.) (Hayat⁶).

L'originalité du mouvement réside également dans une organisation particulière, notamment dans la rapidité de la mobilisation et dans son caractère spontané (Hayat, *ibid.*), ce qui exclut l'existence « [de] forces extérieures derrière le mouvement : des entreprises de mobilisation, des personnes capables de mettre du capital militant au service de la cause, des ressources matérielles et symboliques ainsi que des compétences souvent acquises dans des luttes précédentes » (Hayat, *ibid.*). Né grâce aux réseaux sociaux à la suite d'un appel à manifester contre la hausse du prix de l'essence, sans structure fixe, propageant une forme hybride de manifestations (actions sur les réseaux sociaux et dans la rue), le mouvement est alors qualifié d'inédit.

Les descriptions du mouvement des GJ mettent également en valeur « unité d'action, solidarité, consensus apparent sur une série de revendications, unité même de rythme » (Hayat, *ibid.*).

Ce bref parcours des caractéristiques montre les GJ comme un mouvement de contestation qui a rassemblé divers individus, diverses

⁴ <https://www.slate.fr/story/170766/qui-sont-gilets-jaunes-et-soutiens-portrait-robot-categories-socio-professionnelles>, consulté le 17 février 2024.

⁵ *Ibid.*

⁶ <https://samuelhayat.wordpress.com/2018/12/05/les-gilets-jaunes-leconomie-morale-et-le-pouvoir/>, consulté le 17 février 2024.

motivations, tout en se développant de façon spontanée, autant dans l'espace réel que virtuel. Il est surprenant qu'une action collective aussi hétérogène ait réussi à prendre une forme aussi unifiée. Cet aspect constitue d'ailleurs le point de départ pour nos réflexions identitaires.

3. Les notions clés

Les notions essentielles qui ont servi de cadre d'analyse (*éthos, éthos collectif, identité*) sont en même temps des concepts clés du domaine d'analyse du discours, en couvrant un vaste terrain d'interprétations. Il nous semble alors capital d'exposer les acceptions adoptées, de même que leur réalisation langagière.

3.1. Identité sociale et discursive

La notion d'*identité* dévoile une richesse d'acceptions en fonction du domaine d'études ou de la perspective adoptée (cf. chapitre 1). Dans le cadre de notre recherche, nous suivons la proposition exposée par Patrick Charaudeau, selon laquelle l'identité doit être perçue comme une construction complexe de traits identitaires situés aux axes social et discursif : « L'identité d'être résultera de la combinaison des attributs de son identité sociale avec tel ou tel trait que construisent ses actes langagiers » (2009, p. 2).

Selon P. Charaudeau, l'identité sociale correspond à la légitimité de la prise de parole à un moment précis, elle est alors conditionnée par des normes institutionnelles et la situation de communication. L'identité discursive se réalise dans les actes de discours, elle « est construite à l'aide des modes de prise de parole, de l'organisation énonciative du discours et du maniement des imaginaires socio-discursifs » (*ibid.*, p. 9). En conséquence, elle repose sur la *crédibilité* (la sincérité du locuteur) et la *captation* (l'aptitude à faire partager les opinions et à impressionner le récepteur). C'est l'identité discursive qui est donc au centre de nos observations, compte tenu du rapport à l'image (l'éthos) que le

locuteur crée de lui-même en communiquant ses idées. D'autre part, il nous semble que dans le cas des slogans des GJ, la notion d'*identité discursive* est quelque peu redondante par rapport à la notion d'*éthos*, car les manifestants communiquent les idées sans masquer leurs vraies intentions ou leurs motivations. En effet, ils sont sincères dans la communication « manifestante ». En conséquence, l'*éthos* qui en ressort coïncide avec l'identité cachée derrière les actes ou les discours tenus, p.ex. une identité contestataire – un acte de contestation, une identité revendicatrice – un acte de revendication.

3.2. L'éthos collectif et ses composantes

Diffuser les idées du mouvement de façon efficace, afin que certains y adhèrent et que d'autres s'en méfient, revient entre autres à créer une sorte d'image que les observateurs reçoivent et à laquelle ils réagissent. Nous abordons, en ce cas, l'*éthos* compris comme la présentation de soi, l'image que nous construisons de nous-mêmes dans nos échanges avec autrui (Amossy, 2010a, p. 7).

Dans le cadre du mouvement de GJ, il s'agit notamment d'un *éthos collectif*, notion reprise d'Eithan Orkibi (2008, p. 7). Celle-ci correspond à « une image du groupe avec laquelle les membres du mouvement peuvent s'identifier et à l'aide de laquelle ils se positionnent par rapport aux autres groupes » (Orkibi, 2008, § 6). Ce concept désigne alors un ensemble d'individus qui contribuent à élaborer l'image du mouvement « à travers des messages individuels » (Pachocińska, 2020, p. 146).

Comme le soulignent R. Amossy et E. Orkibi (2021), véhiculer une image collective conforme à la réalisation d'objectifs précis joue avant tout un rôle persuasif, car cette image devrait « agir sur l'auditoire » en inspirant de la confiance et de la crédibilité.

En même temps, R. Amossy et E. Orkibi remarquent que l'*éthos* n'exerce pas uniquement le rôle persuasif, mais c'est également un outil qui « fait exister le collectif dans le mouvement même où celui-ci édifie et projette son image de soi » (*ibid.*, p. 8). Il s'affirme donc en tant que collectif (*ibid.*), ce qui rend l'image exposée plus crédible aux yeux

du public. Ces deux fonctions de l'éthos ne sont pas les seules à être mentionnées. Les chercheurs soulignent également les fonctions de polarisation, de positionnement, de promotion ou de réparation (*ibid.*, p. 11). Compte tenu du caractère composite du mouvement, il paraît alors que l'éthos collectif ne devrait pas être réduit à une seule image de groupe, car c'est la diversité (sociale, professionnelle, etc.) qui est sa marque caractéristique intensifiant sa force persuasive. Autrement dit, même si l'éthos collectif consiste à mettre en valeur une représentation unifiée du groupe (*ibid.*, p. 22), il nous semble qu'une diversité d'images augmente le niveau de « l'agentivité, [comprise comme] la possibilité et la capacité du locuteur à agir dans la sphère publique, et à y exercer une influence » (*ibid.*, p. 22).

Comme l'éthos est un outil grâce auquel « le locuteur fait adhérer le public aux positions ou revendications avancées » (Amossy & Orkibi, 2021, p.22), il nous faut réfléchir également à la nature de cet « auditoire »⁷, auprès duquel l'image du groupe est construite. Celui-ci est aussi hétérogène que les manifestants GJ, d'autant plus que les messages des manifestants s'adressent non seulement à la société, mais également aux adversaires, c'est-à-dire les représentants du pouvoir public. L'existence des différentes images collectives (visages) au sein de l'éthos collectif général augmente alors les chances de succès « persuasif » de l'action.

C'est pourquoi, dans le cadre de notre recherche, trois visages de l'éthos manifestant des GJ ont été repérés :

- le visage furieux et revendicateur ;
- le visage activiste ;
- le visage autodescriptif.

Il ne s'agit pas alors de « multiplicité d'images attachées à des membres individuels » (Amossy & Orkibi, 2021, p. 10), mais des éthos collectifs propres aux groupes des individus qui forment le mouvement des GJ, qui partagent l'idée maîtresse de la révolte, tout en gardant leurs propres particularités.

⁷ Nous reprenons la notion d'*auditoire* proposée par R. Amossy (2010b, p. 51).

3.3. L'acte de langage

Introduit par John Langshaw Austin (1962), l'acte de langage est devenu une composante fondamentale de la pragmatique linguistique. Progressivement, des approches multiples et variées ont été proposées par des chercheurs et chercheuses éminents travaillant cette notion, en la modifiant et l'enrichissant de nouveaux aspects (*cf.* p.ex. E. Goffman, E. Roulet, P. Brown & S. Levinson, C. Kerbrat-Orecchioni).

Dans le contexte de la présente étude, nous nous inspirons de la conception introduite par John Rogers Searle (1982) qui, à l'instar de J. L. Austin, propose de considérer les dire en termes des actes : locutoires, illocutoires et perlocutoires. Nous reprenons notamment l'idée du classement des actes illocutoires qui permet de regrouper les slogans selon l'intention représentée.

De cette façon, nous distinguons, d'après Searle (1982, p. 65-66), les actes : assertifs, directifs (ordre, question, etc.), promissifs, expressifs et déclaratifs (produits de façon directe ou indirecte⁸).

3.4. Les moyens de construction des visages

Comme le soulignent Ruth Amossy et Eithan Orkibi, l'analyse de l'éthos implique l'étude des « modalités de construction et les procédures » (2021, p. 10) avec lesquelles cette image se réalise dans le discours. La présente quête des traits particuliers du mouvement GJ a été appuyée sur différents aspects langagiers qui ont facilité la définition des visages détectés :

- la forme phrastique : phrase avec ou sans verbe, phrase affirmative / impérative
- les marques de la personne : pronoms personnels
- les subjectivèmes : « les termes évaluatifs par lesquels le locuteur imprime sa marque de l'énoncé » (Kerbrat-Orecchioni, 1980, p. 32).

⁸ Pour plus de détails, *cf.* Searle, John (1982). (trad. et préf. de Joëlle Proust) *Sens et expression. Études de théorie des actes du langage*. Paris : Les Éditions de Minuit, p. 65-68.

Les *subjectivèmes* correspondent aux : substantifs, adjectifs, verbes, adverbes dont le rôle est d'exprimer une réaction affective et porter un jugement évaluatif ou axiologique. Ainsi, ils projettent dans le discours une image de la personnalité, des compétences et du système de valeurs du locuteur (Amossy, 2010a, p. 109), tout en influençant la relation entre le scripteur – lecteur (Pastor de la Silva, 2000, p. 68).

- le réinvestissement du texte : cette notion a été proposée par Dominique Maingueneau (1991, p. 151) pour définir le procédé de la reprise et de l'exploitation des textes existants en fonction d'une stratégie de captation ou de subversion (*ibid.*, 1991, p. 155). Ce caractère dialogique est d'ailleurs bien fréquent dans les slogans étudiés ; nous pouvons discerner des textes s'inspirant de :
 - a. paroles de cabaret, p. ex. « Manu, tu descends? », la réplique fameuse du sketch *la Z.U.P.* des Inconnus ;
 - b. formules connues dans la société, p. ex. le cas du slogan « Je suis Jojo » créé sur le fond de la formule de solidarité « Je suis Charlie » ;
 - c. adages courants, p. ex. le slogan « jaune de cœur » construit sur la base de l'expression « jeune de cœur ».

Dans le présent écrit, nous nous intéressons aux paroles originellement tenues par des autorités publiques contre les GJ. En vue d'y répondre, les GJ reprennent ces propos en les détournant, en les contredisant, en les ridiculisant, en construisant alors une réplique d'un dialogue singulier.

Les autres cas de formules dialogiques mentionnées ci-dessus mériteraient également une étude approfondie⁹. Étant donné le nombre important dans les textes de slogans, il faut être conscient que ces formules représentent un grand réservoir de formes ancrées dans le patrimoine socio-culturel de la nation française.

4. Slogan de l'action collective

Tout au long des actions menées dans les rues (manifestations, blocages des routes, etc.) de même que sur les réseaux sociaux (mèmes

⁹ L'étude mentionnée n'est pas abordée dans ce texte ; nous y travaillons.

internet, blogs, pages de GJ, etc.), les GJ communiquaient leurs idées à travers des slogans. Appelé : *revendicateur* (Bernard Barbeau, 2015, p. 3), *manifestant* (Grinshpun, 2013, p. 3), *discours de mobilisation* (Pachocińska, 2020, p. 144), ce type de slogans fait l'objet de plusieurs études scientifiques (cf. R. Barthes, R. Amossy, P. Charaudeau). Ici, nous adoptons la perspective de Yana Grinshpun qui associe les slogans à des formes d'expression faisant partie du « discours manifestant comprenant l'ensemble de la production sémiotique (verbale ou iconique) d'une manifestation ou d'une série de manifestations qui ont un même objectif » (Grinshpun, 2013, p. 3-4). Selon Geneviève Bernard Barbeau, un tel slogan « vise, d'une part, à faire état d'une émotion *contre* et à appeler à la mobilisation et, d'autre part, à faire pression sur son opposant, le tout de manière à marquer les esprits » (Bernard Barbeau, 2015, § 7). Facilement *repérable, polémique, frappant* (Reboul, 1975, p. 42), un tel acte discursif constitue un outil majeur des manifestations de tout genre, d'autant plus que sa forme concise et résumant des idées essentielles (revendications, critiques, etc.) apparaît comme « la concentration, comme l'épure même de l'idéologie » (Nianxi, 2008, p. 146). Et « [la] mobilisation de masse a besoin d'idéologie » (*ibid.*).

Il semble, en effet, qu'en tant que dires particuliers, les slogans contribuent à la création de l'image collective des manifestants :

Une prise de parole dans l'espace public, souvent à caractère polémique, en répondant ainsi au discours du pouvoir qui circule dans ce même espace. Il remplit de nombreuses fonctions adaptées aux objectifs de l'action collective, il interpelle le pouvoir, mais aussi les autres citoyens qui n'appartiennent pas au collectif, il explique les motivations des manifestants, il revendique, il accuse, etc. (Pachocińska, 2020, p.146)

4.1. Le visage manifestant – combatif et revendicateur

Le visage furieux et ferme est central du mouvement des GJ. Une telle image collective apparaît à travers les slogans où les manifestants

expriment ouvertement, souvent voire même violemment, leur mécontentement, leur déception, leur regret, leurs reproches ou leur colère à l'égard des autorités, de la loi, de leur condition sociale, financière, etc. Grâce à ce type de messages, les GJ essaient d'intimider leurs antagonistes, en s'imposant comme une menace pour les gouvernants. Les slogans exprimant l'éthos combatif et revendicateur sont les plus nombreux, ce qui confirme le sentiment de colère bien présent dans la société.

Il n'est donc pas surprenant d'observer ici la prépondérance des actes directs : directifs (ordres)¹⁰

- (1) Députés au boulot¹¹
- (2) Macron, toi et ta clique tous au Smic
- (3) Macron, dégage !
- (4) Arrêtez de plumer¹² les mémés et les pépés
- (5) Prenez sur vos privilèges sénateurs, ministres, députés
- (6) Stop !
- (7) Stop à l'enfumage

Minoritaires sont les actes indirects qui, en surface, ressemblent à une assertion, alors que leur vrai message est un ordre :

- (8) Macron en 2019 tu dégages

¹⁰ Les exemples 1-8 font partie des directifs.

¹¹ Tous les slogans sont réitérés tels qu'ils ont été recueillis.

¹² Une double acception du verbe *plumer* donne du poids à ce slogan. L'expression *plumer une volaille* correspond à l'action de dépouiller un oiseau de ses plumes, tandis que *plumer les gens* signifie les dépouiller de leur argent. <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9P2960>, consulté le 12 mars 2024.

Le caractère revendicateur est bien identifiable (dans le cas de phrases verbales) à travers les marques de la personne : 2e du singulier ou du pluriel reflétées dans la construction propre à la phrase impérative (ex. 3, 4, 5). Leur force réside dans le contraste, voire l'opposition, bien repérable entre les GJ qui s'expriment et les autorités gouvernantes, auxquelles le message est adressé.

Tout en gardant l'esprit directif, la modalité change légèrement avec le changement de la marque de la personne pour le pronom *nous*. Ce déictique embrasse les autorités publiques et les manifestants, ces derniers voulant se montrer aptes à participer au changement des lois oppressives. Ils prétendent être des experts, des conseillers prêts à réparer ce qu'ils perçoivent comme une mauvaise gestion de l'État. Grâce à ce *nous*, la critique est atténuée. L'ordre devient une proposition ou une invitation reflétant la volonté d'agir :

(9) Partageons équitablement le gâteau pas les miettes.

(10) Enrichissons les salariés, pas les actionnaires

Le visage furieux repose, en outre, sur des actes expressifs. Ceux-ci, souvent sous forme elliptique, nécessitent un commentaire ajouté de la part du récepteur : *nous voulons*, *nous avons* :

(11) Justice!

(12) Liberté, égalité, fraternité !

(13) Marre !

(14) Marre des voleurs

(15) Justice inégale, police animale, état carcéral

Outre les formules directes, une quantité d'expressifs indirects se manifestent également. Sous l'apparence des actes assertifs, ces expressifs, construits à la troisième personne du pluriel, accroissent le fossé

entre d'une part, le peuple, les manifestants et d'autre part, le pouvoir public, en exprimant du mépris à l'égard des autorités :

(16) Les crapules gouvernent la France

(17) Dictature en marche

(18) Je travaille, tu travailles, il travaille, nous travaillons, vous travaillez, ils profitent (Code du travail)

Comme le visage furieux dénonce une mauvaise situation politico-sociale dans le pays, les termes subjectifs (subjectivèmes) accompagnent souvent les directifs et les expressifs. Leur rôle est de mettre en valeur la contestation, en dépréciant les autorités et la gouvernance ou en rehaussant les victimes du système actuel. Les subjectivèmes les plus nombreux sont des substantifs renvoyant à la situation ou ses responsables, p. ex. : *boulot* (ex. 1), *(ta) clique* (ex. 2), *les mémés et les pépés* (ex. 4), *l'enfumage* (ex. 7), *marre* (ex. 13, 14), *voleurs* (ex. 14), *crapules* (ex. 16). Rares sont les subjectivèmes dont l'expression de réaction émotionnelle vise les agents autres que les pouvoirs publics. S'il y en a, c'est seulement pour intensifier l'image de la mauvaise condition de la société exposée à une faible gouvernance.

Le même ton accusateur, dénonçant l'action au préjudice de la société, est repérable à travers :

- des adjectifs : *inégale*, *animale*, *carcéral* (ex. 15),
- des adverbes : *marre* (ex. 14), *équitablement* (ex. 9),
- des verbes subjectifs (évaluatifs) : *dégager* (ex. 3, 8), *plumer* (ex. 4), *prendre sur* (ex. 5).

À cet ensemble s'ajoute également la création néologique subjective qui est présente dans quelques slogans, p. ex. :

(19) Gaztamer en prison

Comme l'objectif de celui-ci est de désapprouver l'utilisation du gaz lacrymogène lors des pacifications des manifestations, le nom du ministre de l'Intérieur, jugé responsable de ces pacifications contestables, y est re-

pérable : *Castaner* vers *Gaztamer*. Par ailleurs, nous pouvons déceler ici un jeu de mots sur le verbe *gazer*¹³ en combinaison avec *ta mère*, ce qui semble rappeler la locution injurieuse *putain de sa mère* qui exprime de la colère.

Parfois, le sens subjectif n'est pas inscrit dans le contenu sémantique, mais il est acquis et peut être déduit à partir du contexte de manifestation, comme dans l'exemple 20, où les mots *destitution*, *démission* ou *abolition* deviennent subjectifs lorsqu'ils sont juxtaposés à des notions renvoyant à l'actualité politique française :

(20) Macron = destitution, Gouvernement = démission, Système = abolition.

Le visage furieux est une image dessinée à travers des énoncés qui se caractérisent par la simplicité du message direct. En dénonçant la mauvaise gouvernance, en revendiquant des changements sous forme d'ordres ou d'expressifs et au moyen des subjectivèmes, les manifestants se présentent comme les juges de la politique menée par les autorités publiques.

Cet éthos combatif et revendicateur reflète alors une stratégie argumentative qui repose sur la critique de l'actualité, de même que sur l'expression explicite du désaccord des manifestants, ce qui « augmente la visibilité du collectif » (Amossy, 2021, p. 38).

4.2. Le visage manifestant – activiste

Tout en gardant l'esprit de contestation propre aux discours manifestant, le deuxième groupe de slogans ne représente plus l'éthos revendicateur ou accusateur. Étant orientés vers :

- les autorités publiques pour souligner la force et l'ampleur du mouvement,
- la nation pour promettre l'action nécessaire et encourager les citoyens à agir,

¹³ « Gazer » : faire périr dans une chambre à gaz. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/gazer/36368>, consulté le 13 avril 2024.

ils changent de modalité, et leur message devient plutôt encourageant et centré sur une activation de la société. En conséquence, c'est l'image des manifestants énergiques et enthousiastes qui se dégage.

L'appel à la nation est formé à travers des actes directifs : des ordres, qui ciblent les citoyens, en les poussant à rejoindre le mouvement ; *tu* ou *vous* de ces énoncés renvoient aux membres de la société.

(21) Indignez-vous!¹⁴

(22) Éteins ta télé, viens nous rencontrer

(23) Éteins la télé enfile ton gilet

Cette invitation à rejoindre les manifestants est également présente sous la forme indirecte d'un acte assertif :

(24) Notre combat est aussi le vôtre

(25) La France d'en bas contre la France d'en haut

(26) On lâche rien, tous ensemble

Il faut souligner que ce groupe de slogans rassemble des actes mixtes, en particulier des assertifs ou promissifs (ex. 26, 27, 28, 29) accompagnés de directifs. La composition de ces formules, plus élaborée, explicite l'objectif du message :

(27) On est là, on est là, Bordeaux, Bordeaux, soulève-toi !

(28) Liberté, fraternité, égalité sont en danger soyez solidaires
rejoignez les gilets jaunes.

(29) On va gagner, recyclons notre gouvernement

¹⁴ Le slogan reprend le titre de l'essai de Stéphane Hessel (2010), texte considéré « comme un cri, un appel » <https://www.letemps.ch/culture/indignezvous-un-message-porteur>, consulté le 13 avril 2024.

Parmi les slogans ci-mentionnés, certains interpellent la société, ce qui se manifeste par la valeur des pronoms employés : *nous/on*, qui désignent les manifestants formant un collectif mobilisé dans l'action et un peu à part de la société passive (ex. 22, 24). D'autres (ex. 26, 29), accentuent l'esprit d'union et de solidarité du grand rassemblement social des GJ, par l'utilisation inclusive des pronoms *nous/on*, intégrant ainsi les GJ et les citoyens.

En outre, les slogans qui dessinent l'image activiste des manifestants semblent s'adresser à des autorités publiques ; sous une apparence assertive, ils traduisent en réalité une menace.

Et pourtant, les autorités n'y sont pas signalées. Cette menace est véhiculée implicitement, à travers la description du mouvement ressemblant toute la société motivée et intransigeante dans les revendications. Les substantifs utilisés font alors ressortir le caractère descriptif de l'énoncé :

(30) Un peuple debout ne rompt point

(31) Pacifistes mais pas débiles. Les Français ne sont pas des vaches
à lait

Dans le cadre des messages témoignant du visage *activiste*, les subjectivèmes ne sont pas si nombreux. Ceux repérés sont des adjectifs évaluatifs p.ex. : *pacifistes*, des substantifs, p.ex. : *débiles* (ex. 31) ou des verbes p.ex. : *s'indigner* (ex. 21).

Il y a, par contre, des termes qui acquièrent une valeur subjective dans le contexte des manifestations, p.ex. : *lâcher* (ex. 26), *se soulever* (ex. 27), *recycler* (ex. 29).

Parfois, le caractère plus descriptif résulte de la forme phrastique des slogans, notamment de leur forme composée : phrases assertives ou impératives complètes (ex. 27, 28, 29, 30).

Il est manifeste que la stratégie argumentative des slogans analysés ne réside plus dans l'acte de critique. L'accent y est mis sur le rappel de l'importance de l'action commune et de la solidarité. Ces slogans semblent servir à annoncer un moment propice au changement, en

particulier pour ceux qui perçoivent la situation actuelle comme défavorable. En conséquence, l'image activiste des GJ, qui se dessine, accentue leur énergie, leur enthousiasme, mais aussi leur détermination dans l'action entreprise. On dirait même que la fonction de ce « discours (...) adressé vers l'intérieur » (Amossy, 2021, p. 40) est de construire l'identité (*ibid.*, p. 40) des manifestants.

4.3. Le visage manifestant – autodescriptif et justificateur

Le rôle des slogans dans lequel se dessine le visage autodescriptif est de rapprocher le mouvement à travers la description des GJ eux-mêmes, ce qui ressemble à une sorte de témoignage ou une « auto déclaration », p. ex. : Comment sont-ils?, Qui sont-ils?, etc. L'objectif est de promouvoir le mouvement, améliorer (voire réparer) l'image des manifestants auprès de la société et de polémiquer avec des commentaires hostiles. Effectivement, communiquer des motivations d'engagement, dévoiler un caractère plus humain, paisible, justificateur, tout en étant également fier, courageux et convaincu de la nécessité de réorganiser l'État, peut amener les réticents à soutenir (passivement ou activement) le mouvement, ou encore éveiller de la compréhension, de la bienveillance et de l'indulgence face aux actions entreprises par les GJ.

Par ailleurs, les slogans qui véhiculent l'image autodescriptif et justificateur communiquent la nature et les idées du mouvement, en gardant un ton polémique face à des critiques et des propos diffamatoires formulés par les hommes politiques : le président, les ministres, les députés du gouvernement ou les médias, etc. Leur contenu pourrait être divisé en deux ensembles thématiques : celui du témoignage et celui de la promotion. Le premier accentue les motivations des participants, précise l'objectif et justifie l'action entreprise (c'est celui qui prédomine), p. ex.

- (32) Mes amours, papa fait de la résistance¹⁵ pour changer (pas tout seul) votre France

¹⁵ L'analogie avec le titre du film « Papy fait de la résistance » (1983).

Le deuxième accentue l'ampleur de l'action, met en valeur sa portée sociale, p. ex.

(33) La commune de Paris 1871-2019

Compte tenu du caractère informationnel, la majorité des slogans autodescriptifs correspondent aux actes assertifs exprimés dans les phrases assertives (ex. 34-44), avec une prédominance de phrases sans verbes (ex. 36-44) :

(34) Je suis aide-soignante et toujours en découvert les 10 mois

(35) J'ai fait mai 68¹⁶, je fais novembre 2018

(36) Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, GJ, dimanche¹⁷

(37) Illettrés, fainéants, gaulois réfractaires en colère, sans armes,
sans violence

(38) Sans armes, sans violence

(39) Vieux spolié

(40) Chômeuse en faim de droit¹⁸, jaune de cœur et d'esprit

(41) Jo le Taxé¹⁹

(42) Fâché mais pas facho

¹⁶ En se plaçant dans le sillage des événements de mai 68, le mouvement de contestation politique, sociale et culturelle qui venait de fêter ses 60 ans (Encyclopédie de Larousse), l'importance du mouvement GJ est accrue.

¹⁷ L'allusion aux manifestations des GJ organisées le samedi.

¹⁸ Le texte du slogan réunit deux locutions : *être en fin de droits* et *avoir faim*, la première désignant « un chômeur qui a épuisé ses droits à l'allocation de base et qui perçoit une ultime allocation » (Larousse), la deuxième traduisant « le besoin de manger » *ibid.*

¹⁹ Analogie avec le titre de la chanson de Vanessa Paradis « Jo le taxi ».

(43) Sans casseurs, pas de 20h²⁰

(44) Je suis Jojo

Les slogans « témoignant » dévoilent une touche personnelle, voire émotionnelle, mais leurs textes contiennent rarement une précision grammaticale explicite sur l'instance responsable de ces propos. Il faut l'interpréter soit en tant que « manifestant », soit en tant que « citoyen » (ex. 37-43). Dans les slogans sous forme de phrase assertive, ce caractère de témoignage est déjà renforcé par l'utilisation du pronom « je ». C'est d'ailleurs le seul type de visage où la première personne du singulier apparaît (ex. 34, 35, 44).

Majoritaires, les actes assertifs sont parfois accompagnés de directives : les interrogations (ex. 45) et les expressifs (ex. 46). Compte tenu de leur forme composée, ils ne sont pas nombreux. En revanche, grâce à cette forme descriptive, ils traduisent explicitement l'intention :

- souligner l'ampleur et le caractère sérieux du mouvement que les autorités ne devraient pas sous-estimer ;

(45) Ceci est une révolte? Non, Sire, c'est une révolution

- exprimer la fierté de représenter le mouvement et mettre en valeur la conviction de son bien-fondé ;

(46) Désolés pour le dérangement, nous essayons de sauver la France.

Comme les actes assertifs prédominent, les subjectivèmes (les termes intrinsèquement subjectifs) ne sont pas très fréquents. Ils sont tous relatés à des manifestants, en accentuant leurs traits (*fainéants*, *réfractaires* – ex. 37, *casseur* – ex. 43) ou leurs sentiments (*désolé* – ex. 46, *spolié* – ex. 39, *en colère* – ex. 37, *fâché* – ex. 42). Cependant, dans les slogans de ce groupe apparaissent des termes qui acquièrent

²⁰ Allusion au *Journal télévisé* de 20 heures qui se concentre sur la présentation des dégâts causés lors des manifestations des GJ, au lieu de diffuser les idées promues par le mouvement.

une valeur subjective dans le contexte de la phrase dans laquelle ils sont appliqués : *en faim de droit* (par rapport à la chômeuse – ex. 40), *en découvert* (par rapport à une aide-soignant – ex. 34), *casseur* (par rapport aux jugements de la part des politiciens, des médias sur les GJ – ex. 43), *taxé* (par rapport à Jo, chauffeur de taxi – ex. 41). Ceux-ci, en évaluant la condition de vie, semblent justifier les raisons de participer au mouvement.

Le dernier procédé repéré dans les formes de réalisation du visage autodescriptif est celui du réinvestissement du texte. Construit sur les paroles des adversaires, il constitue une réponse/réaction classifiée comme un procédé dialogique entre les autorités publiques et les manifestants (même si cela n'est pas un dialogue à une forme canonique). Les répliques d'un tel dialogue « virtuel » font face à des propos évaluatifs des autorités politiques, prononcés contre les manifestants (ex. 47, 48) :

(47) Sans casseurs, pas de 20h

Le message renvoie au journal télévisé (20 heures sur TF1) où tout au long des actions des GJ, on ne parlait que des dégâts causés par le mouvement, en associant tous les manifestants à des *casseurs* (à l'instar d'Édouard Philippe, le Premier ministre qui a annoncé des mesures gouvernementales contre les manifestants violents).

(48) Je suis Jojo

Le slogan renvoie aux paroles du président de la République, considérées comme méprisantes pour les manifestants et qui lui ont valu une vague de critiques : « Jojo avec un Gilet jaune a le même statut qu'un ministre ou un député ! ».

Le procédé de la subversion de la parole de l'adversaire n'est pas dominant dans le corpus analysé, il nécessite une étude supplémentaire. Pourtant, le fait de retrouver de tels exemples confirme le côté communicationnel des slogans, leur caractère dialogique et polémique. Dans les deux cas, les propos constituent un exemple de défense particulière, comparable au procédé éristique de *retorsio argumenti*.

Sur le terrain argumentatif, il semble que les caractères justificateur et explicatif constituent une stratégie de réparation de « l'image dégradée, voire infamante » (Amossy, 2021, p. 40) attribuée aux manifestants par les pouvoirs publics et les médias. En effet, les slogans de ce groupe dessinent les manifestants comme des individus ordinaires (honnêtes, partageant des motivations, des espoirs, des émotions), mais en même temps conscients de leurs droits.

5. Conclusion

L'on pourrait croire que l'image collective des GJ correspond à un éthos manifestant, révoltant, contestataire. Cependant, nous espérons avoir montré que celui-ci n'est pas aussi homogène qu'il y paraît. En effet, les trois visages (images collectives), reconnus à l'intérieur de l'éthos général associé aux GJ, sont dessinés à l'aide des stratégies discursives différentes, en l'occurrence, le choix des actes de langage ou des moyens verbaux qui servent à les réaliser. Nous y avons discerné :

- Le visage furieux qui se réalise par des actes directifs (directs ou indirects), autrement dit, des ordres prenant la forme de phrases injonctives, se basant sur une opposition *nous* (héros) / *vous* (ennemis) et sur une abondance des subjectivèmes (dans ce cas, les déictiques sont également subjectifs).
- Le visage encourageant à l'action : les directifs s'assimilent à une invitation, ce qui est reflété à travers la première personne du pluriel. Le « nous », référant aux manifestants GJ, est accompagné du pronom « vous », désignant la nation (sans portée accusatrice). Le pronom « tu » (concitoyen) apparaît aussi, en imposant la relation « amicale » à la société pour encourager à rejoindre le mouvement. Les subjectivèmes ne sont pas fréquents dans ces cas.
- Le visage autodescriptif qui est repéré dans les actes assertifs. Les slogans qui y apparaissent constituent des témoignages et une « promotion » du mouvement. Le contenu autobiographique prédomine pour indiquer la motivation de l'action et la justifier. En vue de promouvoir le mouvement, les manifestants s'appuient

sur des associations historiques ou réutilisent les propos des adversaires.

Tous les trois visages du mouvement reflètent bien certains traits identitaires propres aux manifestants, tels que leur statut social ou leur situation économique. Il n'est pas alors question d'une seule identité du mouvement, mais plutôt d'une construction complexe qui met en évidence son caractère hétérogène, tout en cherchant à être perçue par un public plus large. Ce public, autrement dit « l'auditoire virtuel » (Amossy, 2010b, p. 61) des messages portés par les manifestants, est influencé en fonction de la stratégie de persuasion adoptée qui reflète un visage particulier. Confrontées au visage furieux, les autorités sont bousculées par des propos revendicateurs et un ton sévère. Exposés au visage activiste, les réticents de la société se mettent à soutenir le mouvement avec des propos encourageants et d'un ton solidaire. En suivant les témoignages à un ton paisible, propres au visage autodescriptif, les hésitants ou les désapprobateurs peuvent comprendre, voire partager, la motivation de l'action. En reprenant la perspective argumentative, il est à noter que, malgré l'effacement de la voix individuelle (Amossy, 2021, p. 38), la voix collective est marquée par l'hétérogénéité propre aux Gilets jaunes. Cet éthos collectif, vu comme une construction verbale (*ibid.*, p.33), constitue une stratégie argumentative efficace, secouant les responsables du statu quo socio-politique de l'État et permettant de mobiliser de larges masses de citoyens qui représentent diverses expériences, ainsi que diverses perspectives. Autrement dit, « le mouvement se dote d'une agentivité, [...] qui consiste à poser son existence, à se définir et à se positionner dans la volonté d'un être ensemble et d'un faire-ensemble » (*ibid.*, p. 44).

Bibliographie

- Amossy, Ruth (2010a). *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : PUF.
- Amossy, Ruth (2010b). *L'argumentation dans le discours*. Paris : Armand Colin.

- Amossy, Ruth & Orkibi Eithan (éds.). (2021). *Ethos collectif et identité sociales*. Classiques Paris : Garnier.
- Bernard Barbeau, Geneviève (2015). « De l'appel à mobilisation à ses mécanismes sociodiscursifs : le cas des slogans écrits du printemps érable ». *Argumentation et Analyse du Discours*, n°14. <https://doi.org/10.4000/aad.1969>
- Boursier, Axel (2021). « Ruth Amossy et Eithan Orkibi (éds.), *Ethos collectif et identité sociales*. ». *Questions de communication*, n°40, p. 517-519.
- Charaudeau, Patrick (2009). « Identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière ». In P. Charaudeau (éds.), *Identités sociales et discursives du sujet parlant*. L'Harmattan : Paris. <http://www.patrick-charaudeau.com/Identite-sociale-et-identite,217.html>, consulté le 20.03.2024.
- Drouin-Hans, Anne-Marie (2006), « Identité ». *Le Télémaque*, n°29, p. 17-26. <https://shs.cairn.info/revue-le-telemaque-2006-1-page-17?lang=fr&ref=doi>, consulté le 20.03.2024.
- Grinshpun, Yana (2013). « Discours manifestant et contestation universitaire ». *Argumentation et Analyse du Discours*, n°10. <http://journals.openedition.org/aad/1476>, consulté 18.12.2021.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1980). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.
- Maingueneau, Dominique (1991). *L'analyse du discours, introduction aux lectures de l'archive*. Paris : Hachette.
- Nianxi, Xia (2008). « Logique et slogans en politique ». *Diogène*, n°221, p. 146-155. <https://shs.cairn.info/revue-diogene-2008-1-page-146?lang=fr&ref=doi>, consulté le 18.12.2023.
- Orkibi, Eithan (2008), « Ethos collectif et Rhétorique de polarisation : le discours des étudiants en France pendant la guerre d'Algérie ». *Argumentation et Analyse du Discours*, n°1. <https://doi.org/10.4000/aad.438>
- Pachocińska, Elżbieta (2020). « Les slogans des jeunes dans les marches pour le climat en France (2018–2019) et la construction de l'identité collective ». *Academic Journal of Modern Philology*, n°9, p. 143-153. DOI :10.34616/ajmp.2020.9
- Padiou, Iris (2022). « Faire groupe : l'éthos discursif associatif et ses effets praxéologiques ». *SHS Web of Conférences*, n°138. <https://doi.org/10.1051/shsconf/202213801004>
- Pastor de De la Silva, Raquel (2000). « Le repérage des traces de subjectivité dans la construction de la relation lecteur – scripteur au cours de la lecture

de textes de médiacritique d'art en langue étrangère ». *Acquisition et interaction en langue étrangère*, n°13, p. 67-88. <https://doi.org/10.4000/aile.147>
Reboul, Olivier (1975). *Slogan*. Bruxelles : Les Éditions Complexes.
Searle, John (1982). (trad. et préf. de Joëlle Proust) *Sens et expression. Études de théorie des actes du langage*. Paris : Les Éditions de Minuit.

Sitographie

<https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9P2960>, consulté le 25.04.2024.
<https://www.france24.com/fr/france/20201118-gilets-jaunes-le-sentiment-d-%C3%AAtre-ignor%C3%A9-et-m%C3%A9pris%C3%A9-est-toujours-l%C3%A0>, consulté le 16.03.2022.
<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/actualites/veille/revues-de-presse/gilets-jaunes>, consulté le 15.12.2021.
<https://www.giletsjaunes-coordination.fr/informations/quelles-revendications>, consulté le 15.12.2021.
<https://www.lafabriquedelacite.com/publications/les-gilets-jaunes-simple-revolte-anti-metropolitaine-ou-symptome-dune-crise-plus-profonde/>, consulté le 16.03.2022.
<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/gazer/36368>, consulté le 25.04.2024.
https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/%C3%A9v%C3%A9nements_de_mai_1968/131140, consulté le 25.04.2024.
<https://www.lebonbon.fr/paris/news/gilets-jaunes-meilleurs-slogans-pancartes-paroles-paris-tag/>, consulté le 15.03.2022.
<https://www.lesechos.fr/economie-france/social/gilets-jaunes-et-medias-le-grand-paradoxe-1147848>, consulté le 14.12.2021.
https://www.lexpress.fr/societe/le-mouvement-des-gilets-jaunes-un-an-apres_2105119.html, consulté le 16.03.2022.
<https://www.lefigaro.fr/flash-actu/2019/02/09/97001-20190209FILWWW00075-gilets-jaunes-les-slogans-du-13e-samedi.php>, consulté le 15.03.2022.
<https://www.lefigaro.fr/flash-actu/2019/01/21/97001-20190121FILWWW00222-en-images-les-slogans-au-dos-des-gilets-jaunes-recenses.php>, consulté le 15.03.2022.
<https://www.lefigaro.fr/politique/2018/11/25/01002-20181125ARTFIG00138-pancartes-tags-slogans-ce-que-disent-les-mots-ds-gilets-jaunes.php>, consulté le 15.03.2022.

<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2018/12/07/01016-20181207ART-FIG00362-macron-demission-colere-peuple-ce-que-les-slogans-des-gilets-jaunes-racontent-du-mouvement.php>, consulté le 15.03.2022.

<https://www.lefigaro.fr/flash-actu/2019/01/26/97001-20190126FILWWW00082-gilets-jaunes-les-slogans-du-26-janvier.php>, consulté le 15.03.2022.

<https://www.lefigaro.fr/flash-actu/2019/01/19/97001-20190119FILWWW00066-en-images-gilets-jaunes-les-slogans-du-19-janvier.php>, consulté le 15.03.2022.

<https://www.lefigaro.fr/flash-actu/2019/01/19/97001-20190119FILWWW00066-en-images-gilets-jaunes-les-slogans-du-19-janvier.php>, consulté le 15.03.2022.

<https://www.letemps.ch/culture/indignezvous-un-message-porteur>, consulté le 25.04.2024.

<https://www.nouvelobs.com/societe/20190329.OBS2666/ce-que-nous-disent-les-slogans-ecrits-sur-le-dos-des-gilets-jaunes.html>, consulté le 15.03.2022.

<https://www.ouest-france.fr/societe/gilets-jaunes/flers-ce-que-les-pancartes-des-gilets-jaunes-racontent-du-mouvement-6197609>, consulté le 16.03.2022.

<https://www.ouest-france.fr/politique/emmanuel-macron/emmanuel-macron-promet-de-surveiller-ses-petites-phrases-mais-en-prononce-de-nouvelles-6206999>, consulté le 16.03.2022.

<https://pleinledos.org/>, consulté le 1.03.2022-15.04.2022.

<https://www.radiofrance.fr/franceinter/photos-de-gilets-jaunes-lives-matter-a-stop-macron-les-slogans-des-gilets-jaunes-pour-leur-retour-7096388>, consulté le 15.03.2022.

<https://samuelhayat.wordpress.com/2018/12/05/les-gilets-jaunes-leconomie-morale-et-le-pouvoir/>, consulté le 17. 03.2024.

<https://www.20minutes.fr/france/diaporama-13717-gilets-jaunes-slogans-divers-varies>, consulté le 15.03.2022.

Merci à Christine Martinez et Jolanta Dyoniziak pour leurs relectures, leurs remarques avisées et leur aide dans la construction de cet article.

Jolanta Dyoniziak

Université Adam Mickiewicz de Poznań

joladyo@amu.edu.pl

Chapitre 6

Les émotions au service de l'éthos hétéro-attribué. À la croisée des effets énonciatifs et argumentatifs

Abstract

The author proposes a description of a point of contiguity between two planes : enunciative and argumentative which manifests itself in the discourse as soon as the emotion of which the speaker speaks (self- and/or heteroattributed) serves as a valid argument in the construction of an ethos attributed to a third party (Donald Trump) through journalistic discourse (documentary). After discussing the concept of the attributed ethos (fr. *ethos attribué*, Charaudeau, 2005, Druetta & Paissa, 2020, Giaufret, 2015, Kadir, 2020, Kerbrat-Orecchioni, 2016, Sandré, 2014, Rabatel, 2020), the author will move on to the description of its construction, first on the enunciative level : construction of emotion (Plantin) and then on the argumentative level (Amossy). The phenomenon will be illustrated by Arte's documentary "Les décisions de Trump", broadcasted as the first episode of Norma Percy's series : "America first, le bilan" (France, 2019).

Keywords: ethos, emotion, pathos, argumentation, journalistic discourse

1. Éthos et image : image de soi et image de l'autre

Dès que l'on parle d'éthos dans l'analyse française de discours, on voit l'image que le locuteur crée afin d'étayer son propos (Amossy, 1999a ; Amossy, 2006 ; Amossy, 2008 ; Maingueneau, 2007). Cependant, le phénomène semble plus complexe que l'on pourrait croire à première vue. Certaines études démontrent que le paramètre de l'auto-attribution n'est pas le seul possible. À titre d'exemple, on discute une complémentarité entre l'éthos et l'image de l'auteur dans le champ littéraire (Herman, 2009 ; Amossy 2009). Pour Amossy, par exemple, il y a une mise en relation de l'éthos rhétorique, image de soi projetée par l'écrivain dans les textes romanesques, avec l'image de l'auteur, représentation de sa personne élaborée par des tiers dans les textes extra-romanesques, tels que les discours éditoriaux, les critiques et autres. En effet, la production discursive sur l'auteur, qui foisonne dans la sphère publique, est réalisée selon deux voies : à travers la littérature et les médias. Les deux se croisent et se complètent dans une dynamique qui affecte, d'une part, la position institutionnelle de l'auteur et, d'autre part, la relation texte-lecteur. Le phénomène signalé ne se limite pas au champ littéraire. Il convient de souligner qu'il soulève certains problèmes en analyse du discours, dès que l'on discute sous une forme hétéro-attribuée.

Une réponse est apportée par l'analyse de la scénarisation du discours représenté (DR) dans le cadre du récit journalistique (Rabatel, 2020). On y observe une démultiplication de l'éthos en « éthos du locuteur cité exprimé par son discours » et « éthos du locuteur cité représenté par le locuteur citant » (Rabatel, 2020, § 7). À la mesure des instances qui entrent en jeu lors de la narration (locuteur citant et locuteur cité), on obtient un double niveau de construction de l'éthos. En conséquence, l'analyse énonciative offre une perspective du traitement de l'éthos plus large que l'approche argumentative (Amossy, 2006, 2008, 2010). Un changement important s'opère au niveau de son statut énonciatif, l'éthos devenu en partie hétéro- et non uniquement auto-attribué. L'image de l'autre donnée par le locuteur citant et l'image de soi instaurée lors des passages en discours direct (DD) se rencontrent, avec ou sans

phénomènes de surplomb du premier. Souvent lié à une posture de sur-rénonciation (*instance surplombante*), Rabatel le définit comme « [...] une reformulation de PDV¹ qui semble être en accord avec l'autre, et en réalité repose sur une sorte de coup de force qui oriente le propos initial dans un sens différent » (2020, § 47). Ainsi, l'éthos représenté apparaît souvent dans une polémique sur les dires ou/et les faires de l'autre entreprise par un/des énonciateur(s) via les médias, la dimension dialogique contribuant à un mouvement de stigmatisme (*cf.* Druetta & Pissas, 2020). Si l'approche littéraire s'avère inclusive tant qu'elle admet dans la production discursive sur l'autre une coexistence ainsi qu'une complémentarité de l'éthos auto-attribué et de l'image hétéro-attribuée, l'approche énonciative devient restrictive : l'image hétéro-attribuée interagit avec un éthos représenté dans l'énoncé dialogique en prenant place dans le discours citant. Le mode narratif est finalement propice à sa construction.

L'hétéro-attribution liée à l'éthos a été précédemment validée dans l'approche interactionnelle (Kerbrat-Orecchioni, 2016). La situation dialogale, propre au débat présidentiel, permet au locuteur, lorsqu'il passe au contre-discours dans lequel il vise son interlocuteur, de créer deux éthos en même temps, celui qui lui appartient (*éthos projeté* ou *manifesté* selon Kerbrat-Orecchioni, 2016 ou *image affichée* selon Sandré, 2014) et celui qu'il attribue à l'autre (*éthos (allo-)attribué* selon Kerbrat-Orecchioni, 2016 ou *image attribuée* selon Sandré, 2014). Ce dernier prend alors le trait hétéro-attribué. En conséquence, on obtient deux éthos pour un locuteur : un éthos auto-créé par A et un éthos attribué par B à A. Les deux peuvent être mis en confrontation, et le phénomène ne se limite guère au débat politique ; il peut alors affecter d'autres genres journalistiques, le champ de ses réalisations discursives étant manifestement plus vaste.

Le problème avait déjà été signalé par Charaudeau (2005) à la suite d'un intérêt porté au thème d'une construction identitaire non singulière. À la différence d'Amossy (pour qui l'éthos est une image auto-attribuée), Charaudeau n'exclut pas l'éthos considéré comme une

¹ Un point de vue.

construction extérieure à la source énonciative : « L'*ethos* collectif correspond à une vision globale, mais à la différence de l'*ethos* singulier, il n'est construit que par attribution apriorique, attribution d'une identité émanant d'une opinion collective vis-à-vis d'un groupe autre » (Charaudeau, 2005, p. 90). Orkibi poursuit cette idée en constatant que : « [...] l'*ethos* collectif est plutôt lié aux représentations et stéréotypes attachés à la catégorie sociale à laquelle le locuteur appartient » (2008, p. 3). Il en résulte que le facteur de l'hétéro-attribution est admis dans la construction de l'éthos collectif, « [...] à savoir la projection sur un groupe d'une image sociale identitaire, artificiellement homogène, fondée sur des aprioris et des stéréotypes, de la part de ceux qui ne lui appartiennent pas [...] » (Giaufret, 2015, p. 4). Ce mécanisme permet de décrire la construction globale de l'image sociale, identitaire à un groupe (Giaufret, 2015 ; Kadir, 2020).

La présente étude poursuivra la lignée évoquée, toutefois l'attention se focalisera sur le rôle de l'émotion collective légitimant, via le discours journalistique, l'hétéro-attribution de l'éthos par les acteurs politiques.

Soulignons que le discours politique semble particulièrement prometteur dans le cadre de l'analyse de l'hétéro-attribution de l'éthos en raison de ses fonctions dans les sociétés démocratiques, car il construit des identités et des relations sociales (Fairclough, 1995). Fiala (1986, p. 31) constate ainsi que :

[...] toute argumentation, et en particulier toute forme de propagande politique se développe en permanence sur un fond de référence à l'autre, qu'il s'agisse d'un adversaire, d'un ennemi, d'un partenaire, d'un allié, d'un garant, d'une source idéologique, d'une référence théorique.

2. Problème de recherche et méthodologie

Nous proposons une réflexion sur la construction de l'éthos du personnage politique (Sandré, 2014 ; Kerbrat-Orecchioni, 2016), en l'occurrence celle de Donald Trump, lors de sa scénarisation (de son

dire et/ou de son faire) dans le reportage journalistique. Le récit qui en découle est important, notamment en raison de la construction de l'image hétéro-attribuée qui, dans le discours politique, est, soit complémentaire, soit opposée à l'image auto-crée. La scénarisation passe par l'articulation du plan énonciatif et argumentatif se manifestant dans le récit au moment où l'émotion² face à un stimulus, dont parle le locuteur, sert d'argument valide dans la légitimation de l'éthos attribué. Nous nous intéressons au cas où le récit que le locuteur fait de l'émotion auto- ou hétéro-attribuée (par exemple : *J'ai peur de lui* et/ou *Ils ont peur de lui*) permet d'avancer, sans le dire littéralement, un contenu assertif sur *il*, entre autres : *Il est dangereux*. Le contenu second constitue l'élément d'un jeu intersubjectif entre le locuteur et le récepteur (Ducrot, 1969). Sur le plan argumentatif, il sert de conclusion inférée à l'issue de « l'argumentation sur l'émotion » (Plantin, 1997).

Nous allons nous appuyer sur la méthodologie proposée par Rabatel (2003, 2011) pour effectuer une analyse au niveau énonciatif, ainsi que sur celle proposée par Plantin (1997, 2000, 2011) pour décrire la construction argumentative de l'émotion. Les travaux concernant l'éthos (Amossy, 2010 ; Charaudeau, 2005 ; Kerbrat-Orecchioni, 2016 ; Orkibi, 2008 ; Rabatel, 2020 ; Sandré 2014) nous ont été utiles, afin de situer la notion d'*éthos attribué* par rapport au genre discursif étudié.

Le phénomène sera illustré à l'aide d'un reportage réalisé par la chaîne de télévision *Arte*, intitulé *Les décisions de Trump*, diffusé

² Un problème d'ordre définitionnel se pose lorsqu'on analyse les traces de l'état affectif dans l'énoncé : s'agit-il d'une émotion ou d'un sentiment? Les discussions dans les champs de la sociologie et de la psychologie, cherchant à tracer des lignes de démarcation entre différents phénomènes liés à la vie affective des individus, sont nombreuses. Certains linguistes proposent des emplois rigides : par exemple, Charaudeau situe la notion de *sentiment* dans l'ordre de la morale tandis que l'émotion serait liée à l'ordre du sensible (2008, § 2). Le recours au paradigme de la synonymie permet cependant de parler indifféremment de sentiments ou d'émotions, sans nier pourtant les différences dans le contenu soulignées par Plantin, « [...] le dérivé émotionnel étant d'emploi plus général que le dérivé sentimental » (1997, p. 82). Pour la commodité de la présente étude, nous proposons de recourir au mot *émotion* dans le sens où le définissent Novakova, Goossens et Grossmann : « une étiquette conventionnelle correspondant à des lexies appartenant aussi bien aux émotions qu'aux sentiments » (2013, p. 32).

comme le premier épisode d'une série documentaire de Norma Percy : *America first, le bilan* (France, 2019). Dans *Le Nouvel Observateur*, Philippe Boulet-Gercourt, correspondant à New York, a écrit le 6 avril 2021 : « Norma Percy, une légende dans le monde du documentaire, retrace les quatre années durant lesquelles des décisions de Donald Trump ont mené le monde au bord du précipice »³. Le premier épisode concerne le sommet du G7 qui a eu lieu à Charlevoix en 2018. La position énonciative de Donald Trump (désormais DT) face à l'accord climatique de Paris, ses revendications au sein de l'OTAN seront commentées dans les récits « d'acteurs clés et de témoins », notamment les membres des corps diplomatiques européen et américain. Tant qu'ils racontent les émotions (auto et/ou hétéro-attribuées) face à DT, ils laissent inférer des postures de désaccord et contribuent à la création d'un éthos de perturbateur que DT manifeste sous forme verbale et non-verbale (*éthos dit* et *éthos montré*).

3. Plan énonciatif : construction de l'émotion face à l'altérité

3.1. Identité des instances

La construction de l'émotion face à l'altérité de DT est liée à l'identité des instances réunies dans le *cadre énonciatif* (Rabatel, 2003, p. 37), ainsi qu'à leur mode d'organisation du discours. Le reportage constitue une mosaïque de séquences narratives, où plusieurs locuteurs-narrateurs entrent en scène : les témoins ainsi que la journaliste. Le locuteur/journaliste organise le discours et veille sur sa cohérence interne. Par la stratégie énonciative adoptée, l'instance médiatique (narrateur extérieur ou instance hétérodiégétique⁴) vise, à travers les perceptions représentées sur DT, à légitimer l'attribution au président américain d'un éthos de perturbateur. Cela permet d'expliquer aux

³ <https://www.nouvelobs.com/tv/20210406.OBS42338/americ-first-le-bilan-trump-l-attila-du-potomac.html>, consulté le 31.08.2021.

⁴ Sur les modalités de présence ou d'absence du narrateur dans le récit littéraire et au cinéma, cf. Limoges, 2013.

citoyens-spectateurs les raisons pour lesquelles DT bouleverse ce que Marion appelle l'*homéostasie normale* (1997, p. 85). Les locuteurs, lorsqu'ils désignent des émotions face à un dire et/ou un faire de DT, deviennent des énonciateurs. Selon Rabatel, l'énonciateur est une instance qui prend position par rapport à ce qu'il énonce et qui est alors « la source des points de vue (PDV) » (2012, p. 24).

Le locuteur/énonciateur (L/E), qui est membre d'un groupe ou d'un collectif (ici du corps diplomatique), domine sur la scène énonciative. Il se désigne à l'aide des pronoms personnels *on* ou *nous*, ce qui signifie qu'il est en relation institutionnelle (extérieure au discours), mais aussi émotionnelle (intérieure au discours) avec les personnages de la scène racontée. À titre d'illustration, David O'Sullivan, l'ambassadeur de l'UE aux États-Unis, et Peter Wittig, l'ambassadeur d'Allemagne aux États-Unis, commentent ainsi le discours de DT prononcé lors de la cérémonie d'investiture du 20 janvier 2017 :

- (1) 00:56 (David O'Sullivan, ambassadeur de l'UE aux États-Unis)
On sentait une sorte de frisson parcourir la tribune du corps diplomatique qui l'écoutait. Il s'est mis à pleuvoir quand il a pris la parole. On nous a donné des imperméables qu'on avait du mal à enfiler. George Bush s'est empêtré dans le sien.
[...]
00:26 (Peter Wittig, ambassadeur d'Allemagne aux États-Unis)
Pas un mot sur les alliés, ni sur la communauté des nations partageant les mêmes valeurs. C'était un réveil brutal. Ça m'a laissé presque sans voix. On s'attendait à un novice qui chercherait à se démarquer, mais on ne s'attendait pas à un perturbateur de ce genre. [...]

L'émotion désignée comme collective : *On sentait une sorte de frisson parcourir la tribune du corps diplomatique qui l'écoutait*, semble ainsi renforcée. L'effet émotionnel, celui de la peur, de la colère, de l'inquiétude,⁵ se trouve démultiplié par le nombre d'expérienceurs. De plus, l'emploi du déictique *on* contribue à la construction d'un

⁵ <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=2757479730>, consulté le 19.09.2022.

collectif homogène. Dans l'énoncé suivant, l'émotion collective liée au désaccord est inférée à travers le contenu en opposition : *mais on ne s'attendait pas à un perturbateur de ce genre*, ainsi que des emplois lexicaux : l'adjectif *brutal* qualifiant péjorativement le réveil dans la prédication : *C'était un réveil brutal*, le désignant *perturbateur* attribué à DT et accompagné de l'intensificateur *de ce genre*. En outre, le mot *perturbateur* intensifie le jugement de valeur négatif par la juxtaposition avec le mot *novice* employé dans la proposition qui précède. Si, dans le schéma actanciel du second prédicat, l'action positive est possible, le novice pouvant réduire son ignorance à la suite d'un apprentissage, dans le premier, le jugement positif est bloqué, car on associe à l'actant (*perturbateur*) les traits sémantiques : [+ trouble] [+ désordre].

L'énonciateur qui s'exprime à la première personne intervient aussi. En tant qu'« [...] indice fort de subjectivité et d'autocentrage » (Jereczek-Lipińska, 2012, p. 36), il rend le récit sensible à sa présence. Considérons à présent l'exemple où François Hollande décrit sa conversation avec Donald Trump :

- (2) 03:49 La conversation avec Donald Trump était assez surprenante. Il me dit que Paris est la plus belle ville du monde, qu'il est en admiration par rapport à la gastronomie, par rapport au vin, par rapport à la culture. J'ai essayé de mettre la conversation sur les sujets qui, moi, me préoccupaient : le climat, l'Iran, la question aussi de l'économie, en général, mais il les a évacués. C'est vrai qu'il y avait de quoi être surpris, étonné, amusé mais en réalité, c'était de l'ordre du simulacre. Je sentais bien qu'il allait bouleverser la donne internationale.

Le locuteur citant fait ici une sorte de résumé des propos de DT. En conséquence, ils sont rapportés de manière incomplète, ce qui produit un effet de surplomb (Rabatel, 2020) et sert à étayer la surprise représentée par le L/E. Finalement, il prend en charge l'assertion sur l'avenir politique et ajoute ainsi une dimension de prédiction : *Je sentais bien qu'il allait bouleverser la donne internationale*. L'énoncé, marqué par la surprise, le scepticisme et l'ironie, se distingue donc par un caractère subjectif.

3.2. Mise en scène de l'émotion

Mise en scène, l'émotion s'y décline en fonction de plusieurs variables : elle peut être auto- et/ou hétéro-attribuée, désignée et/ou reconstruite (Plantin, 1997).

En (3) François Hollande raconte en discours représenté une conversation qu'il a eue avec DT et qui l'a stupéfait :

(3) 9:47 (François Hollande)

Donald Trump me dit : « Voilà, vous êtes un président, et il parlait de moi, vous êtes un président expérimenté, vous connaissez bien les États-Unis. Est-ce que vous avez des conseils à me donner pour la composition de mon équipe à la Maison Blanche? » J'ai considéré que c'était peut-être une politesse mais qui avait quelque, là, une forme d'extravagance comme si, moi, j'aurais appelé⁶ le président Obama au moment où j'ai été élu en disant : « Vous connaissez bien la France. Est-ce que vous pouvez me donner le nom d'un conseiller? » Donc, j'ai dit : « Prenez Henry Kissinger, il est encore très, très à l'aise, très fluide et très clairvoyant ». Alors là, j'ai senti que c'était lui qui était un peu désarçonné parce que ça, lui paraissait une proposition assez audacieuse qu'il aurait mieux fait, peut-être, d'accepter en réalité.

L'exemple illustre le cas où l'émotion est reconstruite {Hollande : /étonnement/ ou /stupéfaction/}⁷, en fonction des données cotextuelles. La supposition construite par l'emploi de l'adverbe modalisateur : *Je considérerais que c'était peut-être une politesse* est d'abord soumise à une restriction : *mais qui avait quelque part une forme d'extravagance* ; le mot *extravagance* impliquant l'excentricité, la fantaisie, la folie, voire le mauvais goût⁸. Finalement, par le recours à une comparaison, l'énonciateur constate l'inadéquation du comportement de DT : *comme*

⁶ On trouve parfois la construction "Comme si j'aurais" dans les phrases où le sens comparatif de "Comme si" l'emporte sur le sens conditionnel (https://fr.wiktionary.org/wiki/comme_si, consulté le 03.11.2024).

⁷ Les émotions reconstruites sont notées par Plantin entre barres obliques (1997).

⁸ <https://www.cnrtl.fr/definition/extravagance>, consulté le 12.09.2022.

si moi, j'aurais appelé le président Obama au moment où j'ai été élu en disant que vous connaissez bien la France. L'énoncé implique un jugement de valeur négatif : [+ irréel], [+ absurde]. Pour ce qui est de la construction de l'émotion, celle-ci est auto-attribuée.

Passons maintenant au cas où l'émotion auto-attribuée est inférée à partir des indices contextuels.

(4) 03:07 (François Hollande)

Il [DT] a trouvé cet accord stupide ; l'accord sur l'Iran est un accord conclu par des stupides, des stupides dont la France était l'un.

Le recours au discours représenté en (4) sert à introduire un point de vue du locuteur2/énonciateur2, à savoir celui de DT. Son dit est commenté par le L/E, ici François Hollande, au niveau du para-verbal et du non-verbal. À travers les marques de la voix et de la mimo-gestuelle (ton sérieux, regard frontal, attitude penchée en avant dans la seconde partie de la séquence, doigt pointé vers le haut et inclinaison vers l'arrière), François Hollande manifeste sa désapprobation pour DT. Son désaccord est accompagné d'une émotion qui est reconstruite : {Hollande : /stupéfaction/ ou /indignation/}.

Souvent, l'émotion est associée à l'attitude physique d'un ou des personnages de la scène représentée, comme dans les exemples (5) et (6) :

(5) 23:34 (Malcolm Turnbull, Premier ministre australien raconte la scène entre DT et Emmanuel Macron dans le skiff. Les deux présidents sont là pour discuter des taxes d'importation de l'acier et Trump s'intéresse au transfert de migrants d'Australie vers les États-Unis)

Donald s'est tourné vers Emmanuel Macron et lui a dit : « Emmanuel tu sais que Malcolm détient deux mille des plus grands terroristes du monde sur une île déserte ». J'ai dit : « Ce ne sont pas des terroristes, Donald ». Il a répondu : « Si ; ce sont les pires, les pires, Emmanuel ; et tu connais la meilleure, c'est que je dois aller les récupérer maintenant » ; et il s'est

tourné vers Emmanuel et lui a dit : « Emmanuel, tu veux les prendre ». Macron ne comprenait évidemment rien de ce qui se passait. Il était sans voix [...].

- (6) 08:06 Thomas Shannon (sous-secrétaire d'État des États-Unis)
Elle [Theresa May] lui a demandé : « Avez-vous parlé avec Poutine? » et le président a répondu : « Non ». Et là, son chef de cabinet est intervenu : « Monsieur le président, en fait, Poutine vous a appelé mais vous étiez occupé ». [...]

08:25 (Fiona McLeod Hill, directrice de cabinet de Theresa May)

À ce moment-là, Trump est passé d'orange à rouge... il a rétorqué : « Tu me dis que Vladimir Poutine a appelé la Maison Blanche et tu me le dis seulement maintenant, pendant ce déjeuner? ».

08:35 (Thomas Shannon, sous-secrétaire d'État des États-Unis)

Les épaules du Président se sont affaissées, il a regardé la Première Ministre et il a dit : « Je ne peux pas y croire... Vladimir Poutine est le seul homme au monde qui peut détruire les États-Unis et je n'ai pas pris son appel... ».

08:49 (Fiona McLeod Hill, directrice de cabinet de Theresa May)

Un silence de mort s'est installé autour de la table et mes oreilles se sont littéralement recroquevillées. [...]

En (5), le locuteur, Malcolm Turnbull, raconte la scène qui se déroule entre DT et Emmanuel Macron. Le comportement de ce dernier témoigne de la surprise ou du choc : *Macron ne comprenait évidemment rien de ce qui se passait. Il était sans voix*. Nous allons le transcrire comme suit : {Macron : /stupéfaction/ ou /choc/}.

Le mécanisme est analogue en (6). Officiellement, en 2014, après l'annexion de la Crimée et le début de la guerre dans le Donbass, la Russie a été exclue des sommets économiques auxquels elle a participé depuis 1997 en tant que partenaire des pays occidentaux. En conséquence, les pays membres ont décidé de revenir à la formule des

réunions à 7 (G7)⁹. Face à cette décision, la tentative de DT d'entamer des conversations privées avec Poutine, racontées dans la scène, paraît non-conforme à la politique du groupe et va à l'encontre des intérêts du monde occidental. Dans la scène, le choc est identifié par un tiers collectif, ce que souligne la séquence descriptive : *Un silence de mort s'est installé autour de la table [...]* et en même temps par l'énonciatrice : [...] *et mes oreilles se sont littéralement recroquevillées*. La locution *silence de mort* signifie par hyperbole « un silence total et pesant [...] pénible à supporter »¹⁰, le blocage de la réaction verbale pouvant apparaître, entre autres, à la suite d'une stupéfaction et/ou d'un choc. L'émotion se manifeste dans le comportement des personnages, ainsi qu'à travers l'attitude physiologique que le verbe *se recroqueviller* implique.

Dans nombre de cas, l'émotion est désignée explicitement comme dans les exemples (7) et (8) :

- (7) 07:01 (Fiona McLeod Hill, directrice de cabinet de Theresa May)
Il lui a pris la main en traversant la colonnade, ce qui, vous savez, nous a tous stupéfaits et a stupéfait Theresa, mais je crois qu'elle ne pouvait pas retirer sa main. [...]
- (8) 54:52 (John Bolton, conseiller à la sécurité nationale des États-Unis, sur la rencontre de Trump avec Poutine à Helsinki le 16 juillet 2018)
J'avais peur que Trump cède sur un sujet très sérieux et complexe qu'il ne maîtrisait pas complètement.

⁹ Le G7 (Groupe des Sept) est un forum intergouvernemental, les sept pays qui y participent – États-Unis, Japon, Allemagne, Royaume-Uni, France, Italie et Canada – font partie des plus riches de la planète. À l'origine, c'était un groupe de discussion sur les questions économiques mondiales. Aujourd'hui, il aborde également des sujets géopolitiques, environnementaux, de sécurité internationale, ainsi que des questions sociales et sanitaires. Les sommets du G7 sont organisés chaque année, et les décisions prises ne sont pas contraignantes, mais ont une grande influence sur les politiques mondiales (https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/08/21/pourquoi-le-g7-ne-reunit-plus-les-sept-pays-les-plus-riches-du-monde_5501335_4355770.html, consulté le 05.12.2024).

¹⁰ Rey, Alain & Chantreau, Sophie (1993). *Dictionnaire des expressions et locutions*. Paris : le Robert.

En (7), Fiona McLeod Hill réagit en attribuant une émotion au collectif : {nous : stupéfaction}, {Theresa : stupéfaction}. Le mécanisme est récurrent, en (8) un expérienceur individuel, John Bolton, déclare ouvertement sa peur : {je : peur}.

Les expérienceurs, que Plantin dénomme « lieux psychologiques » (1997), peuvent former un collectif non-anonyme, comme dans la scène en (9) qui a eu lieu pendant le sommet de l'OTAN à Bruxelles en 2018 et qui est racontée par Guy Snodgrass, secrétaire à la Défense des États-Unis, et Kay Bailey Hutchison, ambassadrice des États-Unis à l'OTAN

(9) 54:00 (Donald Trump)

Bonjour à tous. Plein de pays nous doivent énormément d'argent depuis des années. Et ils sont, pour moi, des mauvais payeurs, car les États-Unis ont dû payer pour eux.

54 :30 (Guy Snodgrass, secrétaire à la Défense des États-Unis)
En voyant les visages et le langage corporel de la délégation américaine, on comprend que les mots du président Trump les surprennent tout autant que nous dans la salle de contrôle. Le général Kelly, chef de cabinet de la Maison Blanche, semble tout d'un coup être pris de passion pour les drapeaux sur le côté. L'ambassadrice de l'OTAN, Kay Bailey Hutchison, a l'air d'être sous le choc.

55:00 (Kay Bailey Hutchison, ambassadrice des États-Unis à l'OTAN)

C'était une surprise, c'est certain. J'ai entendu tous les présidents avec qui j'ai travaillé dire que les Européens doivent dépenser plus pour leur propre sécurité. Je crois qu'on a tous été surpris que ce soit si frontal.

À travers la perception représentée par ces deux locuteurs, on voit s'établir sur la scène une situation émotionnelle. Les personnages réagissent émotionnellement face à un stimulus, notamment les propos de DT, qui reproche frontalement aux autres pays membres de l'OTAN un manque de solidarité financière et stratégique. La construction des émotions passe par plusieurs variables. On pourrait dire que celles-ci vont de

l'auto-attribution : {nous : surprise}, {on : surprise} à l'hétéro-attribution : {délégation américaine : surprise}, {Kelly : /surprise/ ou /choc/}, {Kay Bailey Hutchison : choc}. L'émotion de Kelly exige une reconstruction (elle est attribuée indirectement par la mention de son comportement ainsi que par les éléments de situation qui orientent vers l'émotion), tandis que les émotions d'autres personnages sont désignées explicitement.

4. Plan argumentatif

4.1. Construction de l'éthos en hétéro-attribution

Les témoins contribuent, lors de leurs énonciations sur DT, à une construction de l'*éthos attribué*. Rappelons qu'il est propre à l'objet du discours et diffère ainsi de l'éthos créé traditionnellement par l'orateur en tant qu'image de soi (Amossy, 2006, p. 79-81 ; Amossy, 2008, § 5). Alors que ce dernier « [...] peut préexister à l'énonciation (éthos préalable) et s'avérer englobant (suivant Maingueneau, il 'enveloppe' l'énonciation, sans besoin d'être explicité, pouvant être *montré* et non *dit*) [...] » (Druetta et Paissa, 2020, § 5), le premier est uniquement discursif (représentation sociale) et relève des énoncés des acteurs sociaux qui, lorsqu'ils s'expriment sur un individu X devenu instance politique, médiatique ou autre, déterminent et/ou évaluent ainsi son rôle social.

Suivant le reportage analysé, l'objectif du locuteur/journaliste porte sur un mouvement de stigmatisme contre l'image projetée par DT. L'éthos que les tiers attribuent à la personne délocutée peut désormais servir de contre-argument dans les discussions politiques. Il s'agira alors d'une image que l'instance médiatique associe à une personne publique lors du récit social, afin de transmettre sa représentation à l'auditoire. Si l'on est loin du dialogue propre au débat politique où les locuteurs se trouvent face à face et se confrontent aux enjeux économiques et sociaux (Sandré, 2014 ; Kerbrat-Orecchioni, 2016), on n'est pourtant pas loin du dialogisme qui se manifeste dans les contenus rapportés ou implicites. La position émotionnelle que les locuteurs/énonciateurs décrivent face à DT (entre autres : la stupéfaction, la peur, le choc),

que celle-ci soit la leur ou celle des autres, laisse inférer leur désaccord (l'*orientation émotionnelle*, cf. Plantin 1997, 2000, 2011) et valide l'éthos qu'ils attribuent collectivement à DT. Les locuteurs/énonciateurs soulignent que DT n'adopte pas les normes de conduite habituelles et que son comportement n'est pas conforme à ce que Amossy appelle des *contraintes génériques* (2014, p. 25), imposées dans ce cas par les modèles et les normes diplomatiques. Les énoncés laissent inférer une posture de désaccord consensuel contre l'éthos dont DT se réclame en tant que président des États-Unis et leader du monde occidental.

4.2. Légitimation par l'éthos des locuteurs

L'éthos représenté de DT, celui de perturbateur, est légitimé par l'éthos que les locuteurs établissent lors de leurs prises de paroles. Il se construit en fonction du rôle énonciatif de témoin qu'ils jouent dans le discours et met en avant la qualité de la crédibilité, bien que celle de compétence (un collectif d'experts) n'échappe pas au processus inférentiel. Le journaliste met en scène la figure du témoin et il la multiplie de sorte que le spectateur ne reçoit pas un seul témoignage, mais plusieurs. Aucun d'eux n'est anonyme ; dès la première prise de parole, une inscription, élément visuel, les identifie par leur nom et leur fonction sociale. La détermination situationnelle, dont chacun d'eux est doté, est valide du point de vue argumentatif, d'autant plus qu'elle est socialement sanctionnée. Le métier de politicien/diplomate jouit de l'autorité publique inscrite dans la doxa, c'est-à-dire qu'elle fait partie du consensus social. Ainsi apparaissent sur la scène médiatique des membres diplomatiques que l'on reconnaît à l'aide de leurs anthroponymes suivis d'une apposition précisant leur fonction politique, par exemple : David O'Sullivan, ambassadeur de l'UE aux États-Unis ; Peter Wittig, ambassadeur d'Allemagne aux États-Unis ; John Bolton, conseiller à la sécurité nationale des États-Unis ; Jeremy Hunt, secrétaire d'État aux Affaires étrangères du Royaume-Uni ; Fiona McLeod Hill, directrice de cabinet de Theresa May ; Martin Selmayr, directeur de cabinet de Jean-Claude Juncker ; Gérard Arnaud, ambassadeur de

France aux États-Unis ; H.R. McMaster, conseiller à la Sécurité Nationale ; Gary Cohn, directeur du Conseil économique national, etc. Par ailleurs, le rôle de témoin joué par les locuteurs permet de mettre en avant certains traits qui sont importants dans la construction de la crédibilité (reportage). Ils sont à inférer à travers les caractérisations stéréotypées ou les associations doxales du type : témoin - crédibilité, légitimité, authenticité, etc.¹¹ Au niveau du dire, l'authenticité du vécu est le plus souvent due au principe d'élocutivité, grâce auquel l'histoire est racontée en *je* ou en *on/nous* ainsi qu'au discours représenté (mode narratif), décrits dans le paragraphe 3.1. Soulignons que la dévalorisation de DT, qui suit les témoignages, est souvent de nature implicite et que cela renforce l'éthos de crédibilité des locuteurs. Par une attaque frontale, ils risqueraient de perdre leur face positive devant l'auditoire, celui-ci « [...] pouvant prendre fait et cause pour le dénigré et se désolidariser du locuteur [...] » (Laforest & Vincent, 2004, p. 64).¹²

L'éthos discursif (des énonciateurs) va de pair avec l'éthos montré qui est manifesté dans l'acte d'énonciation et non dans l'énoncé (Maingueneau, 2014, § 7). Notons que, dans le cas d'un document vidéo, la diversité des manifestations possibles de l'éthos montré devient plus riche que dans un texte dépourvu d'images. Conformément au genre de discours analysé, on peut joindre au message tout un arsenal de signes para- et non verbaux, parmi lesquels on trouve, entre autres, le ton, les mimiques, les gestes, les regards. Ces signes légitiment le dit en tant que témoignage, car ils sont bien en prise avec le vécu (voir l'exemple 4).

¹¹ Selon Perelman et Olbrechts-Tyteca : « Ceux qui sont présumés indignes de confiance ne sont même pas admis à la barre des témoins, et des règles de la procédure judiciaire, fort explicites, visent à assurer leur exclusion » (2008, p. 428). Les traits que nous énumérons sont confirmés dans les dictionnaires de langue. À titre d'illustration, *Le Robert Dico en ligne* note à propos du mot *témoin* : en « 1. Personne qui certifie ou peut certifier qqch., [...] en 3. Personne qui doit certifier les identités, l'exactitude des déclarations, lorsqu'un acte est dressé » (consulté le 17.12.2024).

¹² La thèse a été avancée et débattue dans le cadre de la situation dialogale (Laforest & Vincent, 2004, p. 64 ; Sandré, 2014, p. 80) ; cependant, elle paraît aussi valide pour le genre évoqué.

Somme toute, l'éthos de crédibilité manifesté par les locuteurs/énonciateurs (selon Maingueneau, ceux-ci deviennent des garants, dotés de propriétés qui les rendent crédibles, cf. 2014) est lié à ce que l'on peut nommer les *signifiés éthiques* (Kerbrat-Orecchioni, 2016, p. 12), à savoir : la fonction politique (extradiscursive), le rôle énonciatif joué sur la scène (témoin), ainsi que le mode d'expression (dévalorisation implicite). Les deux premiers se distinguent par leurs implications doxales, la doxa désignant l'ensemble des croyances, opinions ou idées largement partagées dans une société et rarement remises en question (Amossy & Herschberg Pierrot, 1997 ; Amossy, 1999b).

4.3. Légitimation par les arguments de pathos

L'émotion que les locuteurs décrivent sert à valider la conclusion argumentative : *DT perturbateur*, conformément aux mécanismes de *l'argumentation sur l'émotion* (Plantin, 1997). Néanmoins, dans la construction argumentative, l'émotion est d'abord justifiée par une cause (un dire ou un faire de DT constituant une situation émotionnante, source d'un conflit de représentation¹³). Ainsi peut-on présenter la logique argumentative selon le schéma suivant : cause (stimulus) - émotion - conclusion. On pourrait dire que l'émotion, qu'elle soit attribuée directement ou indirectement, a ses raisons et qu'elle est d'emblée argumentée (Plantin, 1997, 2011). Au niveau du discours, l'argumentation de l'émotion est réalisée, entre autres, à l'aide des verbes d'émotion, qui, dans leur emploi prototypique, impliquent deux actants sémantiques (Asé) : l'expérencieur (X), ici le locuteur et/ou le(s) personnage(s), et la cause (Z), ici un dire/un faire de DT. Conformément à la structure

¹³ Plantin écrit : « Selon nous, la situation doit être vue non pas comme un déterminant causal de l'émotion, mais comme résultant d'un formatage émotionnel ; autrement dit, ce qui est émotionnant, ce n'est pas un événement 'en soi' mais un événement sous une certaine perception ou, en termes linguistiques, sous une certaine description. L'existence de conflits d'émotions, conséquence des conflits de représentation, est un argument décisif pour cette position ». <http://www.umar547.ens.fr/IMG/file/ANR%20Emphiline/Christian%20Plantin%20Article.pdf>, consulté le 16.09.2021.

prédicative, les émotions désignées par ces verbes appartiennent aux affects causés (Novakova, Goossens, Grossmann, 2013, p. 34 ; Novakova & Sorba, 2014, p. 163). On parlera alors des emplois bivalents (Novakova, Goossens, Grossmann, 2013), comme dans l'exemple (10), où le verbe *secouer* est accompagné de deux arguments : la cause (Z) [Ce premier coup de massue asséné par Trump] et l'expérencieur (X) [les dirigeants européens] :

- (10) 17:03 Trump refuse de signer la déclaration du sommet qui réaffirme l'accord de Paris. Ce premier coup de massue asséné par Trump secoue les dirigeants européens.

Cependant, l'actualisation discursive de Asé (Z) peut varier suivant les exemples. Elle prend la forme d'une interrogative [*Trump va-t-il confirmer son engagement pour la défense mutuelle?*] lors d'un énoncé du locuteur/journaliste :

- (11) 14:15 Les dirigeants de l'OTAN s'inquiètent. Trump va-t-il confirmer son engagement pour la défense mutuelle?

ou d'une phrase autonome déclarative [*Pour lui, le président avait non seulement remis en question la force de la coalition, mais il avait surtout mis en cause l'engagement des États-Unis à soutenir ses alliés et partenaires.*] au moment où Guy Snodgrass, secrétaire à la Défense des États-Unis s'exprime en (12) :

- (12) 50:14 Je me souviendrai toujours du secrétaire Mattis. Il était très énervé, encore plus en colère que jamais. Pour lui, le président avait non seulement remis en question la force de la coalition, mais il avait surtout mis en cause l'engagement des États-Unis à soutenir ses alliés et partenaires.

Enfin, le locuteur a recours à des propositions causales [*parce que Trump est un président qui aime avoir affaire à des hommes forts, qui n'est pas très attiré par les alliances traditionnelles.*], comme en (13) :

- (13) 52:20 On était très inquiet parce que Trump est un président qui aime avoir affaire à des hommes forts, qui n'est pas très attiré par les alliances traditionnelles. On voulait donc s'assurer qu'il n'allait pas conclure un accord impulsif avec Poutine. [...]

La dimension pathémique sert à justifier l'altérité de DT dans le monde politique. On perçoit à travers les attitudes représentées des personnages le même sentiment de rupture par rapport aux codes de la diplomatie, rupture qui contribue à une série d'émotions négatives. En conséquence, l'instance médiatique n'instaure sur la scène que deux figures : celle d'une victime collective (les hommes politiques) confrontée à un agresseur (DT). C'est ce qu'illustre, en (14), une scène à Charlevoix, qui s'est passée durant le sommet G7 en 2018, telle que décrite par Martin Selmayr, secrétaire général à la Commission européenne :

- (14) 39:53 Après ces négociations très agitées sur la déclaration, tous les dirigeants se sont installés à une terrasse pour prendre l'air et boire un verre d'eau. Ils étaient tous assis là et ils avaient vraiment l'air secoué par ce qui venait de se passer. Les hélicoptères de Trump ont quitté Charlevoix, toute l'assemblée tremblait, les membres étaient assis là, aussi bien secoués moralement que physiquement. C'est à ce moment-là qu'on s'est tous rendu compte qu'on avait été témoin d'un tournant dans les relations internationales. Les États-Unis d'Amérique ne sont plus disposés à être le garant de l'ordre international fondé sur les règles. Le monde a changé et il sera en grand danger si on ne reste pas unis.

La scène légitime DT en tant que perturbateur dans les relations internationales et cela à travers des prédications concernant les personnages : *ils avaient vraiment l'air secoué, les membres étaient assis là, aussi bien secoués moralement que physiquement ; ils tremblaient*. La rupture du code diplomatique est désignée comme un *tournant* (suite à la conclusion selon laquelle *l'ordre international n'est plus fondé sur les règles*) et même comme un *danger* que la structure hypothétique présente comme réel pour l'avenir.

Soulignons que le fait de parler des émotions constitue un facteur qui rend l'énoncé ainsi que le locuteur crédible face à l'auditoire. Le pathos renforce ainsi l'authenticité à laquelle vise le reportage en tant que genre documentaire (Charaudeau, 2008). Les éléments porteurs d'authenticité, systématiquement instaurée à chaque prise de parole, permettent même de parler d'un passage opérant de l'effet pathémique vers l'effet cognitif. Autrement dit, l'itérativité et l'homogénéité de l'argumentation fondée sur le pathos contribuent à une rationalisation du jugement de valeur sur l'objet discursif, celle-ci consistant en un raisonnement inférentiel selon lequel la conclusion : *DT est un perturbateur sur la scène internationale* devient la seule valide.

5. Conclusion

En conclusion, l'articulation du plan énonciatif et du plan argumentatif peut jouer un rôle crucial dans la légitimation de l'éthos attribué.

Premièrement, un énoncé d'émotion peut être particulièrement efficace,¹⁴ surtout que celle-ci est partagée lors d'une expérience de l'actant, de son dire et/ou de son faire. Il s'agit de l'expérience émotionnelle « située », liée à la perception d'une situation qui mobilise les ressources cognitives de l'expérienceur (Plantin, 2020, p. 10). Tous les facteurs mobilisés sont importants dans la construction cognitive de la source de l'émotion. L'argument du pathos joue un rôle central. En nous référant à l'exemple analysé, il convient de souligner l'importance des structures explicitant la cause de l'émotion collective, ce qui met en avant une logique argumentative de cause à conséquence et met en scène « l'argumentation de l'émotion » (Plantin, 2020). Cette argumentation est suivie de « l'argumentation sur l'émotion » (*ibid.*), puisque c'est elle qui conduit à la conclusion. Deux étapes sont également importantes dans la légitimation de l'éthos attribué : d'abord, l'émotion est légitimée par une cause (un faire et/ou un dire

¹⁴ L'instance médiatique instaure sur la scène ce que Tutin appelle une « [...] 'communication émotive' dans laquelle l'émotion des témoins est mise en scène pour servir un but communicatif spécifique » (2017, p. 20).

de DT) et ensuite, cette émotion sert à légitimer la conclusion (DT perturbateur).

Deuxièmement, dans la légitimation de l'éthos attribué, l'autorité des locuteurs/énonciateurs joue un rôle significatif. Leur éthos est créé sur la valeur de l'authenticité (témoins), de la crédibilité (émotions) et de leur fonction politique (éthos prédiscursif).

Si, par le recours au mode narratif, les instances énonciatrices mettent en scène des personnages qui, souvent, ne prennent pas la parole, elles les laissent s'exprimer par des gestes. Finalement, l'image argumentée de DT est construite comme consensuelle. L'homogénéité des positionnements, bien que de l'ordre implicite (le mode implicite de l'acte de disqualification que les locuteurs/énonciateurs portent sur DT a également ses raisons qui ne peuvent pas être négligées), est un trait saillant qui contribue à un consensus dans le jugement de valeur. Les états auxquels les personnages ont été soumis, suite à l'action de DT, sont analogues et constituent un comportement collectif cohérent. L'insertion de DT dans la catégorie de perturbateur est collectivement sanctionnée, le locuteur journaliste met en avant une pluralité de personnages envisagés comme un ensemble d'opposants. Soulignons que l'éthos attribué est doté d'un jugement de valeur. Dans le cas analysé, il est manifestement négatif, dans la mesure où il est inhérent au mouvement de stigmatisme politique. Quelle que soit la polarité de la valorisation, l'essentiel est que la visée argumentative (Amossy, 2006, p. 1 ; 2014, p. 22) accompagnant l'éthos attribué serve, dans le cadre du discours journalistique, à créer une polémique sur les identités politiques et, en conséquence, qu'elle permette de réaliser sur le plan social le principe démocratique.

Bibliographie

- Amossy, Ruth & Herschberg Pierrot, Anne (1997). *Stéréotypes et clichés. Langue, discours, société*. Paris : Nathan.
- Amossy, Ruth (1999a). (éds.). *Images de soi dans le discours. La construction de l'éthos*. Lausanne : Delachaux & Niestlé.

- Amossy, Ruth (1999b). « Israël et les juifs dans l'argumentation de l'extrême droite : doxa et implicite ». *Mots. Les langages du politique*, n°58, p. 79-100.
- Amossy, Ruth (2006). *L'argumentation dans le discours*. Paris : Armand Colin.
- Amossy, Ruth (2008). « Dimension rationnelle et dimension affective de l'éthos ». In : M. Rinn (éds.), *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 113-125. <https://books.openedition.org/pur/30428>, consulté le 25.05.2021.
- Amossy, Ruth (2009). « La double nature de l'image d'auteur ». *Argumentation et Analyse du Discours*, n°3. <https://doi.org/10.4000/aad.662>
- Amossy, Ruth (2010). *La Présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : PUF.
- Amossy, Ruth (2014). « L'éthos et ses doubles contemporains. Perspectives disciplinaires ». *Langage et société*, n°149, p. 13-30.
- Charaudeau, Patrick (2000). « La pathémisation à la télévision comme stratégie d'authenticité ». In V. Traverso, Ch. Plantin, M. Doury (éds.), *Les émotions dans les interactions*. Lyon : Presses universitaires de Lyon. <http://www.patrick-charaudeau.com/La-pathemisation-a-la-television.html>, consulté le 13.09.2021.
- Charaudeau, Patrick (2005). *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. Paris : Vuibert.
- Charaudeau, Patrick (2008). « Pathos et discours politique ». In M. Rinn (éds.), *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 49-58. <https://books.openedition.org/pur/30418>, consulté le 25.05.2021.
- Ducrot, Oswald (1969). « Présupposés et sous-entendus ». *Langue française*, n°4, p. 30-43.
- Druetta, Ruggero & Paissa, Paola (2020). « Éthos discursif, éthos préalable et postures énonciatives ». *Corela*, n°32. <https://doi.org/10.4000/corela.12457>
- Fairclough, Norman (1995). *Media Discourse*. London: Edward Arnold.
- Fiala, Pierre (1986). « Polyphonie et stabilisation de la référence : l'altérité dans le texte politique ». *Travaux du Centre de recherches sémiologiques*, n°50, p. 14-46.
- Giaufret, Anna (2015). « L'éthos collectif des guerrilla gardeners à Montréal : entre conflictualité et inclusion ». *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 14. <https://doi.org/10.4000/aad.1978>
- Herman, Jan (2009). « Image de l'auteur et création d'un ethos fictif à l'Âge classique ». *Argumentation et Analyse du Discours*, n°3. <https://doi.org/10.4000/aad.672>
- Jereczek-Lipińska, Joanna (2012). « L'autocentrage ou l'évolution dans la structure énonciative du discours politique ». *Studia Romanica Posnaniensia*, n°39(4), p. 31-44.

- Kadir, Azzedine (2020). « L'éthos collectif des altermondialistes dans les forums sociaux mondiaux ». *Multilinguales*, n°13. <https://doi.org/10.4000/multilinguales.5165>
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (2016). « Les débats présidentiels comme lieu de confrontation d'éthos : une approche interactionnelle du discours politique ». In M. Degani, P. Frassi, M. I. Lorenzetti (éds.), *The languages of Politics. La politique et ses langages*, Volume 2, Cambridge Scholars Publishing, p. 9-32.
- Laforest, Marty & Vincent, Diane (2004). « La qualification péjorative dans tous ses états ». *Langue française*, n°144, p. 59-81.
- Limoges, Jean-Marc (2013). « De l'écrit à l'écran. Pour une typologie des voix narratives au cinéma ». *Cahiers de narratologie*, n°25. <https://doi.org/10.4000/narratologie.6795>
- Maingueneau, Dominique (1999). « Éthos, scénographie, incorporation ». In R. Amossy (dir.), *Images de soi dans le discours. La construction de l'éthos*. Paris-Lausanne : Delachaux et Niestlé, p. 75-100.
- Maingueneau, Dominique (2007). *Analyser les textes de communication*. Paris : Armand Colin.
- Maingueneau, Dominique (2014). « Le recours à l'éthos dans l'analyse du discours littéraire. Quelques réflexions ». *Fabula / Les colloques*, Posture d'auteurs : du Moyen Âge à la modernité. <http://www.fabula.org/colloques/document2424.php>, consulté le 29.03.2022.
- Marion, Philippe (1997). « Narratologie médiatique et médiagenie des récits ». *Recherches en communication*, n°7, p. 61-88.
- Sandr , Marion (2014). « Éthos et interaction : analyse du débat politique Hollande-Sarkozy ». *Langage et société*, n°149, p. 69-84.
- Novakova, Iva, Goossens, Vannina, Grossmann, Francis (2013). « Interactions entre profil discursif et structures actanciennes : l'exemple des verbes de surprise et de respect ». *Langue française*, n°180, p. 31-46.
- Novakova, Iva, Sorba, Julie (2014). « L'émotion dans le discours : à la recherche du profil discursif de stupeur et de jalousie ». In P. Blumenthal, I. Novakova, D. Siepmann (éds.), *Les émotions dans le discours*. Bern : Peter Lang, p. 187-198.
- Orkibi, Eithan (2008). « Ethos collectif et Rhétorique de polarisation : le discours des étudiants en France pendant la guerre d'Algérie ». *Argumentation et Analyse du Discours*, n°1. <https://doi.org/10.4000/aad.438>
- Plantin, Christian (1997). « L'argumentation dans l'émotion ». *Pratiques*, n°96, p. 81-100.

- Plantin, Christian (2000). *Les émotions dans les interactions*. Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- Plantin, Christian (2011). *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthodes pour l'étude du discours émotionné*. Berne : Peter Lang.
- Plantin, Christian (2020). « Une méthode d'approche de l'émotion dans le discours et les interactions ». *SHS Web of Conferences*, 81. https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2020/09/shsconf_ico-doc2019_01001.pdf, consulté le 26.10.2022.
- Perelman, Chaïm, Olbrechts-Tyteca, Lucie (2008). *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique* (6e édition). Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Rabatel, Alain (2012). « Positions, positionnements et postures de l'énonciateur ». *Travaux neuchâtelois de linguistique*, n°56, p. 23-42.
- Rabatel, Alain (2011). « Points de vue et postures énonciatives dans la production, la circulation et les altérations du sens ». https://www.researchgate.net/publication/280813449_Points_de_vue_et_postures_enonciatives_dans_la_production_la_circulation_et_les_alterations_du_sens, consulté le 18.09.2022.
- Rabatel, Alain (2020). « Une analyse de la démultiplication des éthos dit et montré dans le discours du Bourget de François Hollande raconté par Laurent Binet ». *e-Rea*, n°17(2). <https://doi.org/10.4000/erea.9292>
- Sandré, Marion (2014). « Éthos et interaction : analyse du débat politique Hollande-Sarkozy ». *Langage et société*, n°149, p. 69-84.
- Tutin, Agnès (2017). « La mise en scène de la surprise dans les écrits scientifiques de sciences humaines ». *Travaux neuchâtelois de linguistique*, n°65, p. 19-35.

« Les cultures sont devenues des sujets d'affrontement,
outils d'affirmation collective et de quête d'identité. »

Roger-Pol Droit

Le volume intitulé *Représentations identitaires dans le discours* explore la complexité des processus de construction identitaire à travers l'analyse française du discours (ADF). Ce recueil réunit des réflexions théoriques et des approches discursives, qui examinent la notion d'*identité* sous différents angles : des dimensions politiques et sociales aux enjeux émotionnels et argumentatifs. La première partie s'attache à explorer les fondements théoriques de l'identité et de ses représentations, offrant ainsi au lecteur un cadre à la fois synthétique et systématique des contenus identitaires discutés au sein des sciences humaines. La deuxième partie présente des études de cas, telles que l'analyse du discours sur l'identité juive dans le contexte français post-7 octobre. Les auteures abordent également le débat sur l'identité discursive, notamment l'absence de cette notion dans le cadre du *Traité de l'argumentation* de Perelman et Olbrecht-Tyteca. Enfin, la dernière partie se concentre sur l'éthos et l'argumentation, en analysant le rôle des émotions dans la construction de l'éthos et en offrant un éclairage nouveau sur l'éthos collectif. Cet ouvrage propose une analyse intéressante des dynamiques identitaires dans le discours et invite à une réflexion critique sur les enjeux contemporains liés à la construction de soi et des autres.

ISBN 978-83-68006-57-5

DOI 10.48226/978-83-68006-57-5